

LIGNE NOUVELLE BORDEAUX - TOULOUSE

Demande d'autorisation environnementale
pour les investigations préalables

Archéologie préventive
et sondages géotechniques

 **Pièce E3**

Demande de dérogation à
l'interdiction d'atteinte aux espèces
protégées (CNP) **(CNP)**
Chapitres 9 à 11



Table des matières

Pièce E - Partie 1 :

- 1 - Contexte réglementaire et présentation du projet
- 2 - Eligibilité du projet à la dérogation
- 3 - Méthodologie employées
- 4 - Contexte écologique et état initial

Pièce E - Partie 2 :

- 5 – Effets prévisibles des investigations préalables sur les espèces et habitats protégés
- 6 - Mesures d'évitement et de réduction et impacts résiduels sur les espèces et habitats protégés
- 7 - Impacts cumulés avec d'autres projets
- 8 - Synthèse relative au maintien des populations d'espèces protégées

Pièce E - Partie 3 :

- 9 - Stratégie de compensation et mesures compensatoires
- 10 - Démarche d'accompagnement et de suivi
- 11 - Bilan des engagements du maître d'ouvrage et conclusion

Pièce E - Partie 4.1 :

- 12 - Annexes : partie 1
- Annexe 1 : Atlas des enjeux réglementaire et d'inventaire
- Annexe 2 : Habitats et flore - section 1
- Annexe 3 : Habitats et flore - section 2
- Annexe 4 : Faune terrestre (Insectes, Mollusques, Amphibiens, Reptiles et Mammifères) - section 1
- Annexe 5 : Faune terrestre (Insectes, Mollusques, Amphibiens, Reptiles et Mammifères) - section 2
- Annexe 6 : Oiseaux et Chiroptères section 1
- Annexe 7 : Oiseaux et Chiroptères section 2
- Annexe 8 : Faune aquatique section 1
- Annexe 9 : Faune aquatique section 2

Annexe 10 : Synthèse des enjeux
Annexe 11 : Évitement et enjeux écologiques

Pièce E - Partie 4.2 :

12 - Annexes : partie 2
Annexe 12 : Atlas des espèces protégées et enjeux associés
Annexe 13 : Atlas des mesures écologiques programmés
Annexe 14 : Atlas des impacts résiduels

Pièce E - Partie 4.3 :

12 - Annexes : partie 3
Annexe 15 : Compensation

9	Stratégie de compensation et mesures compensatoires	7
9.1	Objectifs d'équivalence pour les espèces protégées concernées par les mesures compensatoires	10
9.2	Méthodologie	11
9.2.1	Méthodologie d'évaluation de la dette et du gain	12
9.2.2	Méthodologie de recherche des sites et d'analyse de l'éligibilité	17
9.2.3	Sécurisation foncière des milieux éligibles à la compensation écologique	26
9.2.4	Principe de mutualisation	28
9.2.5	Mesures de compensation	28
9.3	Déroulé de la stratégie mise en œuvre : une démarche progressive pour garantir l'apurement global de la dette écologique	31
9.4	Évaluation des besoins en compensation : résultats des calculs de la dette écologique	39
9.4.1	Flore	39
9.4.2	Faune	43
9.4.3	Évaluation des besoins en compensation : mutualisation	74
9.5	Présentation des sites et des mesures de compensation retenues	78
9.5.1	Présentation générale des sites	78
9.5.2	Présentation détaillée des sites retenus et des mesures envisagées	87
9.5.3	Cas particulier des sites de compensation des espèces floristiques	316
9.6	Synthèse des mesures de compensation et conclusion sur l'équivalence écologique et le potentiel d'apurement de la dette	318
9.6.1	Secteur 1	319
9.6.2	Secteur 2	320
9.6.3	Secteur 3	322
9.6.4	Secteur 4	324
9.6.5	Secteur 5	325
9.6.6	Secteur 6	326
9.6.7	Synthèse de l'apurement de la dette écologique	327
9.7	Gestion et suivi des sites de compensation	330
9.8	Planning de mise en œuvre des mesures compensatoires	330
9.9	Estimation du coût des mesures compensatoires	331
10	Démarche d'accompagnement	332
10.1	Liste des mesures d'accompagnement	333
10.2	Détail des mesures d'accompagnement	333
11	Bilan des engagements du maître d'ouvrage et conclusion	338

Liste des figures

Figure 1 - Illustration de la séquence ERC appliquée à la biodiversité / Source : Hélène Barbé, Nathalie Frascaria-Lacoste Integrating Ecology into Land Planning and Development: Between Disillusionment and Hope, Questioning the Relevance and Implementation of the Mitigation Hierarchy Sustainability, 2021	10
Figure 2 - Processus d'éligibilité des sites pour la compensation (© Egis).....	11
Figure 3 - Principe général de l'équivalence écologique (© Egis)	12
Figure 4 - Évaluation des pertes écologiques qualifiées (© Egis).....	14
Figure 5 - Évaluation des gains écologiques qualifiés (© Egis)	15
Figure 6 – Les parties prenantes.....	17
Figure 7 – Périmètre d'investigation pour la recherche de sites de compensation et secteurs retenus	19
Figure 8 – Le processus de recherche des sites de compensation	20
Figure 9 – Extrait de la modélisation ZPRE à l'échelle du périmètre d'investigation considéré (Egis).....	21
Figure 10 –Sommaire des Notes d'Eligibilité.....	22
Figure 11 – Extrait du tableau de bord de suivi de la compensation écologique et zones humides (valeurs fictives à titre illustratives).....	26
Figure 12 – Schématisation du processus de caractérisation de l'éligibilité écologique des sites de compensation	31
Figure 13 – Avancement des investigations de terrain liées à l'éligibilité des sites pour la compensation écologique (au 19-06-25).....	31
Figure 14 – Avancement des investigations de terrain liées à l'éligibilité des sites pour la compensation des zones humides (au 19-06-25)	31
Figure 15 – Avancement de la sécurisation foncière des sites de compensation par secteur (au 19-06-25).....	32
Figure 16 – Modalités des sécurisation envisagés par secteur, en nombre de site (en haut) et en relatif (en bas)	32
Figure 17 - Légende du tableau de synthèse des sites de compensation	33
Figure 18 – Carte de localisation des sites de compensation écologique.....	79
Figure 19 - Guide de lecture des fiches de synthèses – Identification des blocs d'information Compléter avec carte de synthèse des mesures compensatoires	88
Figure 20 - Guide de lecture des fiches de synthèses – Légende	89
Figure 21 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 1	90
Figure 22 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 2	118
Figure 23 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 3	164
Figure 24 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 4	192
Figure 25 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 5	232
Figure 26 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 6	278
Figure 27 – Echancier de planification des investigations d'éligibilité des sites de compensation	330

Liste des tableaux

Tableau 1: Coefficients considérés dans l'analyse des pertes écologiques	14	Tableau 50: Dette écologique qualifiée pour <i>Curruca undata</i>	69
Tableau 2: Coefficients considérés dans l'analyse des gains écologiques.....	15	Tableau 51: Chiroptères - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	70
Tableau 3 - Critères mobilisés pour la sectorisation de l'analyse des impacts et la recherche des sites de compensation (la zone d'impact constitue la zone de référence pour la description ci-dessous)	18	Tableau 52: Chiroptères - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	71
Tableau 4 : Mesures compensatoires selon la grille du guide Théma	28	Tableau 53: Chiroptères - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	71
Tableau 5 : Synthèse des mesures compensatoires proposées	29	Tableau 54: Chiroptères - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	72
Tableau 7 : Synthèse des mesures d'accompagnement proposées	29	Tableau 55: Chiroptères - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	73
Tableau 6 : Tableau de synthèse des sites de compensation	33	Tableau 56: Chiroptères - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	73
Tableau 7 – Sites en cours d'investigation Etape 1 (au 19-06-25)	38	Tableau 57: Secteur 1 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	75
Tableau 8: Flore - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et habitats.....	40	Tableau 58: Secteur 2 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	75
Tableau 9: Flore - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et habitats.....	40	Tableau 59: Secteur 3 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	76
Tableau 10: Flore - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et habitats.....	41	Tableau 60: Secteur 4 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	76
Tableau 11: Flore - Dette écologique par espèce et habitats	42	Tableau 61: Secteur 5 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	77
Tableau 12: Flore - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et habitats.....	42	Tableau 62: Secteur 6 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant	77
Tableau 13: Flore - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et habitats.....	42	Tableau 63 - Synthèse des sites éligibles pour la compensation écologique	80
Tableau 14: Dette écologique qualifiée pour <i>Serapia cordigera</i>	42	Tableau 64 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 1	319
Tableau 15: Amphibiens - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	44	Tableau 65 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 1	319
Tableau 16: Amphibiens - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	44	Tableau 66 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 2.....	320
Tableau 17: Amphibiens - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	45	Tableau 67 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 2.....	321
Tableau 18: Amphibiens - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	46	Tableau 68 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 3.....	322
Tableau 19: Amphibiens - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	47	Tableau 69 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 3.....	323
Tableau 20: Amphibiens - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	48	Tableau 70 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 4.....	324
Tableau 21: Dette écologique qualifiée pour <i>Triturus marmoratus</i>	49	Tableau 71 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 4.....	324
Tableau 22: Reptiles - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	51	Tableau 72 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 5.....	325
Tableau 23: Reptiles - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	52	Tableau 73 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 5.....	325
Tableau 24: Reptiles - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	52	Tableau 74 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant – Secteur 3.....	326
Tableau 25: Reptiles - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	53	Tableau 75 - Surface d'habitats potentiels issus des sites de compensation – Secteur 3.....	326
Tableau 26: Reptiles - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	53		
Tableau 27: Reptiles - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	53		
Tableau 28: Dette écologique qualifiée pour <i>Emys orbicularis</i>	54		
Tableau 29: Insectes - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	55		
Tableau 30: Insectes - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	55		
Tableau 31: Insectes - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	56		
Tableau 32: Insectes - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	56		
Tableau 33: Insectes - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	56		
Tableau 34: Insectes - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	57		
Tableau 35: Dette écologique qualifiée pour <i>Cœnonympha œdippus</i>	57		
Tableau 36: Dette écologique qualifiée pour <i>Lycaena dispar</i>	57		
Tableau 37: Dette écologique qualifiée pour <i>Euphydryas aurinia</i>	58		
Tableau 38: Mammifères terrestres et semi-aquatique - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	59		
Tableau 39: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	59		
Tableau 40: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	60		
Tableau 41: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	60		
Tableau 42: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	61		
Tableau 43: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats.....	61		
Tableau 44: Oiseaux - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	64		
Tableau 45: Oiseaux - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	65		
Tableau 46: Oiseaux - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	66		
Tableau 47: Oiseaux - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	66		
Tableau 48: Oiseaux - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	67		
Tableau 49: Oiseaux - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats	68		



9 Stratégie de compensation et mesures compensatoires

Ce chapitre présente comment, lorsque les enjeux environnementaux n'ont pu être évités et que les effets n'ont pu être suffisamment réduits, le projet vise une équivalence écologique pour les espèces protégées concernées, voire une amélioration globale de la valeur écologique.

Il présente les objectifs d'équivalence, l'évaluation de la dette écologique, les sites et la synthèse des mesures de compensation ainsi qu'une conclusion sur l'équivalence écologique et le potentiel d'apurement de la dette. L'évaluation de la dette est basée sur les résultats de l'analyse des impacts résiduels (chapitre 6) et une méthodologie spécifique d'évaluation de l'équivalence écologique.

Guide pour la lecture du chapitre 9 "Stratégie de compensation et mesures compensatoires" et des annexes associées (annexe 12)

La méthode / les principes de l'équivalence écologique

Après mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction des impacts sur les espèces protégées et leurs habitats des impacts résiduels persistent sur la flore et sur la faune. Il est donc nécessaire de définir des mesures compensatoires. La compensation vise à équilibrer les effets résiduels négatifs d'un projet pour l'environnement (perte de biodiversité) par une action positive (gain de biodiversité). Elle tend à rétablir et à améliorer une situation d'une qualité globale au moins équivalente à la situation antérieure et un état jugé fonctionnellement normal.

Ainsi, sur la base des impacts résiduels estimés, une perte (ou dette) écologique par espèce ou cortège d'espèces est appréciée. Cette perte (ou dette) est exprimée en surface qualifiée ou surface pondérée (i.e UC). Pour compenser cette perte, des sites sont recherchés. Chaque site participe, en lien avec ses caractéristiques existantes et son environnement proche, et grâce aux actions de restauration qui y seront proposées puis mises en œuvre, à compenser les impacts résiduels. Pour chaque site de compensation, un gain écologique par espèce est apprécié. Ce gain est également exprimé en surface qualifiée ou surface pondérée (i.e UC).

L'équivalence écologique est ensuite vérifiée. Le calcul des pertes (ou dette) écologiques et des gains écologiques mobilise une méthodologie s'appuyant sur un ensemble de critères notamment :

Pour le calcul des pertes :

- Le niveau d'enjeu des espèces ;
- Les fonctionnalités impactées ;
- La nature des impacts ;
- la proportion d'habitats concernés par rapport à ceux présents dans la zone ;

Pour le calcul des gains apportés par les sites de compensation :

- La distance à l'impact ;
- La durée entre l'impact et la mise en œuvre de la mesure et le temps nécessaire pour que celle-ci soit efficace ;
- Le niveau d'amélioration de l'état des milieux apportés (plus un site est dégradé, plus le niveau d'amélioration est grand).

→ **Où trouver les informations ?** La méthodologie d'évaluation de la dette et du gain est présentée au § 8.2.1.

Le calcul de la perte (dette) écologique

Ainsi, les impacts résiduels des investigations préalables représentent, après application du principe de mutualisation interspécifique, une dette écologique évaluée à 1649 Unités de Compensation (UC), répartis comme suit :

- Secteur 1, Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans (33) à Landiras (33) : 180 UC ;
- Secteur 2, Massif landais de Landiras (33) à Pindères (47) : 313 UC ;
- Secteur 3, Massif landais de Pindères (47) à Montgaillard / Vianne (47) : 191 UC ;
- Secteur 4, Vallée de la Garonne de Vianne (47) à Dunes (82) : 467 UC ;
- Secteur 5, Vallée de la Garonne de Dunes (82) à Bressols (82) : 336 UC ;
- Secteur 6, Vallée de la Garonne de Bressols (82) à Castelnau-d'Estrétefonds (31) : 162 UC.

La dette écologique est calculée par groupe et par espèce ou cortège, ce qui permet de déterminer les **espèces et/ou cortèges cibles pour la recherche de sites de compensation**. Ce sont les espèces objet de la demande de dérogation, pour lesquelles un impact résiduel persiste sur leurs habitats. Elles sont soit traitées individuellement soit traitées via le cortège auquel elles appartiennent.

	Flore	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères	Oiseaux	Chiroptères
Espèces cibles		10	10		8	97	21
Espèces traitées individuellement	45 en NA 2 en OC	7	6	8	/	27	/
Espèces traitées en cortège	/	3	4	/	8	70	21

→ **Où trouver les informations ?**

Le calcul de la dette écologique pour chaque espèce ou cortège est présentée par groupe au § 8.4 Évaluation des besoins en compensation : résultats des calculs de la dette écologique.

Pour chaque groupe, il est précisé en introduction du paragraphe, les espèces cibles ainsi que la localisation des secteurs où elles sont recherchées.

Le détail des calculs de la dette écologique est disponible dans l'annexe 12.2 – « Détails du calcul de la dette »

La recherche des sites de compensation

Les sites de compensation sont recherchés dans un périmètre d'environ 10 km de part et d'autre des investigations préalables (zone d'impact). Un certain nombre de règles ont été fixées pour la recherche de ces sites avec des zones d'exclusion des cibles préférentielles. Sont favorisés, les sites :

- situés à proximité de l'impact et dans la même entité biogéographique ;
- de surface notable,
- permettant de générer une plus-value écologique significative (sites fortement dégradés sur le plan écologique) ;
- permettant de rassembler plusieurs mesures compensatoires sur le même site ;
- pour lesquels les modalités de sécurité foncière sont simples et garantissent une mise en œuvre pérenne des mesures de compensation.

→ **Où trouver les informations ?** La méthodologie de recherche des sites est présentée au § 8.2.2

Une surface totale de 3 652 ha, répartie en 73 sites, est aujourd'hui prévue pour la compensation écologique. La répartition par secteur est la suivante :

- Secteur 1 : 271 ha
- Secteur 2 : 1556 ha
- Secteur 3 : 706 ha
- Secteur 4 : 270 ha
- Secteur 5 : 470 ha
- Secteur 6 : 378 ha

Les sites présentent également une sécurisation foncière (conventionnement ou acquisition) avancée s'agissant d'opportunités foncières connues issues des échanges avec des prescripteurs privés ou publics, locaux ou nationaux et des SAFER des 2 régions concernées.

Tous les sites ont fait l'objet d'un 1er niveau d'investigation comprenant analyse bibliographique et investigations sur le terrain qui ont permis de définir pour chacun de la possibilité, entre autres, de restauration ou de création de milieux naturels et de définir les habitats potentiels ciblés sur ces sites. Des investigations approfondies sont en cours. Les mesures envisagées sur les sites seront, si nécessaire, d'avantage précisées. Des sites complémentaires pourront être proposés à la compensation, pour permettre d'assurer l'apurement complet de la dette écologique.

→ **Où trouver les informations ?**

Les résultats des investigations sont disponibles dans l'annexe 12.3 – « Notes d'éligibilité », ou chaque site fait l'objet d'une note dédiée. Une fiche synthèse par site est proposée au § 8.5. Des informations concernant l'état d'avancement des investigations étape 2 en cours sont consultables au § 8.3 « Déroulé de la stratégie mise en œuvre : une démarche progressive pour garantir l'apurement global de la dette écologique »

La définition des mesures de compensation et le calcul des gains

Le calcul des gains est réalisé en tenant compte des mesures retenues pour chaque habitat des sites de compensation. A date, une première approche des mesures est disponible. Ces dernières seront précisées en s'appuyant sur les résultats des investigations en cours. Les gains seront ensuite calculés.

→ **Où trouver les informations ?**

L'ensemble des mesures mobilisables fait l'objet d'un catalogue de mesures présenté dans l'annexe 12.1 – « Fiches mesures ». Pour chaque site, les mesures retenues sont listées et cartographiées dans les fiches synthèse par site proposées au §8.5.2.

Le document ne comporte pas d'informations relative aux gains effectifs. Ils seront précisés d'ici septembre 2025 pour chaque site.

L'apurement de la dette

Pour le suivi de la compensation écologique, un tableau de bord interactif est mis en place. L'objectif de cet outil est d'assurer un double suivi :

- Suivi de l'avancement de la sécurisation foncière des sites de compensation ;
- Suivi de l'apurement de la dette.

→ **Où trouver les informations ?** L'apurement de la dette sera présenté dans un tableau disponible 8.6.7.

Les plans de gestion et le suivi des sites

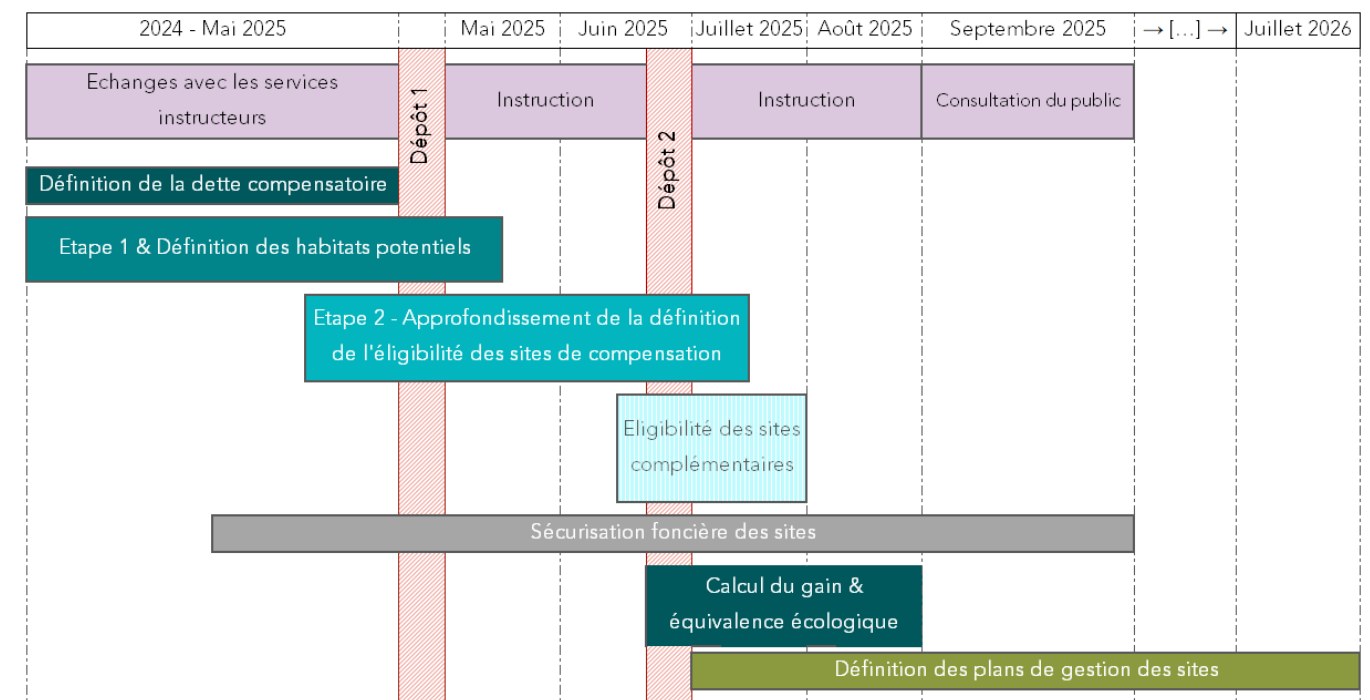
Un plan de gestion détaillé sera élaboré pour chaque site de compensation défini comme éligible. Ces derniers préciseront, en fonction de la situation géographique et biologique de la parcelle et du cahier des charges, un calendrier précis des suivis techniques et naturalistes et les protocoles associés. Le suivi se déroulera sur 50 ans.

→ **Où trouver les informations ?** le § 8.7 traite des plans de gestion et du suivi des sites. Des informations directement en lien avec les mesures qui seront mises en œuvre sont également disponibles dans les fiches mesure dans l'annexe 12.1 – « Fiches mesures ».

Planification à venir

Les principaux éléments de planification à venir sont :

- La définition de l'éligibilité des sites complémentaires (étapes 1 et 2 conjointes) entre juin et juillet 2025 ;
- La sécurisation foncière des sites, courant jusqu'à septembre 2025 ;
- Le calcul des gains et l'apurement de la balance dette-gain, jusqu'à fin août 2025 ;
- La définition des plans de gestion des sites, de juillet 2025 à juillet 2026 et la mise en place des mesures, dès validation des plans de gestion.



9.1 Objectifs d'équivalence pour les espèces protégées concernées par les mesures compensatoires

La séquence « éviter, réduire, compenser » a pour objectif d'établir des mesures visant à éviter les atteintes à l'environnement, à réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et à compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Le respect de l'ordre de cette séquence constitue une condition indispensable et nécessaire pour en permettre l'effectivité.

Ainsi, lorsque le projet n'a pas pu éviter les enjeux environnementaux majeurs et lorsque les impacts n'ont pas été suffisamment réduits, c'est-à-dire qu'il subsiste des impacts résiduels significatifs, il est nécessaire de définir des mesures compensatoires. La compensation vise à équilibrer les effets résiduels négatifs pour l'environnement d'un projet (perte de biodiversité) par une action positive (gain de biodiversité). Elle tend à rétablir et à améliorer une situation d'une qualité globale au moins équivalente à la situation antérieure et un état jugé fonctionnellement normal.

Les mesures compensatoires visent un bilan neutre (principe du No Net Loss), voire une amélioration globale de la valeur écologique d'un site et de ses environs. La compensation doit permettre l'atteinte de l'objectif d'absence de perte nette, entériné par la loi « biodiversité » du 8 août 2016 dans son article 2, *voire tendre vers un gain de biodiversité*,

Figure 1 - Illustration de la séquence ERC appliquée à la biodiversité / Source: Hélène Barbé, Nathalie Frascaria-Lacoste Integrating Ecology into Land Planning and Development: Between Disillusionment and Hope, Questioning the Relevance and Implementation of the Mitigation Hierarchy Sustainability, 2021

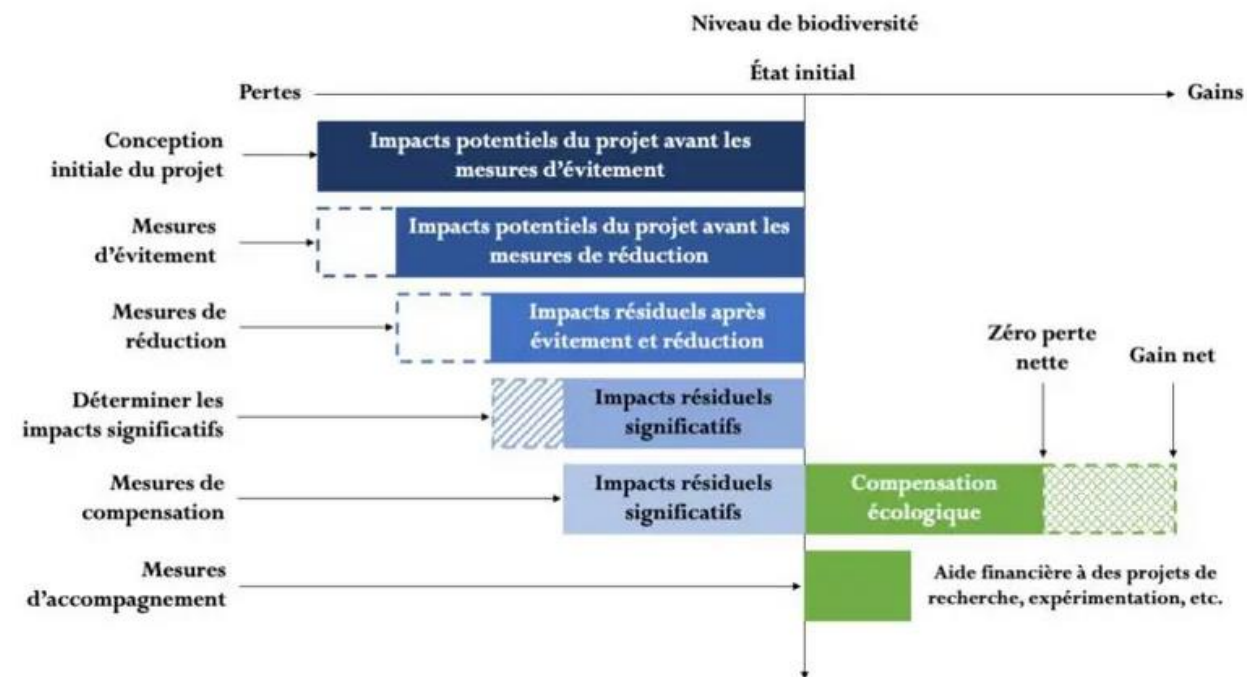


Illustration de la séquence ERC appliquée à la biodiversité (adapté de Lucie Bezombes, 2017).

Le guide « *Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique, guide de mise en œuvre, ministère de la transition écologique, Cerema, OFB, 2020* » a extrait des deux articles fondateurs de la compensation six notions juridiques :

■ Deux objectifs :

- Absence de perte nette : à l'issue de l'application de la séquence ERC, des pertes de biodiversité, c'est-à-dire des impacts significatifs, ne doivent pas persister. En particulier, après évitement et réduction, si les impacts persistants, dits résiduels, sont significatifs, des mesures de compensation doivent générer des gains écologiques au moins égaux à ces pertes, afin d'atteindre l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité. Cet objectif requiert également de tendre vers un gain net de biodiversité, notamment lorsque la qualité environnementale des composantes ciblées est dégradée, et qu'il existe des objectifs généraux d'atteinte de leur bon état écologique. Les mesures de compensation doivent apporter des gains écologiques supérieurs aux pertes ;
- Équivalence écologique : les gains écologiques générés par les mesures de compensation doivent être écologiquement équivalents aux pertes. Cet objectif conditionne l'atteinte de l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité. Afin de garantir puis de vérifier l'atteinte de cet objectif, les gains et les pertes de chaque élément de biodiversité affecté et compensé doivent être exprimés de manière à en permettre la comparaison et le suivi au cours du temps. L'équivalence se mesure en termes qualitatifs et quantitatifs, d'une part sur la nature des composantes affectées (mêmes habitats, espèces, fonctions que ceux affectés par le projet) et d'autre part sur leur qualité fonctionnelle, c'est-à-dire leur rôle au sein de l'écosystème affecté par le projet.

■ Quatre conditions permettant leur atteinte :

- Efficacité : les mesures de compensation sont soumises à une obligation de résultat. À ce titre, elles doivent permettre d'atteindre effectivement le niveau de gain écologique initialement visé lors du dimensionnement ;
- Temporalité : le décalage temporel entre l'impact effectif et la mise en œuvre des mesures de compensation doit être nul ou minimum. En outre, le délai entre la mise en œuvre des mesures de compensation et l'atteinte de leur optimum écologique, à la source de pertes intermédiaires, doit être intégré dans le dimensionnement. Les mesures de compensation sont idéalement pleinement effectives au moment des impacts. Pour cela, elles doivent être réalisées en anticipation des atteintes sur la biodiversité.) ;
- Pérennité : les mesures de compensation doivent être effectives durant toute la durée des impacts ;
- Proximité fonctionnelle : condition selon laquelle les mesures de compensation sont mises en œuvre en priorité au plus près de(s) site(s) endommagé(s), et dans tous les cas à proximité fonctionnelle de la zone affectée par le projet, sur le(s) site(s) le(s) plus approprié(s) au regard des enjeux en présence et au sein de la même zone naturelle.

Chacune de ces conditions est nécessaire, mais non suffisante à l'atteinte de chacun de ces deux objectifs.

A chaque étape de la démarche d'évaluation environnementale, de la réalisation des premières études jusqu'à la mise en place des mesures environnementales et de leur suivi, les mesures proposées / les analyses, doivent être proportionnées :

- À la sensibilité environnementale de la zone susceptible d'être affectée par le projet ;
- À l'importance et la nature des travaux, installations, ouvrages, ou autres interventions dans le milieu naturel ou le paysage projetés et à leurs incidences prévisibles sur l'environnement ou la santé humaine.

Ces différentes exigences, régissant la stratégie de compensation à mettre en place, la recherche des terrains de compensation repose donc sur une analyse multicritère, pour satisfaire l'ensemble des critères, pour chaque site retenu.

9.2 Méthodologie

Comme présentés au **chapitre 6 de la Pièce E Partie 2**, les investigations préalables (diagnostics archéologiques et investigations géotechniques) prévues entre Bordeaux et Toulouse ont des impacts résiduels sur les espèces protégées et leurs habitats, ainsi que sur des zones humides et leurs fonctionnalités. Aussi, il est nécessaire de définir des mesures compensatoires.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pertes écologiques et des besoins de compensation est une méthode dite d'équivalence par pondération (in « Dimensionnement de la compensation ex ante des atteintes à la biodiversité. État de l'art des approches, méthodes disponibles et pratiques en vigueur » (OFB, 2020)), consistant à quantifier séparément les pertes et les gains de biodiversité, en pondérant les métriques affectées par des coefficients « pertes » intégrant un certain nombre de critères (niveaux d'enjeux, fonctions, types d'impacts, etc.) et les métriques à compenser par des coefficients « gains » intégrant également un certain nombre de critères (efficacité du génie écologique, proximité fonctionnelle, temporalité, etc.).

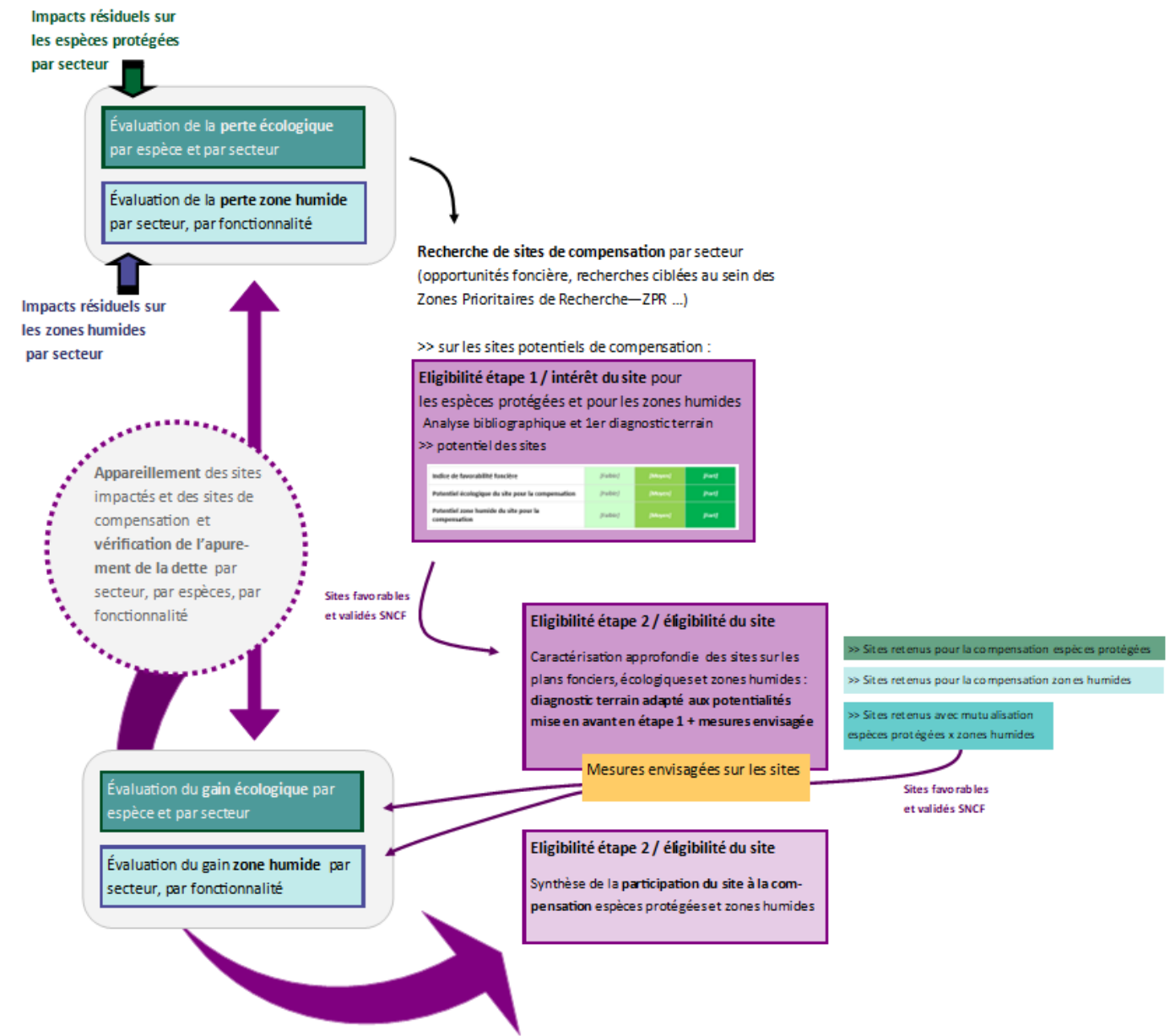
Concernant les espèces protégées, sur la base des impacts résiduels estimés, une perte (ou dette) écologique par espèce est appréciée. **Cette perte (ou dette) est exprimée en Unité de Compensation notée UC (ou surface pondérée).**

Pour compenser cette perte, des sites sont recherchés. Chaque site participe, en lien avec ses caractéristiques existantes et son environnement proche, et grâce aux actions de restauration qui y seront proposées puis mises en œuvre, à compenser les impacts résiduels.

Pour chaque site de compensation, un gain écologique par espèce est apprécié. Ce gain est également exprimé **en Unité de Compensation notée UC (ou surface pondérée)**. L'équivalence écologique doit également être vérifiée.

Les méthodologies mises en œuvre pour l'évaluation de la dette et du gain (méthode de l'équivalence écologique proposée par Egis), pour la recherche de sites de compensation et l'analyse de leur éligibilité puis leur sécurisation foncière sont présentées en suivant.

Figure 2 - Processus d'éligibilité des sites pour la compensation (© Egis)



9.2.1 Méthodologie d'évaluation de la dette et du gain

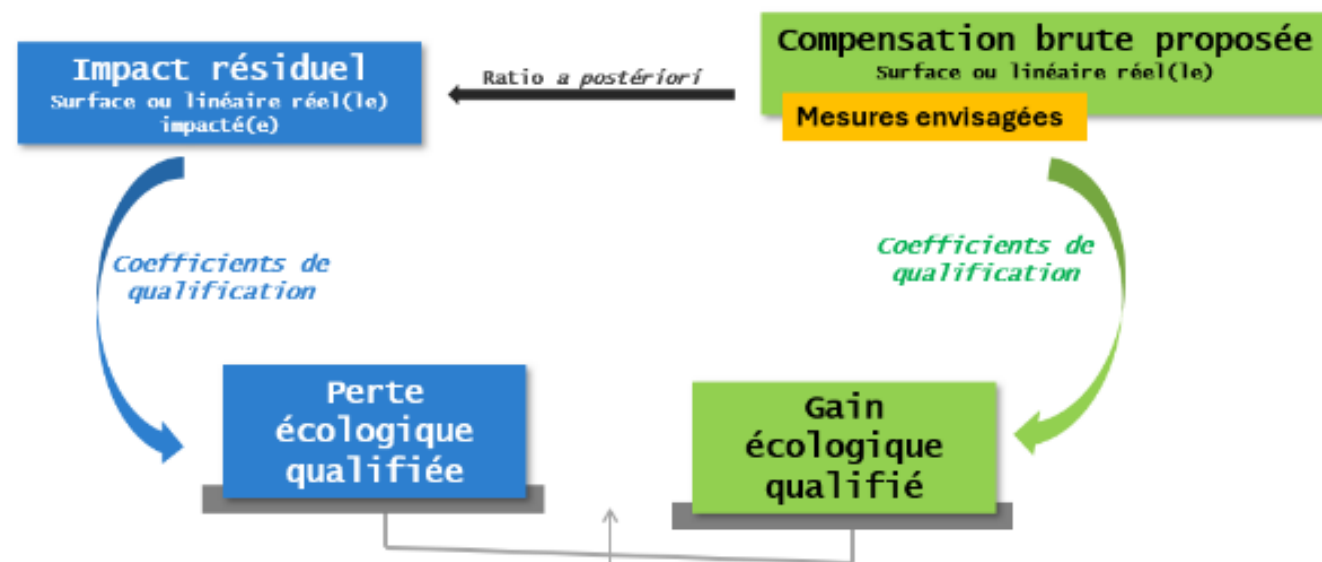
La méthode de l'équivalence écologique utilisée s'appuie sur un ensemble de critères, de méthodes et de processus participatifs visant à évaluer et comparer les pertes écologiques liées à l'effet résiduel significatif d'un projet et les gains écologiques liés à la mesure compensatoire, de manière à concevoir et dimensionner cette dernière.

La notion d'équivalence s'apprécie généralement selon les dimensions écologiques, géographiques, temporelles et sociétales, la dimension écologique restant prioritaire :

- **Dimension écologique** : la compensation vise la réparation des effets résiduels significatifs : l'équivalence doit donc être évaluée sur des critères écologiques (qualitatifs, quantitatifs et fonctionnels). Sur les plans qualitatifs et fonctionnels, la mesure compensatoire vise les mêmes composantes des milieux naturels ;
- **Dimension géographique** : la mesure compensatoire est mise en œuvre à proximité fonctionnelle de la zone impactée par le projet, sur le site le plus approprié au regard des enjeux en présence et au sein de la même zone biogéographique. La zone biogéographique est ici définie comme étant une zone géographique climatiquement et écologiquement relativement homogène et comparable au site impacté ;
- **Dimension temporelle** : le principe est que la compensation puisse être opérationnelle au moment où l'effet sur le site concerné est effectif ;
- **Dimension sociétale** : le choix d'un type de mesure et son dimensionnement peuvent faire l'objet d'une consultation des acteurs locaux du territoire.

Dans ce but, la démarche de l'évaluation de l'équivalence écologique s'appuie notamment sur les recommandations méthodologiques des lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels (CGDD, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, octobre 2013) et est cohérente avec le guide d'« Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique » (CGDD, mai 2021).

Figure 3 - Principe général de l'équivalence écologique (© Egis)



La méthode d'évaluation de l'équivalence écologique par pondération se déroule en trois grandes étapes :

- **Évaluation des pertes écologiques**, issues des impacts résiduels significatifs des travaux liés aux investigations préalables, par rapport à l'état initial. Des coefficients d'ajustement sont appliqués aux surfaces d'impacts résiduels permettant de prendre en compte le niveau d'enjeu contextualisé des habitats et des espèces, la nature de l'impact, la perte relative des habitats, etc...

Les pertes écologiques correspondent donc aux nécessités de compensation pour les espèces.

- **Évaluation du gain écologique**, correspondant à chaque mesure compensatoire par rapport à l'état initial. A ce stade, le recours à des coefficients d'ajustement permet de tenir compte de certains facteurs de risques : efficacité de la mesure compensatoire, décalage temporel ou spatial entre l'impact et la mesure compensatoire, objectif de gain net, etc.

Les gains écologiques correspondent donc à la plus-value écologique générée par la mesure compensatoire, mesurée pour chaque composante du milieu naturel concerné par rapport à l'état initial.

- **Balance des pertes totales par les gains**, afin de vérifier le gain net apporté par les mesures compensatoires.

L'évaluation des pertes écologiques est réalisée à l'échelle des espèces et cortèges d'espèces, par groupes et habitats, alors que l'évaluation du gain écologique est réalisée par cortèges sur la base de la détermination, lors de la première étape, des groupes et espèces dimensionnants.

Les espèces dimensionnantes d'un cortège seront les espèces dont les pertes écologiques qualifiées seront les plus importantes parmi toutes celles composant ce cortège.

Ce postulat permet de tenir compte des pertes infligées à chaque espèce (de très grosses pertes sur une espèce avec moins d'enjeux ne sont pas, dans l'absolu, moins importantes que des pertes légères sur des espèces à forts enjeux), et de vérifier que les surfaces utilisées dans le calcul des pertes sont bien les surfaces nécessaires les plus importantes, et ce quel que soit l'enjeu de l'espèce considérée.

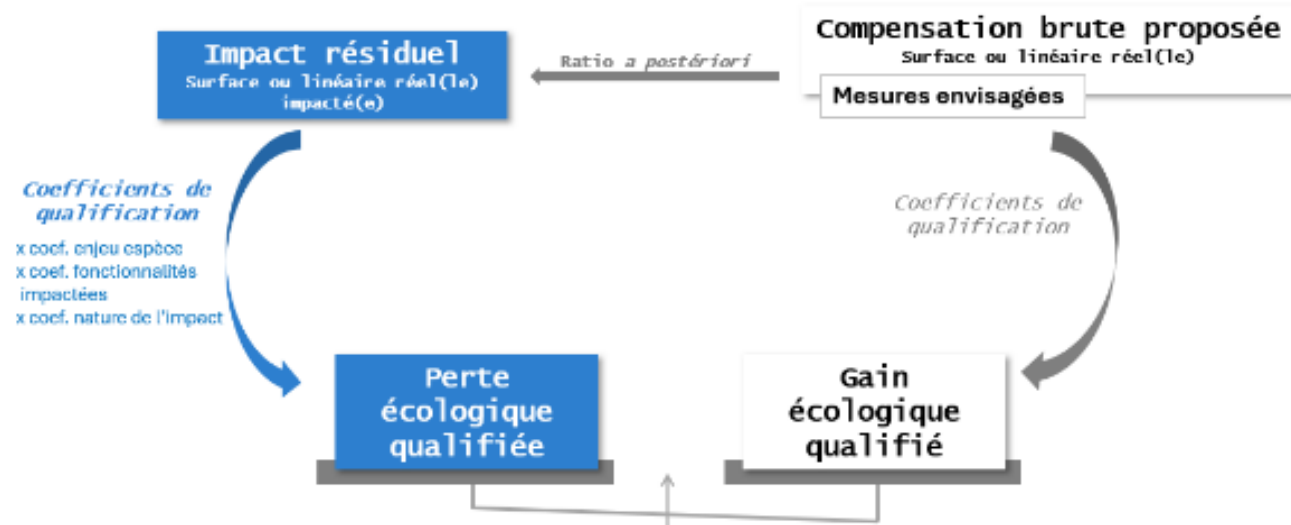
La méthode utilisée ici, développée par Egis, est utilisée depuis plusieurs années et a déjà été testée de manière opérationnelle sur plusieurs projets linéaires d'ampleur (AFSB (méthode EGIS appliquée par un autre BE), LGV SEA, projet de canalisation de transport de gaz, RCEA - mise à 2x2 voies de l'A79 entre Sazeret et Digoin, déviation de la RN7 à Orange). Elle a fait l'objet de nombreuses évolutions pour tenir compte des avis des services instructeurs ainsi que du retour d'expérience lié à son application. Les principaux retours ont notamment concerné :

- **Calculs des pertes (besoin écologique) :**
 - les risques de sous-évaluation des pertes en fonction de certaines combinaisons de coefficients. **La règle du ratio de perte systématiquement supérieur ou égal à 1 a été introduite.**
 - le calcul d'un coefficient de « Perte relative de l'habitat », ... aboutit à demander parfois moins de compensation que d'habitat détruit et pour toutes les autres, ce qui, au plan de la balance écologique, dans une démarche ERC, ne peut pas être accepté. **Ce coefficient, qui a pour objectif d'introduire une notion fonctionnelle, a été remplacé par le coefficient de fonctionnalité, prenant en compte le statut des espèces dans l'habitat considéré.**
- **Principe de mutualisation interprocédure et interspécifique** : s'assurer que chaque mesure compense bien l'objet réglementaire pour laquelle elle est définie. **Si cette mutualisation est bien effectuée par souci de cohérence, l'analyse finale de correspondance entre perte et gain reste bien indépendante.**
- **Calculs des gains** : critères de sélection et de hiérarchisation des sites retenus doivent être précis au regard d'une logique de gain écologique pour les espèces protégées. **La méthode de recherche des sites et**

d'éligibilité appliquée permet de classer et hiérarchiser les sites compensatoires proposés afin d'une part de les hiérarchiser et d'autre part de justifier que le meilleur choix possible a été étudié.

9.2.1.1 Évaluation des pertes écologiques qualifiées

Figure 4 - Évaluation des pertes écologiques qualifiées (© Egis)



Le calcul de la perte écologique induite par le projet (impact résiduel) est d'abord réalisé par polygone de milieux (milieux boisés, milieux ouverts ...). Le calcul est fait sous SIG, en multipliant, pour chaque polygone d'habitats impactés, les surfaces d'impact résiduel brut par les quatre coefficients de qualification suivants :

- Coefficient de **niveau d'enjeu des espèces** : le niveau d'enjeu pris en compte correspond au niveau contextualisé défini dans le cadre des expertises faune/flore conduites en 2023-2024 (mise à jour de l'état initial) ; il tient compte :
 - Du niveau d'enjeu spécifique de l'espèce, ajusté à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée,
 - Et des particularités locales (fonctionnalité, état de conservation, concentration d'individus, etc.) observées au sein de chaque habitat naturel de l'aire d'étude rapprochée. L'enjeu est ainsi contextualisé à l'échelle du polygone d'habitat concerné ;

Le niveau d'enjeu contextualisé a été défini selon 7 classes dans le cadre des expertises conduites pour la mise à jour de l'état initial en 2023-2024.

Majeur
Très fort
Fort
Moyen
Faible
Négligeable
Nul

- Coefficient lié aux fonctionnalités impactées (reproduction, alimentation, transit...). Les données prises en compte sont celles des expertises faune/flore conduites en 2023-2024 (mise à jour de l'état initial) ;
- Coefficient de nature de l'impact : basé sur le niveau d'altération ou de destruction du projet (durée et réversibilité de l'impact) sur les milieux naturels concernés. Dans le cas présent la nature de l'impact a été systématiquement considérées comme de la destruction avec effets permanents ;

Le même calcul est réalisé pour l'ensemble des espèces à enjeu concerné.

Le calcul de la perte écologique est ainsi réalisé en considérant la double approche cortèges d'espèces et espèces protégées à enjeux, ce qui permet de vérifier que le gain apporté répond bien à l'objectif de non-perte nette pour les principales espèces à enjeux.

Tableau 1: Coefficients considérés dans l'analyse des pertes écologiques

Critères	Coefficients	Valeurs
Niveau d'enjeu des espèces (enjeu contextualisé)	Majeur	2
	Très fort	1.75
	Fort	1.5
	Moyen	1.25
	Faible	1
	Nul	0.75
	Négligeable	0.75
Fonctionnalités impactées	Reproduction	1.5
	Autres fonctionnalités	1
Nature de l'impact	Destruction / Effets permanents	1
	Dégradation / Effets temporaires	0.75

Exemple de calcul appliqué au polygone HBZ7014 pour le groupe Avifaune :

Données du polygone :

- Secteur : Vallée de la Garonne / S4
- Surface brute : 43,72 ha
- Habitat attribué : Monocultures intensives
- Espèces associées : Alouette des champs, Cisticole des joncs, C_OUVERT, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Oedicnème criard, Tarier pâtre
- Fonctionnalité : pas de reproduction
- Enjeu contextualisé associé : moyen, niveau 2



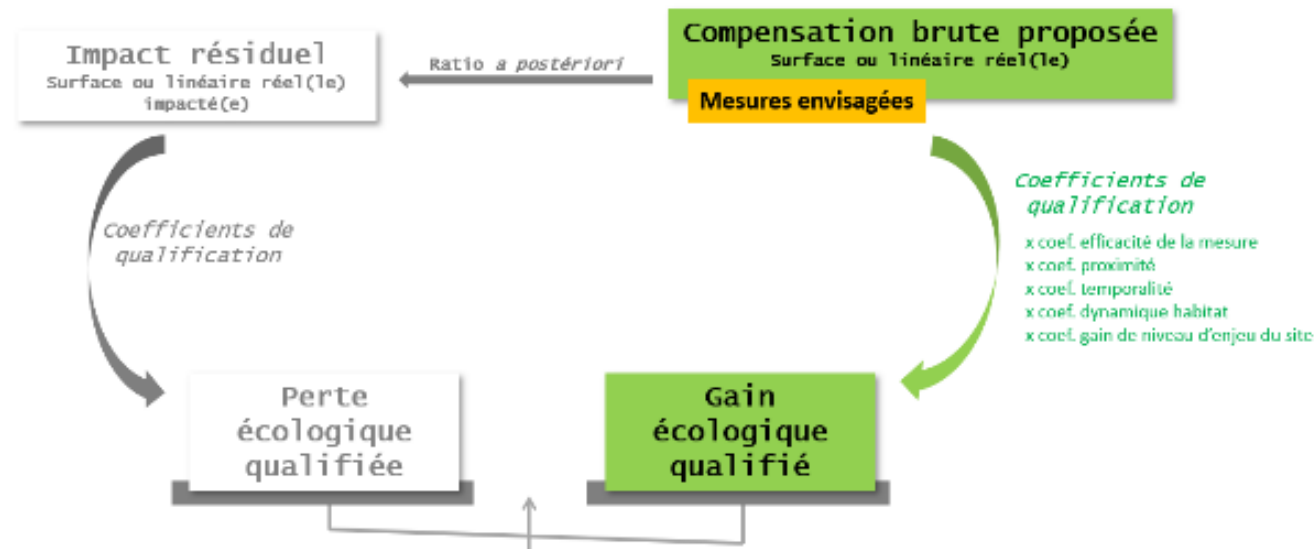
Calcul : surface brute (43,72) x coeff enjeu (1,25) x coeff Fonctionnalité (1) x coeff nature impact (1) = 54,65 Unités de dette

L'approche étant réalisée groupe par groupe, **une étape de mutualisation est nécessaire pour aboutir à la dette par habitats et par secteur.**

Cette étape est nécessaire pour éviter le cumul de la dette impliquant de considérer plusieurs impacts pour les mêmes surfaces. Elle consiste donc à définir, **pour chaque grand type d'habitat dans chaque secteur, le groupe dit groupe dimensionnant correspondant à la dette la plus haute.**

9.2.1.2 Évaluation des gains écologiques qualifiés

Figure 5 - Évaluation des gains écologiques qualifiés (© Egis)



L'évaluation des gains écologiques qualifiés consiste en la détermination du gain écologique apporté par les mesures compensatoires par rapport à l'état initial. Le gain écologique est déterminé, à partir de l'habitat proposé au titre de la compensation et des actions proposées sur cet habitat.

L'évaluation du gain s'appuie sur plusieurs critères :

- **L'efficacité de la mesure proposée**, qui traduit les chances de réussite des mesures proposées, en tenant compte du retour d'expérience sur le type d'action proposée. L'hypothèse prise est celle d'une dégradation progressive du coefficient en fonction du degré de réussite connu de la mesure appliquée. Le niveau de pénalisation permet donc d'ajuster les surfaces allouées et d'augmenter celles-ci en cas de mesure moins efficace ;
- La **proximité à l'impact** traduisant les capacités de colonisation par les espèces visées impactées, et permettant de pondérer le gain écologique en tenant compte de la distance fonctionnelle entre le site de compensation et le site d'impact. Ce coefficient est notablement amélioré par le fait de considérer la compensation par secteur (cf 8.2.2 / distances de dispersion) et cela répond notamment à la dimension géographique de l'équivalence écologique (compensation mise en œuvre à proximité fonctionnelle et au sein de la même zone biogéographique de la zone impactée par le projet, sur le site le plus approprié au regard des enjeux en présence). La prise en compte de la distance à l'impact a été faite dès l'étape de recherche foncière. L'application de ce coefficient tiendra notamment compte des différents groupes visés sur chaque site ;
- **La temporalité** : délai de mise en œuvre de la mesure à compter de l'impact, et tenant compte de l'année à laquelle la mesure compensatoire est initiée, et non pas de l'année où elle est effective (objectifs atteints) ; ce coefficient est complémentaire du coefficient de dynamique d'habitat (défini ci-dessous), qui traduit pour sa part la durée nécessaire à l'atteinte de l'objectif visé (mesure compensatoire effective). Ce coefficient repose notamment sur la chronologie du projet et sera ajusté en fonction des secteurs et de la programmation des différentes opérations de fouilles ou de sondages ;
- **La dynamique de l'habitat visé**, durée nécessaire à l'atteinte des objectifs, compte tenu des actions envisagées (délai estimé de la participation effective des milieux ; par exemple environ 3 ans sont

nécessaires pour reconstituer une ripisylve). *Tout comme l'efficacité, le coefficient de dynamique sera dégradé proportionnellement à l'allongement de la disponibilité effective des habitats « objectifs » ;*

■ **Le gain de qualité environnementale** obtenu sur l'habitat de compensation. *L'établissement de ce coefficient implique de bien renseigner l'habitat initial et d'établir un habitat « objectif » réaliste et faisable et ceci pour les différentes zones de chaque site de compensation. C'est l'écart de qualité environnementale entre ces deux stades qui déterminera la valeur de ce coefficient. Celui-ci permet en outre de bien justifier l'éligibilité de la mesure sur le plan de l'additionnalité écologique.*

Les coefficients associés à chacun de ces critères permettent de qualifier le gain écologique généré par les surfaces d'habitats de compensation.

Tableau 2: Coefficients considérés dans l'analyse des gains écologiques

Critères	Coefficients	Valeurs
Efficacité de la mesure	Forte - Résultats certains	1
	Moyenne - Bonnes chances de réussite	0.8
	Faible - Réussite probable	0.6
	Très faible - Réussite incertaine	0.3
Proximité fonctionnelle entre le site d'impact et le site de compensation	Distance inférieure aux déplacements quotidiens	1
	Distance comprise entre les déplacements quotidiens et les déplacements saisonniers	0.75
	Distance supérieure aux déplacements saisonniers	0.5
Temporalité = Délai entre l'impact et le début de la mise en œuvre de la mesure compensatoire	Mesure mise en œuvre avant impact	1.25
	Mesure mise en œuvre l'année de l'impact	0.9
	Mesure mise en œuvre 1 an après impact	0.8
	Mesure mise en œuvre 2 ans après impact	0.65
Dynamique d'habitat = délai pour atteindre l'état objectif visé	Année de mise en œuvre	1
	1 an après	0.9
	< 1 à 5 ans après	0.7
	< 5 à 10 ans après	0.5
	< 10 à 20 ans après	0.4
Gain de qualité environnementale = évolution du niveau d'enjeu grâce aux actions entreprises	Gain de 3 niveaux	3
	Gain de 2 niveaux	2
	Gain de 1 niveau ou sécurisation d'un site menacé, sans gain de qualité environnementale	1

Exemple de calcul appliqué à un site de compensation sur projet routier :

Données du site :

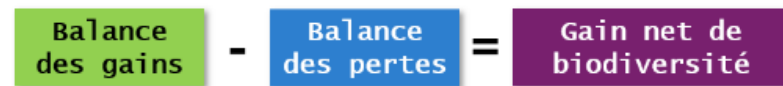
- Grand type de milieu : Habitats boisés
- Surface brute : 29,66 ha
- Distance à l'impact : 2 km
- Habitat initial : Chênaie-charmaie avec taillis exploité
- Habitat objectif : Chênaie-charmaie sénescence
- Mesure : Création d'îlots de sénescence



Calcul : surface brute habitat cible (29,66 ha) x coeff Efficacité
 coeff Proximité fonctionnelle (1) x coeff Temporalité (0,8) x
 Dynamique (0,5) x coeff Gain (2) = 29,66 x coeff final (0.8) = 23,73 Unités de gain (UC) (1) x coeff

9.2.1.3 Vérification de l'absence de perte nette de biodiversité

Cette vérification est menée en comparant directement la balance des pertes et la balance des gains. L'objectif étant de n'avoir aucune perte de biodiversité (« no net loss »), la comparaison aura dans la majorité des cas tendance à viser un gain de biodiversité lié au projet (l'équilibre parfait étant quasiment impossible à atteindre).



Le gain net de biodiversité est exprimé en hectares (ou mètres) qualifiés.

À l'issue de l'évaluation des pertes nettes et des gains nets, il est possible de déterminer espèce par espèce un ratio moyen de compensation. Ce ratio devient un ratio a posteriori, strictement informatif, par opposition aux ratios a priori encore souvent utilisés dans les études. Ce ratio est défini comme suit : ratio a posteriori = surface réelle de compensation / surface réelle d'impact.

9.2.2 Méthodologie de recherche des sites et d'analyse de l'éligibilité

Les sites recherchés au sein du périmètre décrit ci-après sont issus de diverses approches complémentaires :

- Une **première approche réactive**, qui a eu pour objectif de faire émerger des opportunités foncières avant de disposer de l'évaluation actualisée de la dette écologique et zones humides. Cette approche réactive a permis, dès le démarrage d'engager des échanges avec des prescripteurs privés ou publics, locaux ou nationaux, et d'identifier des ensembles fonciers représentant une superficie élevée pouvant répondre à une part importante des besoins de compensation.
- Une **seconde approche plus méthodique**, qui est venue compléter les premières opportunités identifiées, avec des entrées "intérêts écologiques" des espaces au vu des besoins compensatoires, et des entrées "contraintes foncières" des espaces.

Chaque site fait l'objet d'un ensemble d'analyses bibliographiques, d'investigations de terrain et d'analyses expertes qui sont formalisées dans une note d'éligibilité (voir détails plus loin).

Les notes d'éligibilité des sites retenus sont présentées en annexe du présent dossier (Annexe 12).

Ces notes synthétisent, pour chaque site, l'ensemble des investigations et analyses réalisées, et décrivent notamment (liste non exhaustive) :

- L'état existant du site (habitats et espèces en présence, niveau de dégradation existant...) à partir des données bibliographiques et des investigations de terrain ;
- Les espèces et/ou cortèges, les milieux ciblés (zones humides...) dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires (espèces et/ou cortège pour lesquels des impacts résiduels persistent sur leurs habitats après mise en œuvre des mesures d'évitement et/ou de réduction) ;
- Les mesures et actions envisagées sur le site pour chaque habitat identifié ;
- La participation du site à l'apurement de la dette globale.

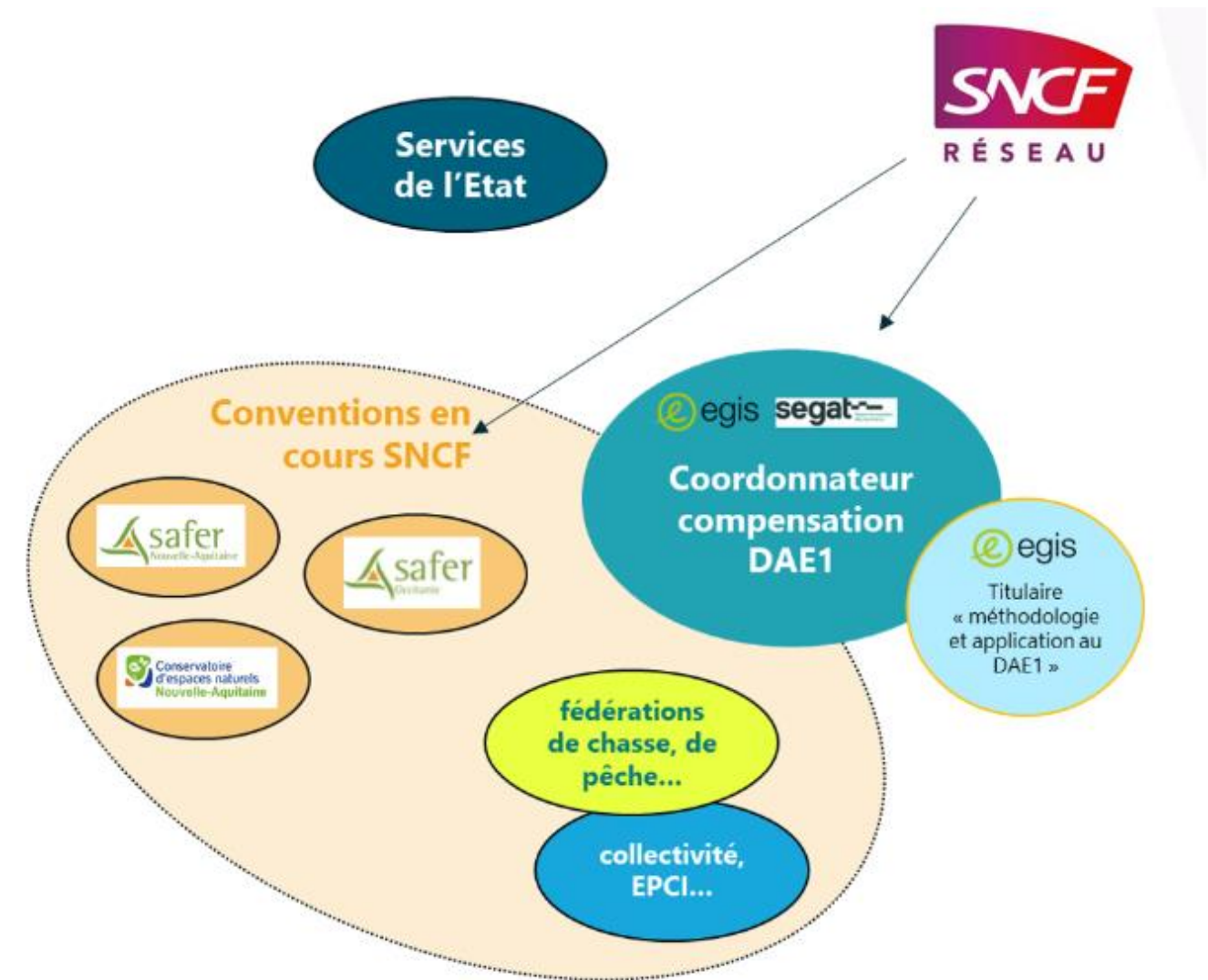
9.2.2.1 Les différents acteurs mobilisés

SNCF Réseau a sollicité différents acteurs, dans le cadre de la recherche de sites de compensation :

- SAFER Nouvelle-Aquitaine et SAFER Occitanie ;
- Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine ;
- Bureau d'étude Egis en partenariat avec l'opérateur foncier Segat ;
- Collectivités, associations de protection de l'environnement...

Dans le cadre de la recherche de sites de compensation, Egis et Segat coordonnent les interventions des partenaires de SNCF Réseau (SAFER, CEN...), qui interviennent notamment dans le cadre de conventions avec le maître d'ouvrage.

Figure 6 – Les parties prenantes



9.2.2.2 Périmètre des investigations

Le territoire pris en compte prioritairement pour la recherche de sites de compensation est constitué des espaces localisés dans une bande de 20 km, centrée sur le tracé du projet GPSO (en intégrant la totalité des territoires des communes intersectées par cette bande et en excluant les emprises du projet), élargie si nécessaire pour intégrer la totalité des bassins versants intersectés par les emprises APS du projet GPSO, en particulier, périmètres SAGE des bassins versants du Ciron et de la Garonne.

Les sites de compensation sont ainsi recherchés au plus près des espaces impactés. Néanmoins, des sites situés au-delà de la bande de 10 km de part et d'autre, mais restant situés à une distance supposée raisonnable et cohérente des zones impactées, ont fait l'objet d'investigations si nécessaire.

9.2.2.3 Sectorisation de l'analyse des impacts et de la recherche des sites de compensation

Que ce soit pour la compensation écologique ou pour la compensation zones humides, les sites de compensation sont recherchés au plus près des espaces impactés. Une cohérence géographique entre secteur d'impact et secteur de compensation doit en effet être assurée (dimension géographique de l'équivalence écologique et zones humides).

Pour les espèces protégées, les sites de compensation sont recherchés au plus près des espaces impactés, au sein de la même zone biogéographique et dans une zone de proximité fonctionnelle pour les espèces impactées (celle-ci est notamment dépendante des distances de dispersion des espèces et des trames fonctionnelles existantes).

Les sites de compensation zones humides sont recherchés au plus près des espaces impactés et au sein du bassin versant de gestion impacté conformément aux dispositions du SDAGE Adour Garonne et au code de l'environnement.

En tenant compte de ces différentes obligations et en considérant que les sites étaient recherchés pour répondre tant au besoin écologique qu'au besoin zones humides, le périmètre d'investigation a été divisé en 6 secteurs, eux même subdivisés si nécessaire en unités de bassins versants.

Le périmètre d'investigation compte 2 entités principales :

- Le massif landais (massif forestier de pins des Landes)
- La vallée de la Garonne. (plaine et coteaux marqués par l'agriculture)

Ces 2 entités, ou écorégions, constituent les unités de base pour l'analyse des impacts et la recherche de sites. Elles sont chacune divisées en 3 zones. Ainsi, de Bordeaux vers Toulouse, les 6 secteurs considérés sont les suivants :

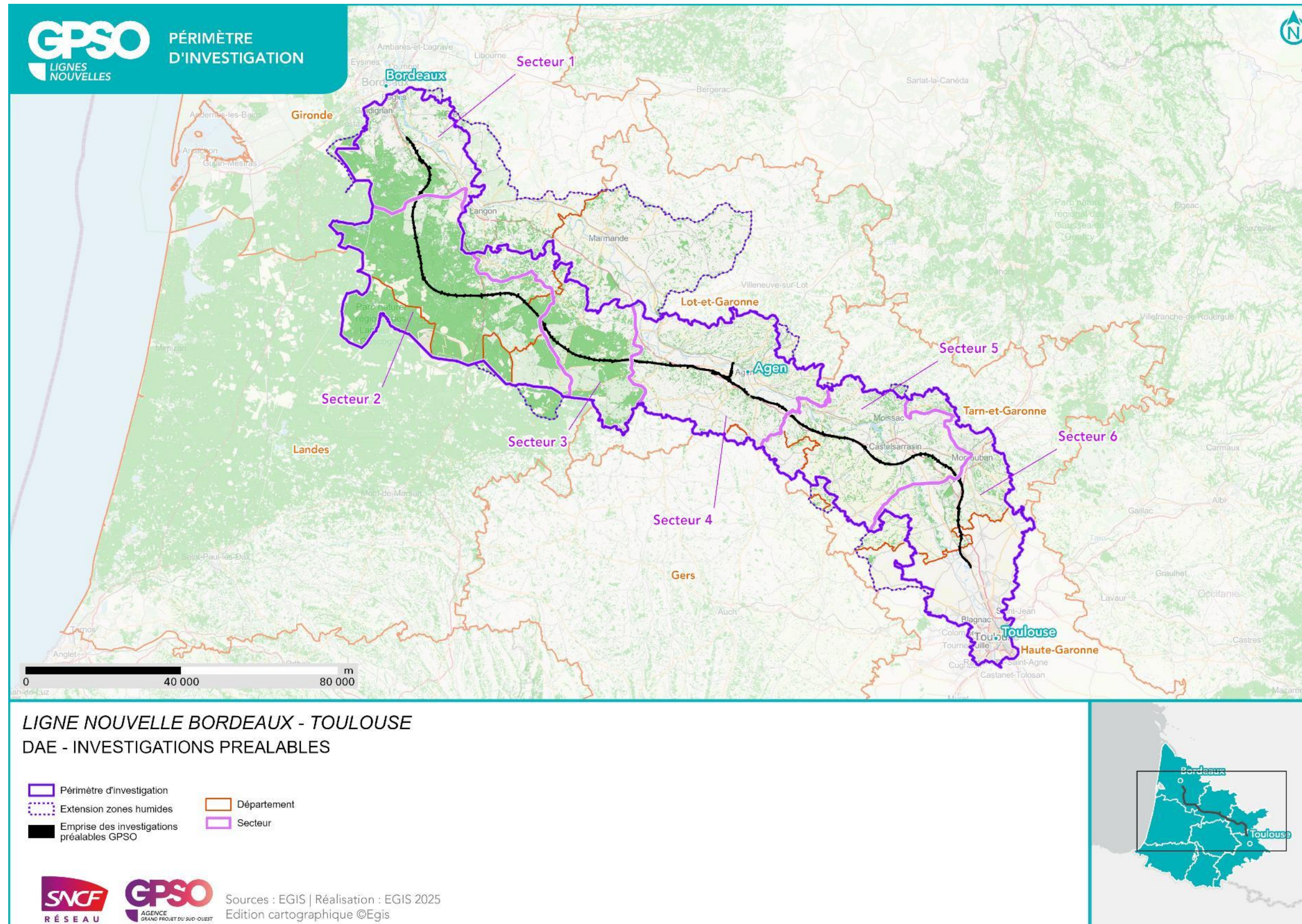
- **Secteur 1** (Massif landais / Zone 1) : de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras (environ 15 km) : bassin versant de la Garonne en sortie de Bordeaux ;
- **Secteur 2** (Massif landais / Zone 2) : bassin versant du Ciron de Landiras à Pindères (environ 60 km) ;
- **Secteur 3** (Massif landais / Zone 3), de Pindères à Montgaillard / Vianne (environ 45 km) : bassins versants de l'Avance, l'Ourbise, et de Baïse ; la vallée de la Baïse marque la transition entre le massif forestier landais et les zones agricoles de la vallée de la Garonne ;
- **Secteur 4** (Vallée de la Garonne / Zone 1), de Vianne à Dunes (environ 47 km) : bassins versants de l'Auvignon, du Bruilhois, du Gers et de la Garonne de la Barguelonne au Dropt ;
- **Secteur 5** (Vallée de la Garonne / Zone 2), de Dunes à Bressols (environ 40 km) : vallée de la Garonne et vallée du Tarn ;
- **Secteur 6** (Vallée de la Garonne / Zone 3) de Bressols à Castelnaud-d'Estrétefonds (environ 33 km) au sein d'espaces périurbains entre Montauban et Toulouse : vallée de la Garonne, du Tarn, et Hers Mort.

Ces secteurs sont cartographiés page suivante.

Tableau 3 - Critères mobilisés pour la sectorisation de l'analyse des impacts et la recherche des sites de compensation (la zone d'impact constitue la zone de référence pour la description ci-dessous)

2 grandes écorégions	16 bassins versants de gestion impactés par les emprises des investigations préalables	6 secteurs	4 départements	2 régions
Massif Landais	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	Secteur 1	33 - Gironde	Nouvelle-Aquitaine
	Le Ciron	Secteur 2	33 - Gironde	
	Avance	Secteur 3	47 - Lot-et-Garonne	
	Ourbise		47 - Lot-et-Garonne	
Vallée de la Garonne	Baïse	Secteur 4	47 - Lot-et-Garonne	
	Auvignon		47 - Lot-et-Garonne	
	Bruilhois		47 - Lot-et-Garonne	
	Garonne de la Barguelonne au Dropt		47 - Lot-et-Garonne	
	Gers		47 - Lot-et-Garonne	
	Auroué	Secteur 5	82 - Tarn-et-Garonne	Occitanie
	Ayroux-Sère		82 - Tarn-et-Garonne	
	Gimone - Arrats		82 - Tarn-et-Garonne	
	Tarn du Tescou à la Garonne		82 - Tarn-et-Garonne	
	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	Secteur 5 / Secteur 6	82 - Tarn-et-Garonne et 31 - Haute-Garonne	
Tarn - Agout - Tescou	Secteur 6	82 - Tarn-et-Garonne et 31 - Haute-Garonne		
Hers Mort / Girou		31 - Haute-Garonne		

Figure 7 – Périmètre d'investigation pour la recherche de sites de compensation et secteurs retenus



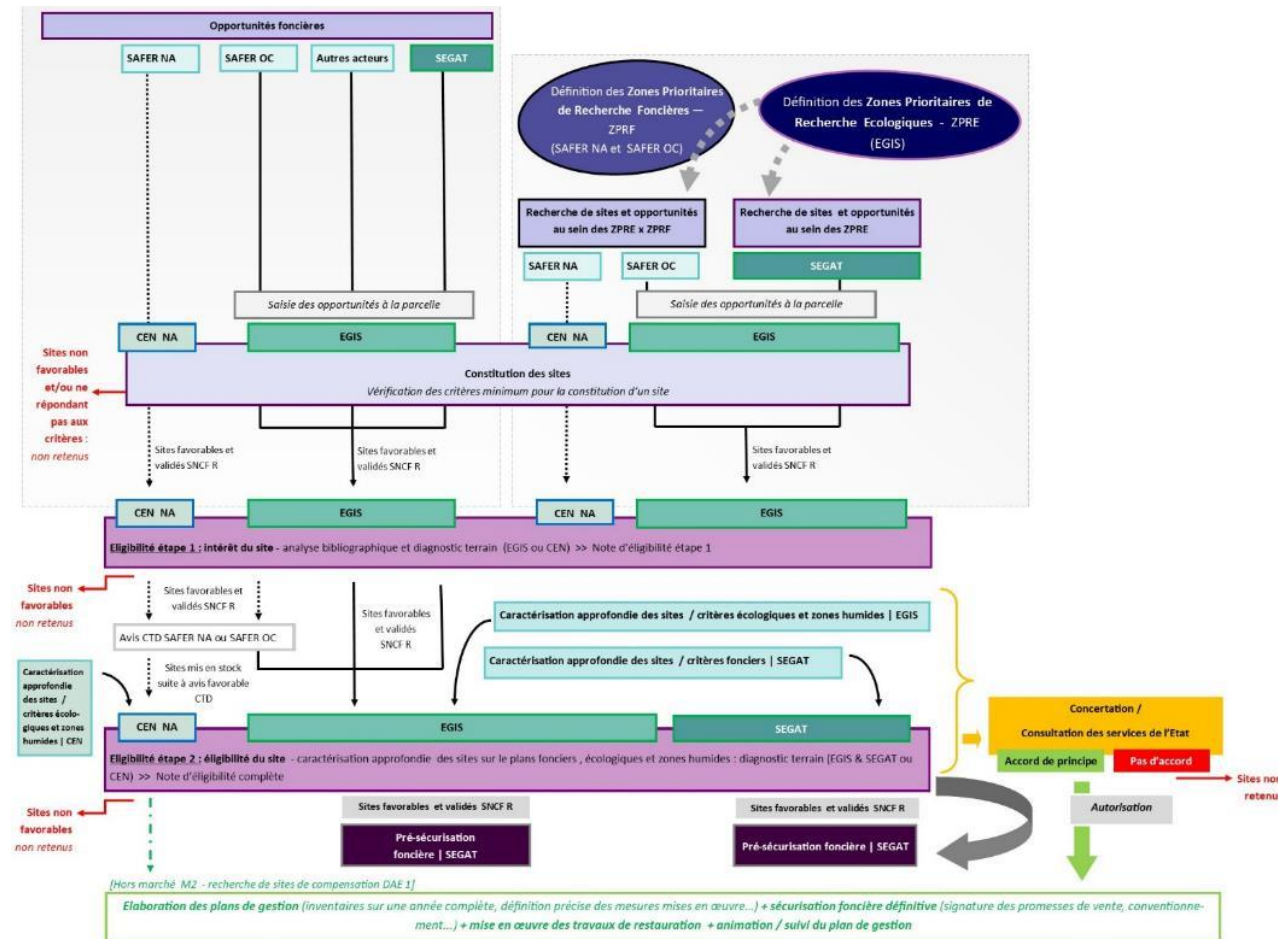
9.2.2.4 Constitution des sites

Comme illustré sur le logigramme ci-après, les sites proposés sont issus de deux approches complémentaires :

- Une première approche réactive, qui a pour objectif de faire émerger des opportunités foncières au sein du périmètre d'investigation prioritairement ; cette approche réactive a permis, d'engager des échanges avec des prescripteurs privés ou publics, locaux ou nationaux, et d'identifier avec eux des ensembles fonciers représentant au global une superficie élevée pouvant répondre à une part importante des besoins de compensation ; cette approche a été conduite, pour l'approche foncière, par :
 - La SAFER Nouvelle - Aquitaine ;
 - La SAFER Occitanie ;
 - SEGAT.
- Une seconde approche plus méthodique qui vient compléter les premières opportunités identifiées, avec une entrée :
 - "Intérêt écologique" des espaces au vu des besoins compensatoires, via le ciblage des recherches au sein de Zones Prioritaires de Recherche Ecologiques (dites ZPRE) présentées dans le paragraphe précédent ;
 - "Contraintes foncières" des espaces, via le ciblage des recherches au sein des Zones Prioritaires de Recherche Foncières (dites ZPRF) présentées au paragraphe précédent.

Quelle que soit l'approche, les opportunités foncières remontées par l'ensemble des acteurs sont centralisées dans une base de données SIG pour constitution des sites.

Figure 8 – Le processus de recherche des sites de compensation



9.2.2.4.1 Analyse des opportunités foncières proposées [Approche réactive]

L'ensemble des opportunités foncières proposées fait l'objet d'une analyse permettant de constituer des sites potentiels de compensation.

Un site est défini comme une mosaïque de parcelles géographiquement proches les unes des autres, cohérentes d'un point de vue géographique et foncier, permettant d'éviter les sites trop morcelés. Les parcelles qui le composent disposent, en intégralité, d'une possibilité d'achat ou de conventionnement.

Les sites sont retenus selon les critères suivants :

- Localisation dans le périmètre de recherche ;
- Taille du site : les sites de superficie notable, c'est-à-dire supérieure à 5 ha, sauf critères spécifiques (intérêt pour une espèce cible, proximité immédiate avec un site d'intérêt écologique défini) sont retenus ;
- Absence de contraintes rendant les espaces non compatibles avec la mise en œuvre de mesures compensatoires (procédure, prescriptions spécifiques, etc.) ; sont ainsi exclus :
 - Les sites déjà propriété ou sous gestion des CEN Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ;
 - Les espaces sous gestion particulière : Réserves Naturelles Nationales et Régionales, Espaces Naturels Sensibles gérés par les départements, terrains acquis par le Conservatoire du Littoral ;
 - Les zpENS définies en Gironde ;
 - Les sites ayant déjà fait l'objet de mesures compensatoires (issues de la base GéoMC2) ;
 - Les zones urbanisées actuelles, bâtis et équipements existants ;
 - Les zones d'urbanisation future sauf exception ;
 - Les emplacements réservés des documents d'urbanisme ;
 - Les projets en cours (par exemple les projets photovoltaïques).

Les zonages ainsi exclus peuvent néanmoins constituer des axes structurants pour la recherche des terrains de compensation. En effet, identifier des sites en lien avec des espaces à forts enjeux écologiques et faisant l'objet d'un plan de gestion contribue à renforcer les continuités écologiques, et donnera un bénéfice écologique augmenté des zones compensatoires.

Des exceptions aux critères listés précédemment peuvent être considérées, notamment :

- En cas de site situé hors périmètre, mais dont la remontée foncière a fortement appuyé son intérêt ;
- En cas de site de petite taille, qui permet cependant de compenser une espèce cible dont la compensation est difficile à trouver.

Sont favorisés, les sites présentant les caractéristiques suivantes :

- Situés à proximité de l'impact et dans la même entité biogéographique ;
- De surface notable,
- Permettant de générer une plus-value écologique significative ;
- Permettant de générer une plus-value écologique additionnelle aux actions déjà prévues sur le site ;
- Permettant de répondre à un maximum d'objectifs de compensation (à tout ou une grande partie de la surface recherchée en compensation) ;
- Permettant de rassembler plusieurs mesures compensatoires sur le même site ;
- Pour lesquels les modalités de sécurité foncière sont simples et garantissent une mise en œuvre pérenne des mesures de compensation.

Il est ainsi particulièrement recherché :

- Des milieux naturels cibles présentant un état dégradé dans une optique de gain écologique ;
- Des sites avec présence d'espèces cibles à proximité ou historiquement sur le site et présence d'habitats d'espèces cibles ;
- Des zones humides dégradées, dont les fonctionnalités peuvent être améliorées ;
- Des sites sur lesquels la possibilité de mutualisation pour les espèces apparaît envisageable ;
- Des espaces avec continuité écologique possible avec d'autres zones d'intérêt notamment.

La valeur ajoutée envisageable au global est donc démontrée dans cette analyse. Selon les caractéristiques initiales des parcelles, et selon les actions qu'il sera possible de mettre en œuvre, les valeurs ajoutées des mesures compensatoires ne seront pas les mêmes.

Afin de maximiser les gains, il est recherché les plus fortes valeurs ajoutées, tout en gardant à l'esprit toutes les options envisageables.

Pour chaque site constitué, un numéro d'identification est attribué :



9.2.2.4.2 Recherches ciblées au sein des Zones Prioritaires de Recherche (ZPR)

Pour compléter les premières opportunités identifiées, des recherches complémentaires sont conduites de façon plus ciblée pour répondre à des besoins spécifiques : habitats particuliers recherchés...

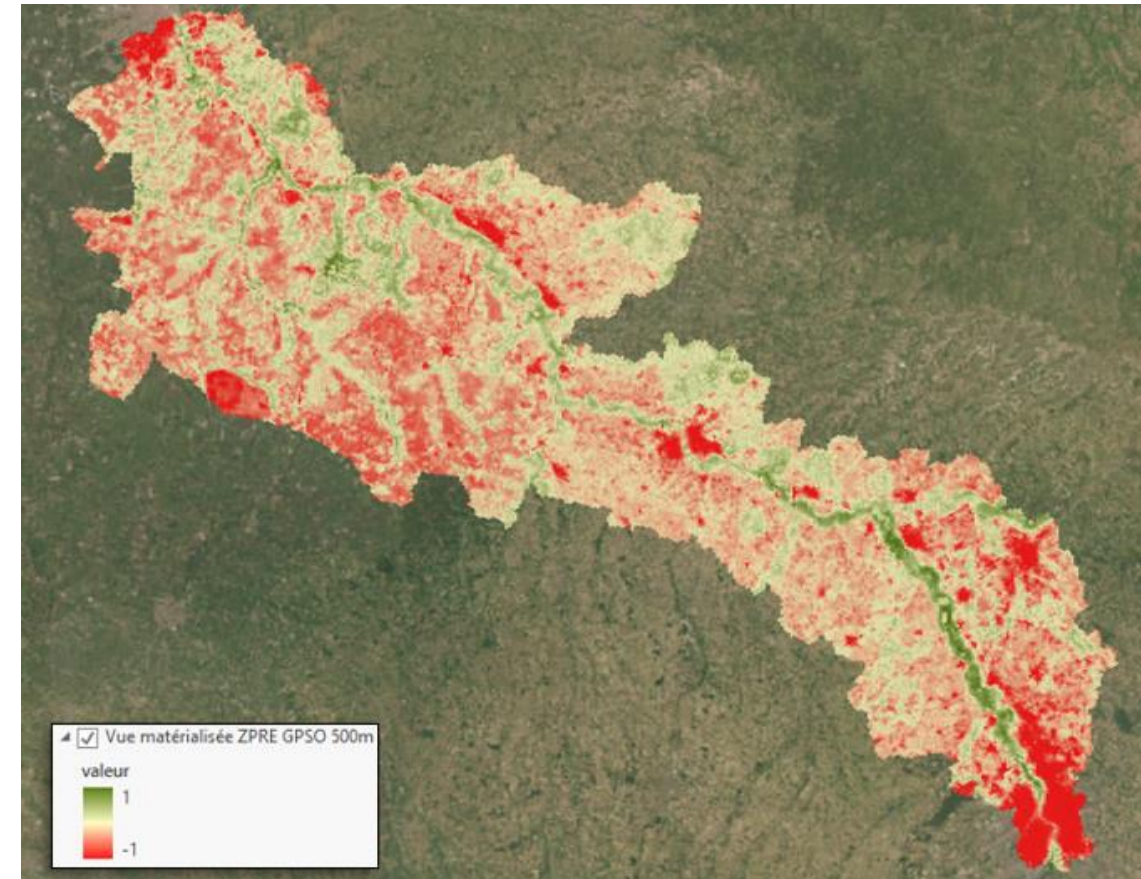
Pour ce faire, l'outil d'analyse des Zones Prioritaires de Recherche est notamment mobilisé. L'objectif de la définition des Zones Prioritaires de Recherche est d'identifier, au sein du périmètre d'investigation, des espaces :

- Présentant des caractéristiques foncières et/ou écologiques favorables à la recherche de sites de compensation (zones de moindres enjeux agricoles et urbains, habitats naturels dégradés, zones de moindres contraintes réglementaires ...)
- Qui répondent aux besoins spécifiques relatifs aux espèces et espaces objet de la compensation (aire de répartition spécifique le cas échéant, typologie de milieux...).

Il s'agit donc d'un premier aperçu des terrains disponibles et de leur favorabilité, réalisé à une échelle macroscopique. Une attention particulière est prioritairement portée aux secteurs proches de la zone d'impact : abords de la bande associée au projet déclaré d'utilité publique d'abord, puis bande de 10 km de part et d'autre ensuite.

Les ZPR Foncières constituant des zones privilégiées de recherche d'opportunités foncières peuvent être croisées avec les ZPR Ecologiques de façon à cibler les zones présentant les potentialités écologiques les plus fortes pour la compensation et des contraintes foncières moindres.

Figure 9 – Extrait de la modélisation ZPRE à l'échelle du périmètre d'investigation considéré (Egis)



9.2.2.4.3 Les principes retenus pour la mise en relation entre les espaces impactés et les sites proposés

Pour les espèces protégées, les principes retenus sont les suivants :

- 1 / Le site de compensation est recherché **au sein du secteur concerné par la zone d'impact** (pour mémoire, 6 secteurs ont été définis).
- 2 / Le site de compensation est recherché **au plus près de la zone d'impact** (en évitant les sites fragmentés par la zone impactée), en tenant compte des capacités de déplacement des espèces concernées, qui seront garantes de la colonisation des sites par les espèces depuis les zones impactées ou depuis les zones adjacentes au site
- Les distances de déplacement retenues sont les suivantes :
 - Amphibiens (toutes les espèces) : 3 km max. (si connectivités existantes) – Pélobate cultripède: 2 km max. ;
 - Reptiles (toutes les espèces) : 3 km max. (si connectivités existantes) ;
 - Insectes saproxylique (Grand Capricorne) : 1 km max. (si connectivités existantes) ;
 - Rhopalocères (Fadet des Laïches, Damier de la Succise, Cuivré des marais) : 5 km max. ;
 - Odonates (Gomphe de Graslin, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Cordulie à corps fin) : 10 km max. ;
 - Petits mammifères terrestres : 10 km (si connectivités existantes) ;
 - Mammifères semi-aquatiques : ensemble du bassin versant (si absence d'obstacles) ;

- Oiseaux (toutes les espèces) : 10 km ;
- Chiroptères sédentaires à faible rayon de dispersion (voir espèces ci-après) : 5 km ;
- Chiroptères sédentaires à grand rayon (voir espèces ci-après) : 10 km ;
- Chiroptères à grande capacité de déplacement (voir espèces ci-après) : 50 km.

Chiroptères sédentaires à faible rayon de dispersion (5 km)	Chiroptères sédentaires à grand rayon de dispersion (10 km)	Chiroptère à grande capacité de déplacement (50 km)
Murin à moustaches, Murin d'Alcathoe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Oreillard roux, Oreillard gris	Barbastelle d'Europe, Sérotine commune, Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe	Grand Murin, Grande Noctule, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Nathusius

3/ S'il existe une aire de **répartition spécifique** pour l'espèce concernée, le site est recherché au sein de cette aire de répartition. Parmi les espèces protégées dont les habitats sont impactés, les espèces à aire de répartition spécifique sont les suivantes :

- Flore (quasiment toutes les espèces) ;
- Fadet des laïches ;
- Cuivré des marais ;
- Rainette ibérique ;
- Cistude ;
- Vison d'Europe ;
- Castor d'Europe ;
- Chiroptères.

Pour les zones humides, les principes associés sont les suivants (voir détail dans la **pièce D1 du DAE**) :

- 1 / Site de compensation recherché au sein de l'entité concernée par la zone d'impact ;
- 2 / Site de compensation recherché au plus près de la zone d'impact, au sein du bassin versant de gestion concerné.

9.2.2.4.4 Eligibilité des sites de compensation

Le processus d'éligibilité des sites donne lieu à la constitution d'une Note d'Eligibilité. Il se décline en 2 étapes principales :

- Étape 1 : Intérêt du site
- Étape 2 : Eligibilité du site.

Le contenu type de ses notes est présenté ci-dessous. Le document contient une série de cartes illustrant les différentes données exploitées.

Figure 10 –Sommaire des Notes d'Eligibilité

1. Etape 1 - Intérêt du site
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels
1.2. Description générale
1.3. Données bibliographiques disponibles
1.3.1. Composantes physiques
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères
1.3.3. Historique du site
1.3.4. Observations issues de la bibliographie (espèces protégées et espèces invasives)
1.3.5. Espèces observées en bibliographie (hors SINP)
1.4. Observations de terrain
1.4.1. Description du contexte paysager
1.4.2. Occupation du sol
1.4.3. Perturbations des milieux
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite
1.5. Intérêt du site pour la compensation
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site
1.5.3. Fonctionnalités
1.5.4. Typologie des mesures envisageables
1.6. Synthèse de l'intérêt du site
2. Etape 2 - Eligibilité du site
2.1. Caractérisation approfondie du site
2.1.1. Conditions de visite
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels
2.1.3. Faune
2.1.4. Flore
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentours
2.1.6. Facteurs de dégradation
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats
2.1.8. Zones humides
2.2. Compensation envisagée
2.2.1. Espèces et habitats ciblés
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides
2.2.3. Coûts des mesures
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

9.2.2.4.5 Etape 1 : intérêt du site pour la compensation

L'étape 1 comprend les analyses et investigations suivantes :

- Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels et descriptions générales ;
- Données bibliographiques disponibles (ces informations sont cartographiées) :
 - Données des milieux physique, naturel et du paysage, au droit du site, en périphérie immédiate (moins de 1 km), et aux abords du site (entre 1 et 5 km), afin de donner une vision plus large de l'intégration du site dans son environnement ;
 - Analyse de photographies aériennes historiques ; ce travail permet d'envisager des axes de restauration sur des milieux anciennement présents, ou de constater des atteintes anciennes (remblais, déchets, etc.) ;
 - Observations naturalistes issues de la bibliographie ;
- Diagnostic terrain dit « diagnostic intérêt du site » ; cette expertise de terrain consiste en un passage d'écologie sur le terrain pour « prendre connaissance du site ». Il s'agit de relever la présence, ou l'absence, des éléments suivants :
 - Occupation du sol (grandes typologies de milieux observées) ; ces informations sont saisies à la parcelle et font l'objet d'une cartographie présentée dans la note ;
 - Perturbations d'origine anthropique ;
 - Observations opportunistes d'espèces faunistiques et floristiques et d'habitats potentiellement favorables pour la faune (arbres isolés, bâtis, murets, mares ou plans d'eau, mares temporaires, ornières...) ;
 - Identification des éléments participant aux fonctionnalités existantes dans le site ou à proximité du site ;
 - Identification du potentiel zone humide sur le site ;
- Première approche des actions envisageables pour la compensation et des cortèges ou espèces pouvant en bénéficier.

À partir de ces données, une synthèse de l'intérêt du site est établie.

En sus des critères suivants : superficie (en ha), distance aux emprises des investigations préalables, structuration de la propriété actuelle du site et dispositions contractuelles privilégiées pour la suite (une acquisition ou un conventionnement), une série de trois indices est proposée, résumant le niveau d'intérêt porté sur le site :

- Un indice de favorabilité foncière ;
- Un potentiel écologique du site pour la compensation (sous-entendu pour les espèces protégées) ;
- Un potentiel zone humide du site pour la compensation.

Les trois indices (indice de favorabilité foncière, potentiel écologique et potentiel zone humide) du site pour la compensation, traduisant du degré d'intérêt du site pour réaliser des mesures de compensation, sont proposés sur une échelle colorée.

Faible (1)

Moyen (2)

Fort (3)

Les matrices utilisées pour la définition des indices et potentiels sont détaillées pages suivantes pour chaque étape de l'éligibilité (paragraphe 8.2.2.4.6B - Définition des indices de favorabilité foncière et du potentiel écologique et zone humide).

En parallèle de la note d'éligibilité Etape 1, une définition des possibilités de compensation sur chacun des sites de compensation est réalisée. Il s'agit de définir, **en vis-à-vis des grandes typologies d'habitats initiaux** de chaque site :

- Les **habitats potentiels associés** (i.e. vers quelle grande typologie d'habitat on souhaite orienter le secteur concerné) ;
- Les **mesures mises en œuvre**, et qui permettent, à terme, de passer de la grande typologie d'habitat initial vers l'habitat potentiel ;

- Les espèces, faunistiques et floristiques, ciblées par les habitats potentiels (et donc par la mise en œuvre des mesures de compensation).

Ainsi, en fin d'Etape 1, une approche des mesures de compensation envisageable est disponible sur chacun des sites présentés. A noter que ce triptyque (habitats potentiels // espèces cibles // mesures) est donné dans les fiches synthèse de chacun des sites, consultable dans le paragraphe 0 -

Présentation détaillée des sites retenus et des mesures envisagées.

9.2.2.4.6 Etape 2 : éligibilité du site

L'objectif de l'étape 2 est d'approfondir la connaissance du site (enjeux écologiques, enjeux zones humides et enjeux fonciers) et de préciser les propositions de restauration/renaturation qui pourraient être menées sur le site pour atteindre les objectifs de compensation. L'étape 2 comprend les analyses et investigations détaillées ci-après :

- Caractérisation approfondie des sites (faune, flore, habitats, fonctionnalité, zones humides...) ;
- Actualisation des indices de favorabilité foncière et du potentiel écologique et zone humide du site ;
- Définition des mesures adaptées aux objectifs ciblés et calcul des gains apportés ;
- Suivi de l'apurement de la dette

A. Caractérisation approfondie des sites sur l'aspect "espèces protégées" et sur l'aspect « zones humides »

- **Caractérisation approfondie des sites sur l'aspect "espèces protégées"** en deux passages sur site. Les périodes de passage sont ajustées au cas par cas, en fonction de la phénologie des espèces cibles ; un passage réalisé par un fauniste et un passage réalisé par un botaniste sont prévus, afin de prendre en compte ces deux sensibilités. Les relevés de terrains comprennent :
 - Pour les milieux naturels : description et cartographie des habitats naturels avec codification EUNIS ;
 - Pour la faune et la flore : listing et localisation des espèces observées / cortèges associés ;
- **Caractérisation approfondie des sites sur l'aspect "zones humides"** ; dans le cas où un intérêt du site pour la compensation zones humides est relevé à l'étape 1, des passages de terrains dédiés à cette thématique sont réalisés en étape 2 :
 - Identification des zones humides, et délimitation ;
 - Description des fonctionnalités associées, selon la Méthode nationale d'évaluation des zones humides – Version 2, élaborée par le MNHN et l'Onema / OFB d'octobre 2023. L'objectif est de disposer d'une expertise sur les états des fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques des zones humides en présence, pour définir la possibilité de mise en œuvre de mesures de compensation pour l'amélioration de ces fonctionnalités.

A l'issue des passages de terrains, une phase de reprise et de consolidation des données permet :

- Le découpage des habitats au sein du site sur la base EUNIS 3 ;
- L'association à chacun des habitats initiaux d'un habitat potentiel (objectif ciblé).

La définition des habitats cibles permettra de cibler, dans les étapes suivantes, les mesures de compensation qui seront envisagées.

B. Définition des indices de favorabilité foncière et du potentiel écologique et zone humide

Comme en étape 1, la même série de trois indices est proposée, mise à jour à la lumière des investigations de niveau étape 2, résumant le niveau d'intérêt porté sur le site.

a. Potentiel écologique et potentiel zone humide

Le potentiel écologique et le potentiel zone humide du site pour la compensation sont donnés sur 3 niveaux :

Faible (1)	Moyen (2)	Fort (3)
------------	-----------	----------

- Le **niveau 3 (Potentiel Fort)**, correspond à un site dans un état fortement dégradé, sur lequel le gain écologique / zone humide est aisément envisageable ;
- Le **niveau 2 (Potentiel Moyen)**, est donné pour les sites où un gain écologique / zone humide est envisageable, mais de manière moins certaine (efficacité et réussite moindre des mesures, surface de compensation restreinte sur le site, difficultés particulières à tenir compte) ;
- Le **niveau 1 (Potentiel Faible)**, concerne les sites pour lesquels la compensation n'est pas envisageable (site présentant déjà un bon état écologique où le gain écologique ne serait pas significatif).

Les matrices ci-après permettent de définir le niveau à renseigner, respectivement pour les potentiels écologiques (espèces protégées) et zones humides des sites pour la compensation. Ces matrices sont utilisées pour les 2 étapes de l'éligibilité.

Potentiel écologique du site pour la compensation		>> Dégradation du site			
		Importante	Assez faible à modérée	Non significative	Nulle
>> Capacité d'accueil de la biodiversité	Fortement améliorable				
	Améliorable				
	Non améliorable				

Potentiel zone humide du site pour la compensation		>> Dégradation de la zone humide			
		Importante	Assez faible à modérée	Non significative	Nulle
>> Présence de zone humide	Présence majoritaire sur le site]50-100] %				
	Surface significative]10-50] %				
	Petite surface]0-10] %				
	Absence de ZH				

b. Indice de favorabilité foncière et indice coût du bien

En étape 2, l'indice de favorabilité foncière est complété avec un critère relatif à la dissociabilité du bâti, comme indiqué ci-dessous.

Enjeux fonciers				Pris en compte	
				étape 1	étape 2
Nombre d'unités foncières (UF) proportionnellement à la superficie du site	Nombre d'UF important	Nombre d'UF modéré	Nombre d'UF faible	X	X
Morcellement du site	Très morcelé	Modérément morcelé	Peu morcelé	X	X
Part des trois unités foncières les plus importantes (3UF+)	La superficie des 3UF+ est inférieure à 60 % de la superficie du site	La superficie des 3UF+ est comprise entre 60 % et 80 % de la superficie du site	La superficie des 3UF+ est supérieure à 80 % de la superficie du site	X	X
Implication des propriétaires*	Adhésion et implication faible	Adhésion et implication modérée	Adhésion et implication forte	X	X
Dissociabilité du bâti	Potentialité faible de dissocier le bâti	Potentialité moyenne de dissocier le bâti	Fortes potentialités de dissocier le bâti	/	X

* La notion « d'implication des propriétaires » est évaluée sur la base des échanges menés dès l'étape 1, afin de témoigner de la facilité à poursuivre les discussions dans les étapes suivantes de la mise en œuvre de la compensation.

L'indice de favorabilité foncière est calculé sur la base des niveaux donnés dans la matrice, en associant une note aux critères, selon la couleur, comme suit :

Note =	1	2	3
--------	---	---	---

Une somme est réalisée sur la base de ces notes.

L'indice de favorabilité foncière final est ainsi défini tel que :

Etape 1	Etape 2	
Somme comprise entre 4 et 6	Somme comprise entre 5 et 8	indice de favorabilité foncière faible
Somme comprise entre 7 et 9	Somme comprise entre 9 et 11	indice de favorabilité foncière moyen
Somme comprise entre 10 et 12	Somme comprise entre 12 et 15	indice de favorabilité foncière fort.

Par ailleurs, **dans le cas où la disposition contractuelle retenue est l'acquisition**, une appréciation du coût du bien est proposée en étape 2 selon les critères suivants :

Coût du bien	Site avec bâti et/ou montant demandé très supérieur à la valeur du marché	Montant demandé supérieur à la valeur du marché	Montant demandé proche de la valeur du marché
--------------	---	---	---

C. Définition des mesures

En s'appuyant sur les données collectées, l'Etape 2 a également pour objectif d'affiner la définition des mesures sur chaque site de compensation. Le processus et les hypothèses mise en œuvre sont les suivants :

- Au sein des sites, le sous-découpage réalisé au cours de l'Etape 1 pour définir les grandes typologies d'habitats initiaux présents sur les sites est conservé ;
- Ledit sous-découpage est affiné en s'assurant que sont bien recensées :
 - Les mares existantes ;
 - Les haies et alignements d'arbres, existants et proposés en mesures compensatoires ;
 - Les bandes enherbées, îlots naturels et lisière étagées, existants et proposés en mesures compensatoires ;

Les mesures de compensation préconisées pour chaque « élément géographique » issu des découpages précédents sont définies telles que :

- Une seule mesure dite « principale » (cf. paragraphe 8.2.5) est définie pour chaque élément géographique ;
- Plusieurs mesures « annexes » peuvent être définies pour chaque élément géographique.

Il est donc obtenu de potentielles successions de mesures (par exemple « Principale » - « Annexe 1 » - « Annexe 2 » - « Annexe 3 ») pour chaque élément géographique.

Les mesures étant ainsi définies pour chaque site de compensation, il est proposé :

- Une première approche de la gestion ultérieure du site envisageable à ce stade, et des acteurs parties-prenantes ;
- Une estimation du coût global des mesures de restauration et des mesures de suivi envisagées sur le site, en s'appuyant sur des retours d'expérience des différentes parties prenantes.

En dernier lieu, le gain inhérent à chacun des éléments géographiques est calculé en UC, sur la base des cinq (5) critères du paragraphe 8.2.1.2. A noter que les valeurs des critères « Efficacité de la mesure » et « Dynamique d'habitat » sont définies spécifiquement pour chaque séquence portée par une mesure dite « Principale ».

D. Suivi de l'apurement de la dette

L'absence de perte nette telle que définie dans le paragraphe 8.2.1.3 nécessite de suivre spécifiquement l'apurement de la dette, via la balance entre cette dernière et le gain.

Pour le suivi de la compensation écologique dans le cadre du DAE 1 du GPSO, un tableau de bord interactif est mis en place. L'objectif de cet outil est d'assurer un double suivi :

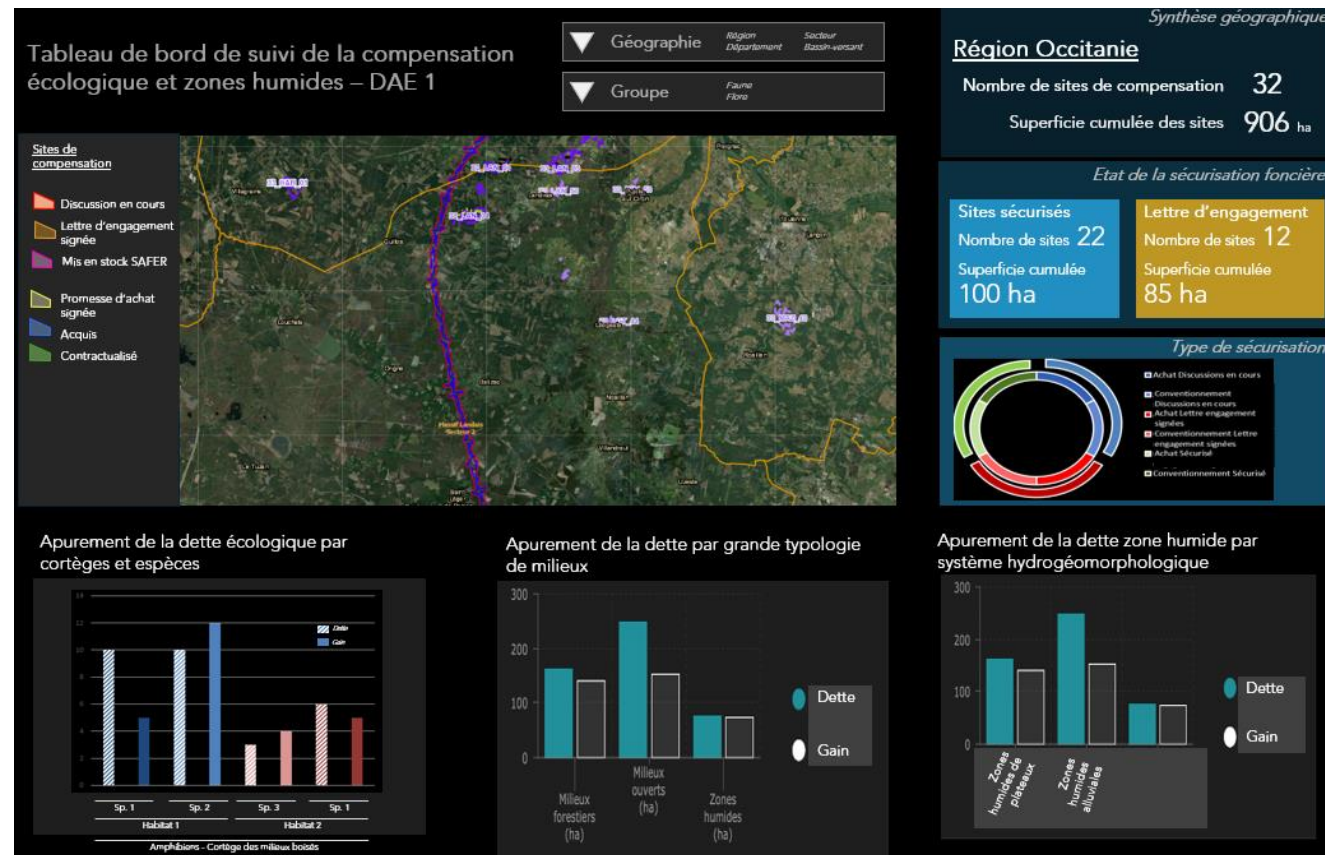
- Le suivi de l'avancement de la sécurisation des sites de compensation ;
- Le suivi de l'apurement de la dette.

L'interface se décompose de la manière suivante :

- Une zone de filtres, permettant de choisir :
 - une aire géographique : région // département // secteur (1 à 6) // bassin versant ;
 - un groupe écologique : amphibiens, mammifères, reptiles, insectes, chiroptères, oiseaux, ou flore ;
- Un encart synthèse géographique, rappelant l'intitulé du filtre sélectionné, le nombre de sites associé, et la somme des superficies de sites concernés ;
- Un encart cartographique :
 - dynamique selon le filtre géographique choisi ;
 - sur fond orthophotographique ;
 - disposant d'une légende basée sur l'état de sécurisation : Discussions en cours, Lettre d'engagement signée, Mis en stock Safer, Promesse d'achat signée, Acquis, Contractualisé ;
 - avec une fenêtre d'information « au clic » sur chaque site, présentant :
 - le nom du site
 - son secteur
 - son bassin-versant
 - sa superficie
 - sa distance au projet
 - le mode de sécurisation visé (achat ou conventionnement) ;
 - l'objectif de compensation : Faune/Flore // Zones Humides // Faune/Flore & Zones Humides ;
- Un encart sur le nombre de sites, et la surface associée, et ce pour les sites sécurisés et disposant de lettres d'engagement (dynamique sur le filtre géographique) ;
- Un encart statistique sur la sécurisation : selon achat ou conventionnement, décrit la part en « discussions en cours, en « lettre d'engagement signée » et en « sécurisé » (dynamique sur le filtre géographique) ;
- Une série de trois (3) diagrammes en barres, donnant l'apurement de la dette écologique par espèce ou cortège (graphique n°1), par grande typologie de milieux (graphique n°2) et pour les zones humides par bassin versant (graphique n°3). Les deux diagrammes concernant la compensation au titre des espèces protégées et de leurs habitats donnent en vis-à-vis la dette et le gain, en UC.

9.2.3 Sécurisation foncière des milieux éligibles à la compensation écologique

Figure 11 – Extrait du tableau de bord de suivi de la compensation écologique et zones humides (valeurs fictives à titre illustratives).



Outre le suivi de l'apurement de la dette compensatoire, cet outil dispose d'un rôle d'aiguillage quant aux potentiels manques en termes de gains, et permet ainsi de cibler précisément les recherches foncières sur des secteurs ou milieux définis.

La sécurisation foncière de milieux éligibles à la compensation écologique comporte deux composantes : la sécurisation de la mise à disposition du foncier au sens strict et la sécurisation de la gestion qui en est faite.

« Les mesures compensatoires font appel à une ou plusieurs actions écologiques : restauration ou réhabilitation, création de milieux et/ou, dans certains cas, évolution des pratiques de gestion permettant un gain substantiel des fonctionnalités du site de compensation. Ces actions écologiques sont complétées par des mesures de gestion afin d'assurer le maintien dans le temps de leurs effets. » (lignes directrices nationales sur la séquence ERC). Cela nécessite :

- De disposer d'un site par la propriété ou par contrat (maîtrise foncière ou d'usage du support de la mesure) ;
- Et de déployer :
 - Des mesures techniques visant à l'amélioration de la qualité écologique des milieux naturels (restauration ou réhabilitation) ou visant la création de milieux ou à modifier les pratiques de gestion antérieures ;
 - Des mesures de gestion pendant une durée adéquate.

Les supports des mesures compensatoires peuvent être :

- Une surface foncière sécurisée correspondant à un milieu éligible et validé par le service instructeur ;
- Un bâtiment, un ouvrage sur lequel une action de sécurisation ou des travaux de réhabilitation viendront pleinement participer au respect de l'équivalence écologique (sécurisation d'un bâtiment abritant un gîte à chiroptères, rétablissement de la transparence écologique d'un pont routier au bénéfice du Vison d'Europe...).

La sécurisation foncière de milieux éligibles à la compensation écologique est prévue soit :

- Par acquisition foncière** par la maîtrise d'ouvrage pouvant être suivie d'une rétrocession à un organisme de gestion ;
 Les parcelles acquises le seront pour le compte d'un organisme de gestion agréé au titre de la protection de la nature (type Conservatoire des Espaces Naturels), aux départements (Espace Naturel Sensible...) avec financement de leur restauration, leur gestion et des suivis écologiques afin de garantir la pérennité des mesures de compensation.
- Par conventionnement** avec le propriétaire qui prend la forme soit :
 - D'une convention d'usage du site dans le cas où le propriétaire n'exploite pas le terrain,
 - D'une convention de gestion avec le propriétaire si ce dernier en garde l'exploitation (agriculteur par exemple) ; cette dernière convention définit alors les actions écologiques et de gestion qui seront à appliquer par le propriétaire sur la durée de la compensation ;

Le conventionnement a montré, depuis de nombreuses années, son efficacité notamment au travers des programmes de mesures agroenvironnementales. Il est particulièrement applicable dans les cas où la pratique d'activité agricole ou sylvicole est un des facteurs contribuant à une certaine sorte de biodiversité (pâturage extensif en zones humides, fauche tardive...), et lorsque, les mesures ne mettent pas en opposition les pratiques agricoles ou sylvicoles et les exigences écologiques des espèces.

Il existe différents types de contrats : Bail emphytéotique, bail rural, bail rural environnemental, bail « SAFER », Obligations Réelles Environnementales (ORE).

C'est ce dernier dispositif qui est actuellement privilégié.

Obligations Réelles Environnementales (ORE)

Ce dispositif permet d'inscrire les actions menées sur une longue durée.

En effet, la mise en place d'une ORE nécessite que le propriétaire signe un contrat établi en forme authentique, avec un cocontractant qui peut être : une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.

L'acte notarié formalisant le contrat ORE est ensuite publié au service de la publicité foncière.

Cette procédure obligatoire permet d'établir la validité du contrat et d'assurer son transfert en cas de mutation du bien immobilier (vente, héritage...).

L'inscription au service de publicité foncière garantira l'information des propriétaires successifs et le transfert effectif du contrat ORE au nouveau propriétaire.

La mise en œuvre d'un contrat ORE par un propriétaire sur sa parcelle donne lieu à une contrepartie définie par le propriétaire et le cocontractant. Celle-ci peut consister en une assistance technique, une indemnité financière ou en nature, par exemple proportionnée à un manque à gagner ou à un investissement réalisé par l'exploitant.

Les obligations environnementales auxquelles est tenu le propriétaire du bien immobilier, suite au contrat « ORE », sont attachées à ce bien.

La durée du contrat ORE est librement fixée par les parties, dans une limite maximale de 99 ans.

Dans tous les cas, la sécurisation s'accompagnera d'un financement des mesures de restauration et de gestion conservatoires adaptées aux enjeux, des conventions-cadres (ou cahiers des charges) permettront de définir les engagements entre le maître d'ouvrage et l'organisme gestionnaire.

La convention et le contrat définissent en effet les actions écologiques et de gestion qui seront à appliquer par le gestionnaire ou l'exploitant sur la durée de la compensation. La sécurisation de la gestion est d'autant plus forte que la durée est longue, mais également que la mesure a été conçue en tenant compte des contraintes agricoles et du système d'exploitation dans le cas de mesures liées à l'activité agricole comme les mesures agroécologiques.

La sécurisation foncière est mise en œuvre en deux étapes :

- Pré sécurisation des sites, en parallèle de l'analyse de leur éligibilité ; cette étape est en cours ;
- Sécurisation définitive par anticipation (certains sites sont d'ores et déjà acquis par SNCF Réseau) ou une fois l'arrêté d'autorisation obtenu.

Pour la sécurisation foncière des sites, SNCF Réseau mobilise les SAFER (SAFER Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) et la société SEGAT, selon deux processus :

- Pour les sites proposés par les SAFER (sites proposés pour acquisition), le processus est le suivant, si le site présente un intérêt pour la compensation :
 - 1 / Publicité Safer
 - 2 / Positionnement de SNCF Réseau pour l'achat du bien
 - 3 / Avis du comité technique départemental de la SAFER
 - 4 / Décision d'attribution par le comité de validation régional de la Safer
 - 5 / Si l'attribution en faveur de SNCF Réseau est confirmée, le site est mis en stock (acquisition) par la SAFER pour le compte de SNCF Réseau.

- Pour les autres sites, le processus est le suivant si le site présente un intérêt pour la compensation :
 - 1 / Echange avec le propriétaire sur le type de contractualisation envisagé (acquisition, convention de gestion et l'Obligation Réelle Environnementale)
 - 2 / Présécurisation par le biais de lettres d'engagement du propriétaire, validant un accord préalable de mise à disposition de sa (ses) parcelle(s).
 - 3 / Sécurisation définitive

En cas d'acquisition, la sécurisation définitive du foncier nécessite :

- Avis des domaines,
- Proposition d'achat par SNCF,
- Accord des parties formalisé par une promesse d'achat puis une réitération de la promesse par un acte de vente notarié.

En cas de conventionnement/ORE, la sécurisation définitive du foncier nécessite :

- la mise au point d'un plan de gestion,
- La signature d'une convention/ORE détaillant les modalités des mesures à mettre en œuvre par le propriétaire ou MOA, les modalités d'indemnisation...

Des solutions adaptées à chaque situation seront proposées pour avoir une garantie durable de maîtrise foncière, des gestionnaires compétents engagés dans la durée, dans le cadre de projets de territoire et un niveau adéquat de gain écologique.

En Nouvelle-Aquitaine, les sites étudiés en partenariat avec le CEN Nouvelle-Aquitaine et mis en stock par la Safer, pour le programme de compensation du GPSO, ont vocation à être gérés et suivis par le CEN.

D'autres partenariats seront développés notamment avec les opérateurs de terrain (collectivités, associations de protection de l'environnement...) pour assurer la mise en œuvre et le suivi des sites de compensation du GPSO acquis.

SNCF Réseau envisage par ailleurs, dans les prochaines étapes du projet, de développer des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR). Ce dispositif, en faveur de la biodiversité, introduit dans le Code de l'environnement en octobre 2023, permettra la mutualisation et l'anticipation de mesures de compensation, sur des surfaces conséquentes, avec des opérateurs de compensation reconnus, dans le cadre de sites agréés par l'Etat. Cet agrément et leur suivi par l'État garantissent la qualité des actions de restauration, de renaturation et de développement d'éléments de biodiversité menées dans la durée, avec une maîtrise foncière, concourant à une meilleure efficacité écologique, dans une démarche de planification écologique dans les territoires.

9.2.4 Principe de mutualisation

La mutualisation des mesures est prise en compte dans la quantification de la compensation. Pour certaines espèces se développant dans le même type de milieux, une même mesure compensatoire peut être considérée comme efficace pour plusieurs espèces (mutualisation interspécifique). La mutualisation de la compensation relative aux espèces protégées avec celle concernant les zones humides est également recherchée (mutualisation inter-procédures). Quand cela est possible, les zones humides restaurées deviennent en effet également propices aux espèces protégées associées aux milieux humides et subissant des impacts résiduels engendrés par le projet.

Sur le même principe, l'ensemble des mesures mises en œuvre pour la biodiversité remarquable bénéficiera à la biodiversité en général. Par exemple, la création d'une mare pour les amphibiens patrimoniaux offrira des opportunités de développement pour un cortège d'espèces animales et végétales non remarquables (invertébrés, plantes inféodées aux milieux humides ...). De même, la préservation d'arbres « gîtes » justifiée pour les chiroptères arboricoles, favorisera à terme l'installation d'une grande diversité d'espèces : oiseaux (pic, rapaces nocturnes), insectes xylophages notamment, mammifères arboricoles (écureuil roux).

Pour la mutualisation entre espèces, la réflexion par grands types d'habitats est privilégiée du fait de leur intérêt et des cortèges d'espèces qui y sont associés : cortège des habitats boisés, cortège des habitats ouverts, cortège des habitats semi-ouverts, cortège des habitats humides, cortège des habitats aquatiques.

9.2.5 Mesures de compensation

Chaque mesure compensatoire est conçue en réponse à un impact résiduel notable (= impact significatif pour les espèces protégées subsistant après application des mesures d'évitement puis de réduction). Les lignes directrices nationales sur la séquence ERC ont apporté des précisions sur la nature des mesures compensatoires. Elles précisent que les mesures compensatoires font appel à des actions de réhabilitation et restauration et/ou de création de milieux et/ou d'évolution des pratiques de gestion. Ces mesures sont complétées par des mesures de gestion conservatoire (ex. : pâturage extensif, entretien de haies, etc.) afin d'assurer le maintien de la qualité environnementale des milieux. Une mesure de gestion permettant de « définir les modalités et la durée de gestion des mesures de réduction et de compensation » consiste en une ou plusieurs actions prolongées visant à maintenir un milieu dans un état favorable à la biodiversité.

Une mesure peut être qualifiée de compensatoire lorsqu'elle réunit ces trois conditions :

- 1 : disposer d'un site par la propriété ou par contrat, permettant de garantir une sécurisation foncière durable du site ;
- 2 : déployer des mesures techniques visant à l'amélioration de la qualité écologique des milieux naturels (restauration ou réhabilitation) ou visant la création de milieux, ou modifier les pratiques de gestion antérieures ;
- 3 : déployer des mesures de gestion durables des milieux pendant une durée adéquate.

Les différents types et catégories de mesures compensatoires sont définis selon la clef de classification ci-après.

Tableau 4 : Mesures compensatoires selon la grille du guide Théma

Type	Catégorie	Sous-catégorie des mesures
C1 - Création de milieux	1. Actions concernant tous types de milieux	a. Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes
		b. Aménagements ponctuels (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaires à une mesure C1.a ou à une mesure C2 <i>Suite aux retours des services de l'état, il a été choisi de considérer cette mesure comme une mesure d'accompagnement.</i>
		c. Respect des prescriptions d'un arrêté de prescription générale (à préciser)

Type	Catégorie	Sous-catégorie des mesures
C2 – Restauration / Réhabilitation	1. Actions concernant tous types de milieux	d. Autre : à préciser
		a. Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau
		b. Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
		c. Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais
		d. Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées
		e. Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.
		f. Restauration de corridor écologique
		g. Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
		h. Respect des prescriptions d'un arrêté de prescription générale (à préciser)
		i. Autre : à préciser
C2 – Restauration / Réhabilitation	2. Actions spécifiques aux cours d'eau, annexes hydrauliques, étendues d'eau stagnantes, zones humides et littorales soumis au balancement des marées	a. Reprofilage / Restauration de berges (y compris suppression des protections)
		b. Amélioration / entretien d'annexes hydrauliques / décolmatage de fond et action sur la source du colmatage
		c. Reconnexion d'annexes hydrauliques avec le cours d'eau / reconnexion lit mineur/lit majeur / Restauration de zones de frayères
		d. Restauration des conditions hydromorphologiques du lit mineur de cours d'eau
		e. Restauration des modalités d'alimentation et de circulation de l'eau au sein d'une zone humide
		f. Restauration de ripisylves existantes, mais dégradées
		g. Modification ou équipement d'ouvrage existant
		h. Arasement ou dérasement d'un obstacle transversal, d'un seuil, d'un busage
		i. Aménagement d'un point d'abreuvement et mise en défens des berges ou de l'estran
		k. Autre : à préciser
C3 – Evolution des pratiques de gestion	1. Abandon ou changement total des modalités de gestion antérieures	a. Abandon ou forte réduction de tout traitement phytosanitaire
		b. Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de sénescence, autre (à préciser)
		c. Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive
		d. Respect des prescriptions d'un arrêté de prescription générale (à préciser)
		e. Autre : à préciser
	2. Simple évolution des modalités de gestion antérieures	a. Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau
		b. Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux (à préciser par le maître d'ouvrage)
		c. Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine
		d. Respect des prescriptions d'un arrêté de prescription générale (à préciser)
		e. Autre : à préciser

La mesure comprend alors :

- La maîtrise d'un site à long terme (par la propriété ou par contrat ou par servitude)
- Une des trois modalités d'action ci-dessous :
- La mesure de compensation vise à créer un habitat ou un milieu (sur un site où il n'existait pas initialement) : Mesure création/ renaturation C1 ;
- La mesure de compensation vise à faire évoluer l'habitat ou le milieu vers un état écologique plus favorable : Mesure de restauration/ réhabilitation C2 ;

- La mesure vise à faire évoluer positivement les pratiques de gestion de l'habitat ou du milieu dans le temps et de façon pérenne sans intervention initiale : correspond à une adaptation temporelle du projet : Mesure évolution des pratiques de gestion C3 ;
- Des mesures de gestion ;
- Des suivis adaptés permettant de vérifier l'atteinte des objectifs initiaux (son efficacité).

Le guide Théma précise qu'une des trois modalités C1, C2 ou C3 doit être retenue, avec ou sans mesures annexes.

En s'appuyant sur la classification du guide Théma, l'ensemble des mesures compensatoires adaptées au contexte et aux espèces impactées par les investigations préalables a fait l'objet d'une présentation sous forme de fiche mesure.

Le tableau suivant présente la liste des mesures compensatoires proposées à ce jour, en distinguant :

- Les mesures généralistes ;
- Les mesures spécifiques aux espèces particulières ;
- Les mesures relatives uniquement aux zones humides.

En outre, chaque mesure dispose d'une typologie de réalisation, définie pour permettre l'attribution de coefficient d'efficacité des mesures par la suite :

- Principale** : la mesure est réalisée sur une surface définie, et permet d'atteindre la grande typologie d'habitat potentiel (i.e. ciblé) définie ;
- Annexe** : la mesure est applicable en parallèle d'une mesure principale, en tant qu'action ou que modalité de gestion, ou bien de manière ponctuelle au sein de la surface définie.

Tableau 5 : Synthèse des mesures compensatoires proposées

Codes mesures	Codes Théma	Typologie de réalisation	Intitulés des mesures	Éléments visés
G_NAT - Mesures généralistes				
G_NAT_C01 - Création / Restauration de milieux ouverts				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Principale	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Milieux ouverts humides : prairies humides, tourbières et marais Milieux ouverts mésophiles ou thermophiles : prairies sèches et pelouses Cortèges de milieux ouverts / Fadet des Laïches, Azuré des mouillères, Azuré du Serpolet
G_NAT_C012	C2.1d	Principale	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	
G_NAT_C013	C2.1e	Principale	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	
G_NAT_C014	C3.2a	Annexe	Gestion de la végétation par fauche extensive	
G_NAT_C015	C3.2a	Annexe	Gestion de la végétation par pâturage extensif	
G_NAT_C02 - Création / Restauration de milieux semi-ouverts				
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Principale	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Milieux semi-ouverts : landes, bocages Cortège des milieux semi-ouverts / Fauvette pitchou
G_NAT_C022	C1.1a	Annexe	Création et restauration d'arbres têtards	
G_NAT_C023	C2.1e	Principale	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	
G_NAT_C03 - Création / Restauration de milieux forestiers				
G_NAT_C031	C1.1a	Principale	Création de milieux boisés naturels	Milieux forestiers Cortège des milieux forestiers / Grand Capricorne
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Principale	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	

Codes mesures	Codes Théma	Typologie de réalisation	Intitulés des mesures	Éléments visés
G_NAT_C033	C3.1b	Annexe	Création d'îlots de sénescence	
G_NAT_C04 - Création / Restauration de milieux aquatiques				
G_NAT_C041	C1.1a	Annexe	Création de mares et dépressions	Milieux aquatiques - eaux stagnantes Cortège des milieux aquatiques / Pélobate cultripède, Rainette ibérique, Vison d'Europe
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Principale	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	
G_NAT_C05 - Création / Restauration de milieux agricoles 'favorables' à la biodiversité				
G_NAT_C051	C1.1a	Principale	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Milieux agricoles Cortège des milieux agricoles / Oedicnème criard, Busard Saint-Martin, Elanion blanc
G_NAT_C052	C2.1d	Principale	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	
G_NAT_C053	C3.2a	Principale	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	
G_NAT_C054	C3.2b	Principale	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	
G_NAT_C06 - Création / Restauration de tous les milieux cibles				
G_NAT_C061	C2.1b	Annexe	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Ensemble de la biodiversité et zones humides
G_NAT_C062	C2.1b	Annexe	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	
G_NAT_C063	C2.1i	Annexe	Traitement de la Fougère aigle	
S_NAT-Mesures spécifiques aux espèces particulières				
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Annexe	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Cistude d'Europe
S_NAT_CGue		Annexe	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Guêpier d'Europe
Mesures relatives uniquement aux zones humides				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Annexe	Bouchage de drains et fossés de drainage	Cortège zones humides Amphibiens
S_NAT_CZH02	C2.1c	Principale	Restauration de milieux tourbeux	Cortège zones humides Amphibiens

Ces mesures sont renforcées par des mesures d'accompagnement listées ci-dessous.

Tableau 6 : Synthèse des mesures d'accompagnement proposées

Code mesure	Code Théma	Intitulé de la mesure	Éléments visés
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Reptiles, Amphibiens, Micromammifères
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Chiroptères, Oiseaux cavicoles
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Chiroptères, Oiseaux cavicoles et anthropophiles
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Tous cortèges
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du <i>Lotus angustissimus</i> et <i>Lotus hispidus</i>	<i>Lotus angustissimus</i> et <i>Lotus hispidus</i>
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du <i>Serapias cordigera</i>	<i>Serapias cordigera</i>
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Espèces végétales protégées cibles

Les fiches sont présentées en annexe du présent dossier. Elles contiennent les informations détaillées ici.

Code mesure GPSO	Nom de la mesure dans l'étude GPSO	C	A	1
Code Théma	Nom Théma			
Efficacité de la mesure	2	Applicable en zone humide	3	
Objectif(s)	4			
Contexte	5			
Éléments ciblés Cortèges/espèces	6			
Description opérationnelle		Action zone humide	Faisabilité technique	
Action 1	7	8	TA	AA
Action 2			TA	AA
Conditions de mise en œuvre				
10				
Modalités de gestion associées				
11				
Mesures associées				
12				
Modalités de suivi de la mesure				
13				
Délai estimé de la participation effective des nouveaux milieux		14		
Période de réalisation des travaux		15		
Coût estimé des travaux (hors modalités de gestion et suivi de la mesure)		16		

1

Définition du type de mesure
La lettre en couleur indique s'il s'agit d'une mesure compensatoire (C) ou d'accompagnement (A).

2

Estimation du coefficient d'efficacité
Ce coefficient permet d'estimer l'efficacité de la mesure, il est déterminé à partir de retours d'expériences et d'avis d'expert.

3

Applicable en zone humide
Cette case est cochée lorsque la mesure est également applicable en zone humide.

4

Définition du ou des objectif(s)
Le ou les objectifs de la mesure sont toujours de la restauration ou de la création d'habitats d'espèces, sauf pour les mesures de gestion.

5

Définition du contexte
Le contexte fait référence à l'historique (pratiques actuelles ou passées) et l'état initial des milieux avant la mise en place de la mesure. L'apport des milieux visés pour la biodiversité peut également être défini ici.

6

Définition des éléments ciblés
Taxons, espèces ou milieux pour lesquels la mesure a été réfléchi.

7

Liste des actions à mettre en place
Afin de mener à bien une mesure, la mise en place de différentes actions est souvent nécessaire. La ou les actions nécessaires au bon déroulement de la mesure sont citées ici.

8

Action zone humide
Lorsque la mesure est réalisable en zone humide, les actions sont rattachées aux actions issues du guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (G. Gayet, F. Baptist, J. Biaunier, P. Caessteker, J.-C. Clément, M. Fossey, S. Gaucherand, F. Isselin-Nondedeu, A. Lemot, F. Mesléard, B. Padilla et O. Pelegrin).

15

Période de réalisation des travaux
Période à cibler pour la réalisation des travaux d'aménagement

16

Coût estimé
Ratio à l'hectare ou au linéaire

9

Faisabilité technique
La faisabilité informe sur la capacité de réaliser l'action avec succès. Les faisabilités techniques des actions sont également issues du guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (G. Gayet, F. Baptist, J. Biaunier, P. Caessteker, J.-C. Clément, M. Fossey, S. Gaucherand, F. Isselin-Nondedeu, A. Lemot, F. Mesléard, B. Padilla et O. Pelegrin).
Avec une faisabilité technique pré-évaluée par le guide national avec les classes suivantes : TA = Très aléatoire, AA = Assez aléatoire, AB = Assez bonne, B = Bonne.

10

Conditions de mise en œuvre
Description détaillée des actions à mettre en place et potentiellement des conditions préalables à leur réalisation.

11

Modalités de gestion associée
Pratiques à mettre en place afin d'assurer le maintien ou favoriser le développement de l'habitat d'espèces visé. La notion de maintien d'un bon état écologique est au cœur de ces modalités.

12

Mesures associées
Mesures de compensation ou d'accompagnement décrites dans le cahier de mesures et pouvant être utiles au bon déroulement de la mesure décrite.

13

Modalités de suivi de la mesure
Sélection des suivis et/ou indicateurs de suivis pouvant être utilisés pour s'assurer de l'efficacité de la mesure.

14

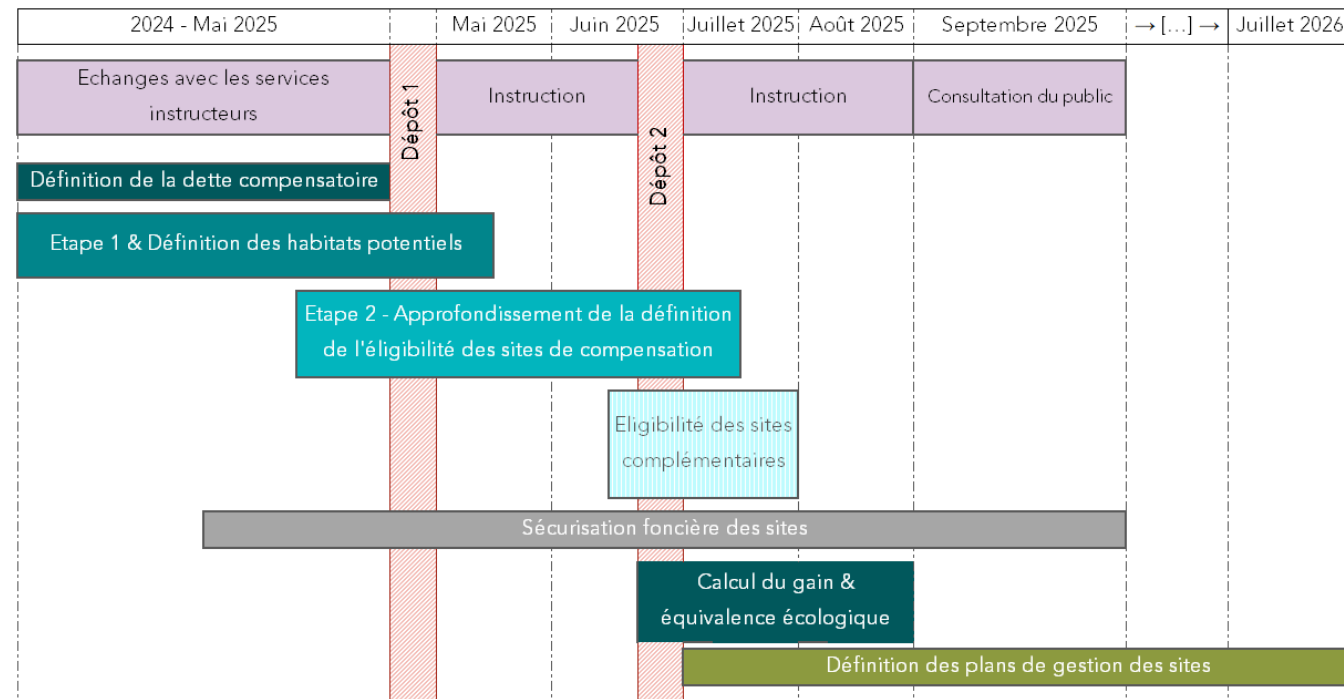
Délai estimé de la participation effective des nouveaux milieux
Temps nécessaire pour que les milieux soient créés ou restaurés et que les fonctions visées par les mesures compensatoires soient rétablies. Il s'agit donc du temps nécessaire pour atteindre les objectifs et que les espèces utilisent le milieu.

9.3 Déroulé de la stratégie mise en œuvre : une démarche progressive pour garantir l’apurement global de la dette écologique

La définition de l’élégibilité écologique des sites de compensation est mise en œuvre selon un processus en deux étapes (respectivement appelées étape 1 et étape 2), telles que présentées dans le paragraphe 8.2.2 - Méthodologie de recherche des sites et d’analyse de l’élégibilité.

Ce process est décrit dans la chronologie schématisée dans la figure ci-après.

Figure 12 – Schématisation du processus de caractérisation de l’élégibilité écologique des sites de compensation



L’intégralité des sites présentés a d’ores et déjà fait l’objet d’une caractérisation dite étape 1 « intérêt du site ».

Les résultats complets de cette étape sont présentés dans l’annexe 12.3 « Notes d’élégibilité ».

Cette caractérisation étape 1 a conclu sur :

- L’intérêt écologique manifeste de tous les sites proposés pour la compensation ;
- Les mesures à mettre en œuvre et les habitats potentiels. (i.e. habitats naturels envisagés suite à la mise en œuvre des mesures de compensation).

Les investigations Etape 2 sont en cours, avec un taux de réalisation de plus de 75%, à date , pour la faune, et de plus de 50% pour la flore. L’état des investigations sur l’ensemble des sites présentés, ainsi que les dates de passage restantes sont donnés dans le Tableau 6 : Tableau de synthèse des sites de compensation, en pages suivantes.

Figure 13 – Avancement des investigations de terrain liées à l’élégibilité des sites pour la compensation écologique (au 19-06-25)

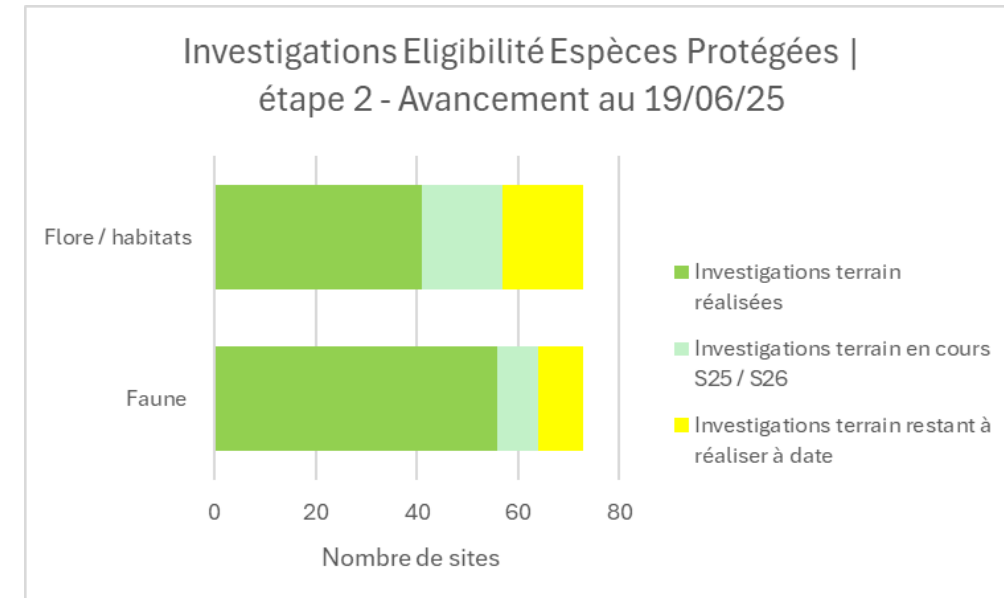
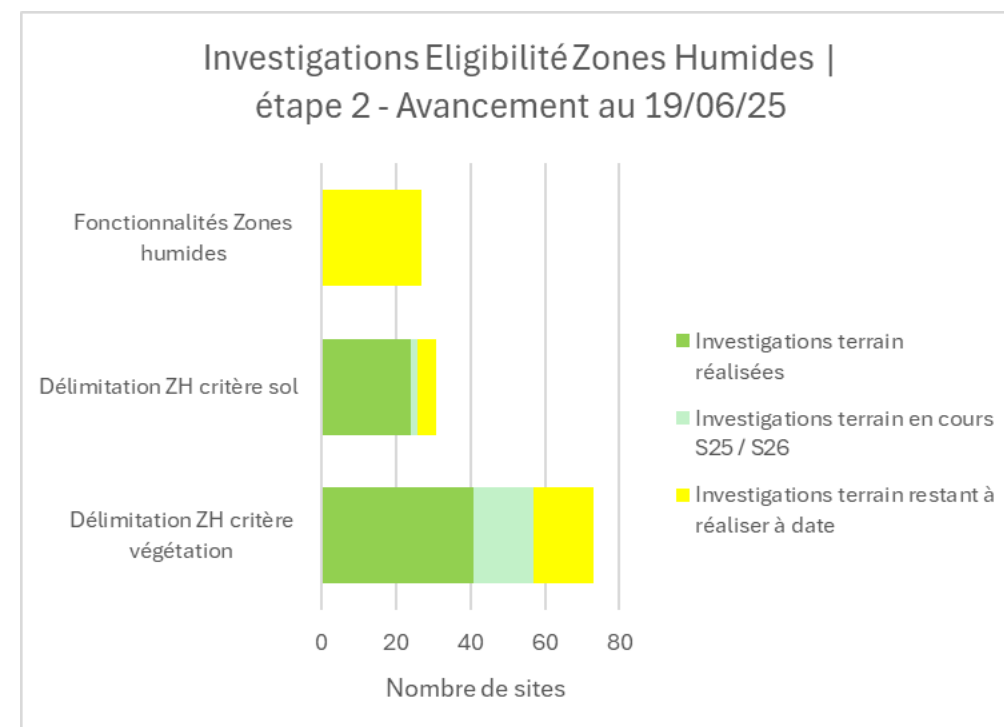


Figure 14 – Avancement des investigations de terrain liées à l’élégibilité des sites pour la compensation des zones humides (au 19-06-25)



Les sites présentent également une sécurisation foncière avancée, telle que rappelée dans le *Tableau 3 – Suivi de l’avancement de la caractérisation de l’éligibilité des sites de compensation* et détaillé dans le paragraphe 8.3.2.6 - *Présentation des sites et des mesures de compensation retenues*.

Concernant la sécurisation foncière des sites de compensation, la décomposition proposée est la suivante :

- **Discussion en cours** : le compte de propriété du foncier est vendeur, ou dans une optique de conventionnement, les négociations contractuelles sont en cours ;
- **Lettre d’engagement signée** : le compte de propriété s’est engagé, sur le principe, à la réalisation des mesures de compensation (via l’acquisition des parcelles ou le conventionnement) sur les parcelles concernées, et matérialisé par une lettre signée ;
- **Mis en stock SAFER** : les terrains ont été acquis par la SAFER Nouvelle-Aquitaine, ou la SAFER Occitanie pour le compte de SNCF Réseau ;
- **Acquis** : le foncier du site appartient à SNCF Réseau ;
- **Conventionné** : le compte de propriété a signé une convention avec SNCF Réseau.

A noter que la Figure 15 – Avancement de la sécurisation foncière des sites de compensation par secteur (au 19-06-25) fait état de la moindre quantité, en termes surfaciques, de sites dans le secteur 4.

Figure 15 – Avancement de la sécurisation foncière des sites de compensation par secteur (au 19-06-25)

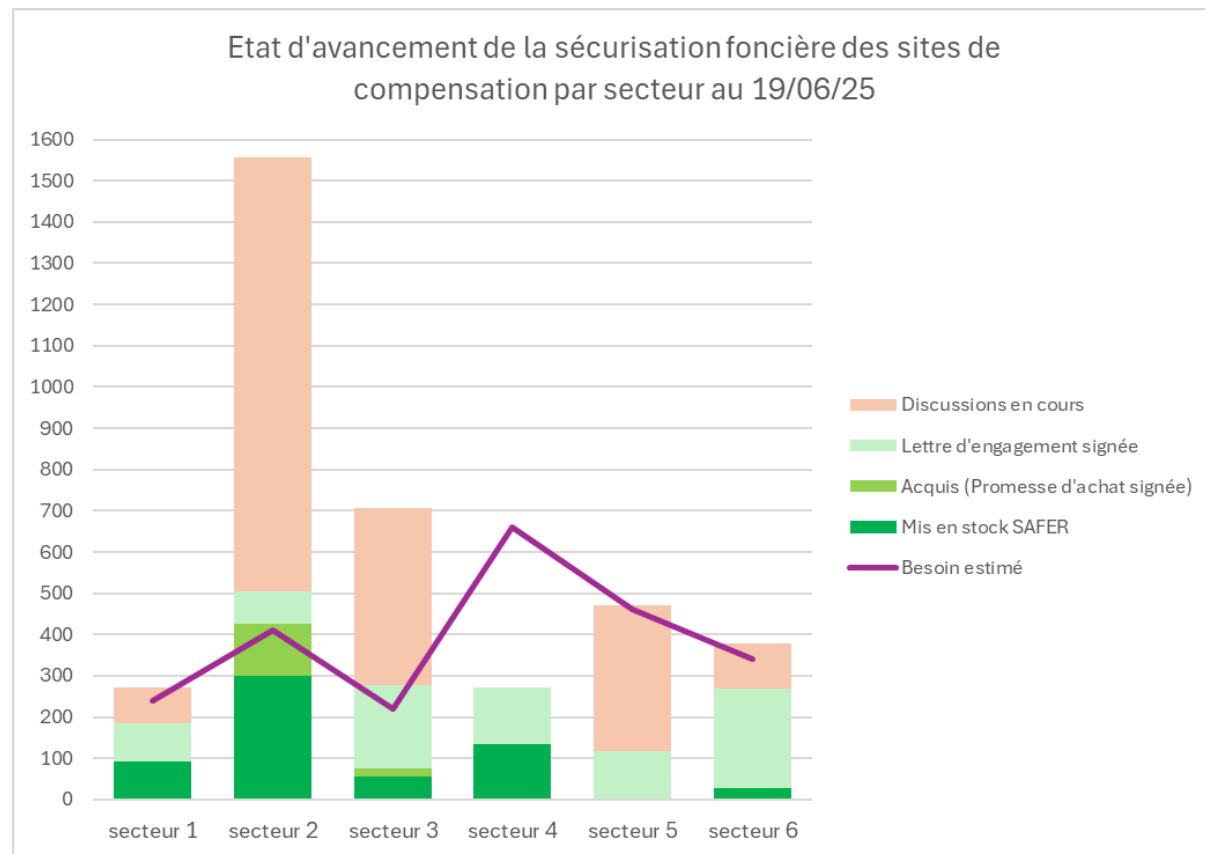


Figure 16 – Modalités des sécurisation envisagés par secteur, en nombre de site (en haut) et en relatif (en bas)

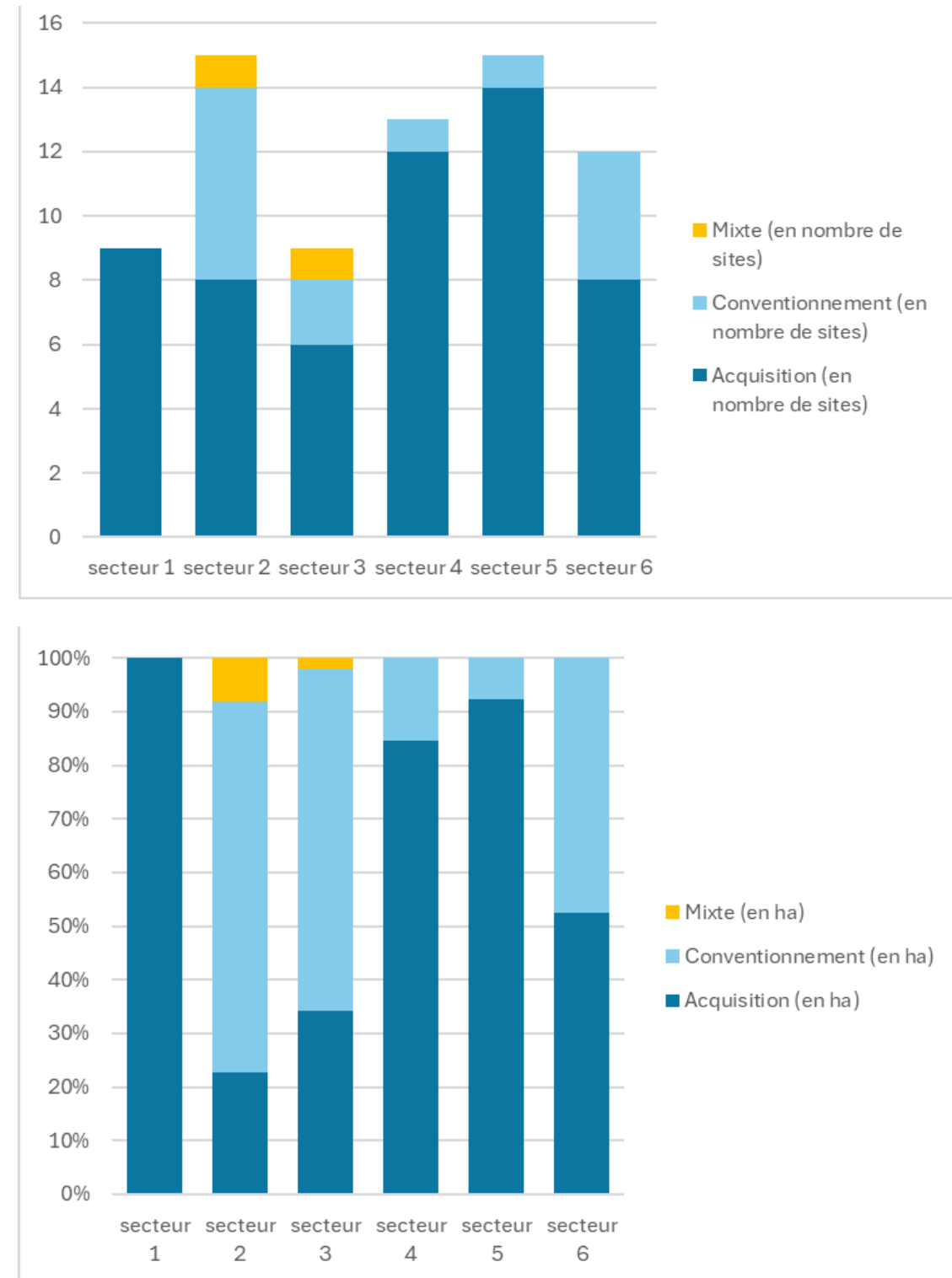


Figure 17 - Légende du tableau de synthèse des sites de compensation

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
<p>Secteur = secteur 1 à 6 selon localisation du site // en rouge, les secteurs situés en Nouvelle – Aquitaine ; en violet les secteurs situés en Occitanie (cf §8.2.2.3) ; la déclinaison par département est indiquée par le code couleur utilisée dans la colonne « nom du site »</p> <p>Bassin versant = bassin versant de gestion (source SDAGE 2022)</p> <p>Distance aux impacts = distance entre le site et la zone de travaux (projection)</p>						<p>Les trois indices (favorabilité foncière, potentiels écologique et zone humide) traduisent du degré d'intérêt du site pour la compensation. Ils sont évalués selon 3 niveaux (cf § 8.2.2.4.6) :</p>			<p>Type de sécurisation = on distingue ici Acquisition ou Conventionnement (cf §0)</p> <p>Etat d'avancement = au 19/06/25 ; on distingue : Mis en stock SAFER / Acquis (Promesse d'achat signée) / Conventionné / Lettre d'engagement signée / Discussion en cours (cf plus haut)</p>		<p>Pour les investigations déjà réalisées, les dates de passage sont indiquées. Pour les investigations en cours ou restants à réaliser, des indications sont données à la semaine autant que possible</p>				
						Faible	Moyen	Fort			Investigations de terrain réalisées à date	Investigations de terrain en cours S25 / S26	Investigations de terrain restant à réaliser à date	Pas d'investigations terrain nécessaires	

Tableau 7 : Tableau de synthèse des sites de compensation

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
Secteur 1	33_BAR_54	Barsac	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	10,8	6,8	18/02/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	20/05/2025	20/05/2025	/	/
Secteur 1	33_CAB_01	Cabanac-et-Villagrains	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	41,5	6,7	17/04/2025				Acquisition	Acquis CDC Biodiversité				En attente résultats des investigations
Secteur 1	33_ILL_02	Illats	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	11,5	3,3	27/05/2025				Acquisition	Discussions en cours	27/05/2025	S27		En attente résultats des investigations
Secteur 1	33_ILL_47	Illats	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	39,1	4,4	03/10/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	20/05/2025	20/05/2025	/	/
Secteur 1	33_LAN_01	Landiras	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine Ciron	19,9	0,7	23/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	26/03/2025 + 15/04/2025	15/04/2025	14/04/2025	

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
Secteur 1	33_LAN_03	Illats, Landiras	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine Ciron	61,3	3,0	21/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	02/04/2025 + 28/05/25	02/04/2025 + 28/05/25	15/04/2025	
Secteur 1	33_SCM_01	Gabarnac, Sainte-Croix-du-Mont	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	9,5	11,0	30/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	10/04/2025	S25	25/04/2025	
Secteur 1	33_SCM_02	Sainte-Croix-du-Mont	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	3,4	12,0	12/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	10/04/2025	S25	25/04/2025	
Secteur 1	33_SME_01	Ayguemortes-les-Graves, Saint-Médard-d'Eyrans	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	85,7	0,0	29/04/2025				Acquisition	Discussions en cours				En attente résultats des investigations
Secteur 2	33_BBE_01	Belin-Béliet, Hostens	La Leyre	33,9	18,4	28/01/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	S26	12/06/2025	24/04/2025	/
Secteur 2	33_BUD_41	Budos	Ciron	6,4	5,8	05/12/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	03/06/2025	03/06/2025	/	/
Secteur 2	33_LAN_04	Landiras	Ciron	45,4	0,5	22/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	02/04/2025	21/05/2025	22/05/2024	Oui
Secteur 2	33_LAN_07	Landiras	Ciron	9,7	1,0	27/05/2025				Acquisition	Discussions en cours	27/05/2025	S27		En attente résultats des investigations
Secteur 2	33_LAN_50	Landiras	Ciron	13,4	3,9	03/12/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	23/05/2025	23/05/2025	/	/
Secteur 2	33_LGT_44	Léogéats	Ciron	15,2	7,8	31/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	03/06/2025	03/06/2025	/	/
Secteur 2	33_MAZ_48	Mazères, Roaillan	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	70,6	15,6	03/10/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	06/06/2025	06/06/2025	/	/
Secteur 2	33_PUJ_53	Pujols-sur-Ciron	Ciron	14,5	6,9	31/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	23/05/2025	23/05/2025	/	/
Secteur 2	40_LUB_11	Losse, Lubbon	Ciron	179,0	15,9	02/05/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	S25	S25	S25	En attente résultats des investigations
Secteur 2	47_ALL_01	Allons	Ciron	69,4	7,0	31/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours	16/04/2025	S25	/	
Secteur 2	47_ALL_02	Allons	Ciron	100,9	8,0	31/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours	S25	S25	/	
Secteur 2	47_BSS_01	Boussès, Houeillès, Lubbon	Ciron	418,1	8,7	12/02/2025				Conventionnement	Discussions en cours	S27	10 et 11/06/25	/	
Secteur 2	47_PIN_02	Allons, Lartigue, Pindères, Sauméjan	Ciron	231,1	3,4	28/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours	S27	S30	/	En attente résultats des investigations
Secteur 2	47_SMJ_01	Pindères, Sauméjan	Ciron	125,7	2,7	06/02/2025				Acquisition + Conventionnement	Acquis (Promesse d'achat signée) / Lettre d'engagement (conv) signée	03/04/2025	S25	17/04/2025	
Secteur 2	47_SMJ_02	Allons, Houeillès, Sauméjan	Ciron	222,2	3,9	30/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours		S28	/	En attente résultats des investigations
Secteur 3	33_AIL_02	Aillas, Labescau	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	15,2	9,8	23/01/2025				Acquisition + Conventionnement	Lette d'engagement (achat) signée / Lettre d'engagement	09/04/2025	09/04/2025	30/04/2025	

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
											(conventionnement) signée				
Secteur 3	33_COU_01	Cours-les-Bains	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	60,6	7,3	06/03/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	15/04/2025	24/04/2025	S24	
Secteur 3	33_GRI_43	Cocumont, Grignols	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	49,3	12,2	12/09/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	28/05/2025	28/05/2025	/	/
Secteur 3	47_ANZ_01	Anzex	Ourbise	20,4	5,2	10/01/2025				Acquisition	Acquis (Promesse d'achat signée)	20/05/2025	S25	/	/
Secteur 3	47_FAR_01	Anzex, Fargues-sur-Ourbise	Avance Ourbise	38,6	2,7	09/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	05/06/2025	05/06/2025	02/05/2024	i
Secteur 3	47_FAR_62	Fargues-sur-Ourbise	Avance	5,6	0,0	10/12/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	S26	S26	/	/
Secteur 3	47_HOU_02	Boussès, Fargues-sur-Ourbise, Houeillès	Avance	430,3	1,3	28/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours	S26	10 et 11/06/25	/	
Secteur 3	47_LRN_01	Fargues-sur-Ourbise, La Réunion	Avance	19,6	4,8	04/02/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	20/05/2025	03/06/2025	27/05/2025	
Secteur 3	47_VIL_01	Puch-d'Agenais, Villefranche-du-Queyran	Ourbise	66,7	9,4	14/01/2025				Acquisition	Discussions en cours	16/04/2025	05 et 06/05/2025	16/04/2025 et 05-06/05/2025	
Secteur 4	47_AST_70	Astaffort	Gers	5,3	6,3					Acquisition	Mis en stock SAFER	10/06/2025	10/06/2025	/	/
Secteur 4	47_BAR_02	Barbaste	Osse Gélise	3,3	3,6	04/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	07/05/2025	07/05/2025	/	/
Secteur 4	47_BUZ_47	Buzet-sur-Baïse	Baïse	10,2	1,2	18/04/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	S26	S26	/	/
Secteur 4	47_CAS_01	Castelculier, Saint-Pierre-de-Clairac	Séoune	41,8	4,8	15/01/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	11/05/2025	S28	/	/
Secteur 4	47_CDC_01	Caudecoste	Auroue Garonne de la Barguelonne au Dropt	22,0	0,0	05/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	S26	S28	16/04/2025	
Secteur 4	47_CDC_58	Caudecoste	Garonne de la Barguelonne au Dropt	14,2	1,1	02/07/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	20/05/2025	20/05/2025	/	/
Secteur 4	47_LSS_49	La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm	Séoune	11,1	10,2	07/03/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	10/06/2025	10/06/2025	/	/
Secteur 4	47_MSA_02	Moncaut, Montagnac-sur-Auvignon	Bruilhois	31,9	3,9	13/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	S26	S26	27/05/2025	

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
Secteur 4	47_PUY_50	La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Martin-de-Beauville	Séoune	20,6	10,8	07/03/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	10/06/2025	10/06/2025	/	/
Secteur 4	47_PUY_52	Puymirol, Tayrac	Séoune	6,9	8,8	07/03/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	10/06/2025	10/06/2025	/	/
Secteur 4	47_SPC_01	Saint-Pierre-de-Clairac	Séoune	37,5	4,8	04/03/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	13/06/2025	S28	/	/
Secteur 4	47_SPC_54	Saint-Pierre-de-Clairac, Saint-Romain-le-Noble	Séoune	22,2	5,4	07/03/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	10/06/2025	10/06/2025	/	/
Secteur 4, hors secteur	47_SMR_57	Saint-Maurin	Séoune	43,3	16,2	11/06/2024				Acquisition	Mis en stock SAFER	17/06/2025	17/06/2025	/	/
Secteur 5	82_BDO_01	Boudou	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	4,9	7,1	04/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	12/05/2025	07/05/2025	/	/
Secteur 5	82_BDO_02	Boudou, Moissac	Tarn du Tescou à la Garonne	25,4	7,3	05/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	17/04/2025	24/04/2025	17/04/2025	
Secteur 5	82_CAS_01	Castelsagrat	Barguelonne	7,2	11,3	03/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	11/05/2025	05/05/2025	/	/
Secteur 5	82_CAU_02	Caumont, Le Pin	Ayroux - Sère	36,1	0,8	12/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	21/05/2025	24/04/2025	28/04/2025 et 06/06/2025	
Secteur 5	82_CSR_01	Castelsarrasin	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	36,5	4,1	04/02/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	10/04/2024	29/04/25, 05/05/25	10/04/2024	
Secteur 5	82_EPL_01	Espalais	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	4,7	1,6	06/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	11/06/2025	05/05/2025	/	
Secteur 5	82_GAS_01	Gasques, Valence	Barguelonne	15,1	7,5	03/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	11/06/2025	07/05/2025	/	/
Secteur 5	82_LVD_01	La Ville-Dieu-du-Temple	Tarn du Tescou à la Garonne	11,6	2,0	04/02/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	S27	S27	/	/
Secteur 5	82_LVD_04	La-Ville-Dieu-du-Temple, Saint-Porquier	Tarn du Tescou à la Garonne	33,4	0,1	24/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	29/04/2025	29/04/2025	
Secteur 5	82_LVD_05	La-Ville-Dieu-du-Temple	Tarn du Tescou à la Garonne	68,8	2,5	25/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	S26	/	/
Secteur 5	82_LVD_06	Albefeuille-Lagarde	Tarn du Tescou à la Garonne	31,9	3,8	26/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	S27		En attente résultats des investigations
Secteur 5	82_LVD_07	La-Ville-Dieu-du-Temple, Montbeton, Albefeuille-Lagarde	Tarn du Tescou à la Garonne	122,8	2,0	26/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	S27	/	/

Caractéristiques générales						Intérêt du site // éligibilité étape 1			Sécurisation foncière		Éligibilité du site // éligibilité étape 2 (en cours)				
Secteur	Nom du site	Commune	Bassin versant	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Date d'intervention de terrain étape 1	Favo. foncière	Pot. écologique	Pot. Zone humide	Type de sécurisation envisagée	Etat d'avancement de la sécurisation	Faune – Investigations terrain	Flore/habitat – investigations terrain	Pédologie – investigations terrain	Fonctionnalités zones humides
Secteur 5	82_LVD_08	Albefeuille-Lagarde, Montauban, Montbeton	Tarn du Tescou à la Garonne	21,2	3,4	26/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	28/04/2025	28/04/2025	
Secteur 5	82_LVD_09	Montauban, Montbeton	Tarn du Tescou à la Garonne	23,8	3,3	28/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	S27		En attente résultats des investigations
Secteur 5	82_LVD_10	Montech, Lacourt-Saint-Pierre	Tarn du Tescou à la Garonne	27,1	2,3	28/03/2025				Acquisition	Discussions en cours	28/03/2025	S26	/	/
Secteur 6	31_LAU_01	Launaguet	Hers mort - Girou	22,3	12,8	28/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	19/03/2025	S25	08/05/2025	
Secteur 6	31_LEB_01	Le Born, Villemur-sur-Tarn	Tarn - Agout - Tescou	6,6	16,7	28/01/2025				Acquisition	Lettre d'engagement signée	12/05/2025	S26	07/05/2025	
Secteur 6	31_MER_01	Merville	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	7,2	4,8	14/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	24/03/2025	S25	/	/
Secteur 6	31_OND_01	Grisolles, Ondes	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	23,4	2,1	28/01/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	24/03/2025	S26	/	/
Secteur 6	82_GRI_02	Grisolles	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	31,1	3,3	14/01/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	S27	15/05/2025	/	/
Secteur 6	82_GRI_03	Aucamville, Grenade, Grisolles, Verdun-sur-Garonne	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne	82,0	4,1	20/02/2025				Conventionnement	Lettre d'engagement signée	01/04/2025	15 et 16/05/2025	01/04/2025 + 15 et 16/05/2025 +21/05/25	
Secteur 6	82_LAB_01	Campsas, Fronton, Labastide-Saint-Pierre, Orgueil	Tarn - Agout - Tescou	75,9	3,2	27/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	03/04/2025	27/05/2025	15/05/2025	
Secteur 6	82_MAS_01	Mas-Grenier	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne	43,6	7,8	15/01/2025				Conventionnement	Discussions en cours	S27	S27	/	En attente résultats des investigations
Secteur 6	82_MON_01	Montech	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	9,6	5,7	15/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	22/04/2025	26/05/2025	22/04/2025	
Secteur 6	82_POM_01	Fronton, Pompignan	Tarn - Agout - Tescou	11,7	1,8	14/01/2025				Acquisition	Mis en stock SAFER	S27	26/05/2025	/	/
Secteur 6	82_SAV_01	Savenès	Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne	17,5	9,7	21/05/2025				Acquisition	Discussions en cours	02/06/2025	S27	/	/
Secteur 6	82_SAV_02	Savenès	Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne	47,9	9,7	21/05/2025				Acquisition	Discussions en cours	02/06/2025	S26	/	/

Suite au dépôt du dossier, se poursuivent :

- l'approfondissement de la définition de l'éligibilité des sites par la tenue des caractérisations Etapes 2, démarrées en avril 2025 et se poursuivant jusqu'à juillet 2025 ;
- la **sécurisation foncière de l'ensemble des sites de compensation** présentés, en acquisition ou le conventionnement, par le biais de document engageants, avant septembre 2025 ;
- les **recherches complémentaires de sites, y compris sites spécifiques pour compenser des impacts résiduels sur la flore** (et caractérisation des sites) pour permettre d'assurer l'apurement complet de la dette écologique ;
- la **réalisation des plans de gestion des sites de compensation**, entre juillet 2025 et juillet 2026 pour une mise en place des mesures, dès validation des plans de gestion.

Des sites complémentaires, d'ores et déjà connus, et donnés dans le tableau ci-après, sont en cours d'analyse pour en apprécier de l'intérêt pour la compensation, et le cas échéant pour intégration dans la balance de la dette et des gains.

Tableau 8 – Sites en cours d'investigation Etape 1 (au 19-06-25)

Secteur	N° de site	Commune	Superficie	Distance au projet
Secteur 4	47_FOU_02	Foulayronnes	31,2	8.8
	47_CRB_01	Foulayronnes, Croix-Blanche	100,0	8.8
	47_LAU_01	Laugnac	17,3	7.5

9.4 Évaluation des besoins en compensation : résultats des calculs de la dette écologique

La dette écologique a été calculée sur la base :

- De l'impact résiduel présenté en **Pièce E – Partie 2.** Celui-ci définit la surface impactée en ha par espèce / cortège d'espèces et habitats,
- De la méthodologie exposée en 9.2.1.1 Évaluation des pertes écologiques qualifiées, définissant les coefficients d'ajustement appliqués aux surfaces d'habitats d'espèces.

9.4.1 Flore

9.4.1.1 Rappel des espèces et répartition par secteur

47 espèces floristiques sont impactées. Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine élevée				Oui		
<i>Agrostis castellana</i>	Agrostide de Castille			Oui			
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin			Oui			
<i>Anacamptis coriophora</i>	Anacamptide punaise			Oui			
<i>Anacamptis fragrans</i>	Anacamptide odorante			Oui			
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Anacamptide à fleurs lâches			Oui			
<i>Anemone ranunculoides</i>	Anémone fausse renoncule				Oui		
<i>Armeria arenaria</i>	Armérie des sables		Oui	Oui			
<i>Carex binervis</i>	Laîche à deux nervures		Oui	Oui			
<i>Carex pseudobrizoides</i>	Laîche fausse brize		Oui				
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Oui	Oui				
<i>Cistus umbellatus</i>	Ciste en ombelle		Oui	Oui			
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet de mai			Oui			
<i>Crassula tillaea</i>	Crassule tillée					Oui	Oui
<i>Daphne cneorum</i>	Daphné camélée			Oui			
<i>Dianthus superbus</i>	Œillet superbe			Oui			
<i>Drosera intermedia</i>	Rosolis intermédiaire	Oui	Oui	Oui			
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes		Oui	Oui			
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier			Oui			

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Oui	Oui				
<i>Galium boreale</i>	Gaillet boréal			Oui			
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane pneumonanthe		Oui				
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie				Oui		
<i>Hippocrepis emerus</i>	Hippocrévide faux baguenaudier				Oui		
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Fausse jacinthe des bois	Oui					
<i>Hypericum linariifolium</i>	Millepertuis à feuilles de lin		Oui	Oui			
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes		Oui	Oui			
<i>Linaria pelisseriana</i>	Linaire de Pélissier	Oui					
<i>Linaria spartea</i>	Linaire sparte			Oui			
<i>Lobaria pulmonaria</i>	Lichen pulmonaire		Oui				
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier très étroit		Oui	Oui	Oui		
<i>Lysimachia minima</i>	Lysimaque minime		Oui				
<i>Najas minor</i>	Naïade mineure						
<i>Narthecium ossifragum</i>	Narthèce ossifrage		Oui				
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse répandu		Oui				
<i>Ophrys incubacea</i>	Ophrys noir			Oui			
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire			Oui			
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale			Oui			
<i>Pinguicula lusitanica</i>	Grassette du Portugal	Oui	Oui				
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons				Oui		
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir				Oui		
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des forêts		Oui	Oui			
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire mineure			Oui			
<i>Serapias cordigera</i>	Sérapias en coeur					Oui	Oui
<i>Silene conica</i>	Silène conique			Oui			
<i>Thelypteris palustris</i>	Thélyptéride des marais		Oui				
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais		Oui				

9.4.1.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 9: Flore - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	<i>Exaculum pusillum</i>	2.02
	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	0.14
Boisements naturels feuillus	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	0.38
Landes basses (< 1m)	<i>Drosera intermedia</i>	0.10
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	<i>Exaculum pusillum</i>	0.03
	<i>Exaculum pusillum, Cicendia filiformis, Pinguicula lusitanica</i>	0.02
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Linaria pelisseriana</i>	0.01

La dette concerne principalement la Cicendie fluette (*Exaculum pusillum* dans des boisements artificiels).

9.4.1.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 10: Flore - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	<i>Exaculum pusillum</i>	0.21
	<i>Drosera intermedia</i>	0.38
	<i>Cistus umbellatus</i>	1.51
	<i>Drosera rotundifolia</i>	1.56
	<i>Carex binervis</i>	3.15
	<i>Carex binervis, Drosera rotundifolia</i>	0.30
	<i>Cicendia filiformis</i>	0.12
	<i>Drosera intermedia, Drosera rotundifolia, Pinguicula lusitanica</i>	1.34
	<i>Hypericum linariifolium</i>	2.49
	<i>Hypericum montanum</i>	1.29
	<i>Lotus angustissimus</i>	0.12
	<i>Lysimachia minima</i>	1.77
	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	0.55

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
	<i>Ophioglossum vulgatum, Cicendia filiformis</i>	1.23
	<i>Scirpus sylvaticus</i>	0.77
	<i>Viola palustris</i>	0.33
Boisements naturels feuillus	<i>Thelypteris palustris, Scirpus sylvaticus</i>	0.23
	<i>Cistus umbellatus</i>	0.33
	<i>Scirpus sylvaticus, Cistus umbellatus</i>	0.15
	<i>Lobaria pulmonaria</i>	3.72
	<i>Lobaria pulmonaria, Carex pseudobrizzoides</i>	0.16
	<i>Scirpus sylvaticus</i>	0.06
	<i>Scirpus sylvaticus, Lobaria pulmonaria</i>	0.03
	<i>Thelypteris palustris</i>	0.66
Coupes forestières récentes	<i>Viola palustris</i>	0.08
	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	1.05
	<i>Hypericum linariifolium</i>	1.04
Eaux courantes à fonds artificiels	<i>Viola palustris</i>	1.06
	<i>Drosera intermedia</i>	0.03
	<i>Drosera intermedia, Pinguicula lusitanica</i>	0.06
Eaux courantes à fonds naturels	<i>Pinguicula lusitanica</i>	0.11
	<i>Scirpus sylvaticus</i>	0.02
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	<i>Narthecium ossifragum</i>	0.11
Haies et alignements d'arbres	<i>Hypericum linariifolium</i>	0.03
Landes basses (< 1m)	<i>Drosera intermedia</i>	2.49
	<i>Drosera rotundifolia</i>	0.01
	<i>Lotus angustissimus, Hypericum linariifolium</i>	0.03
	<i>Gentiana pneumonanthe, Drosera intermedia</i>	1.46
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	<i>Exaculum pusillum</i>	0.01
	<i>Drosera intermedia</i>	0.44
	<i>Carex binervis</i>	0.11
	<i>Hypericum linariifolium</i>	0.27

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
	<i>Hypericum montanum</i>	0.69
	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	0.80
	<i>Armeria arenaria, Hypericum montanum</i>	0.92
	<i>Lotus angustissimus, Lobaria pulmonaria</i>	0.20
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Cicendia filiformis</i>	0.07
	<i>Pinguicula lusitanica</i>	0.01
Milieus ouverts herbacés hauts (>1m)	<i>Drosera intermedia</i>	3.55
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	<i>Cicendia filiformis</i>	0.01

Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 11: Flore - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 3		
	<i>Cistus umbellatus</i>	12.58
	<i>Drosera rotundifolia</i>	0.45
	<i>Carex binervis</i>	0.21
	<i>Hypericum linariifolium</i>	0.32
	<i>Hypericum montanum</i>	0.80
	<i>Lotus angustissimus</i>	2.41
	<i>Ajuga chamaepitys</i>	0.51
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	<i>Armeria arenaria, Silene conica</i>	0.33
	<i>Convallaria majalis</i>	5.82
	<i>Linaria spartea</i>	1.38
	<i>Anacamptis fragrans, Armeria arenaria</i>	0.25
	<i>Armeria arenaria</i>	1.99
	<i>Armeria arenaria, Silene conica, Ophrys incubacea</i>	0.99
	<i>Cistus umbellatus, Euphorbia seguieriana, Ophrys incubacea, Armeria arenaria</i>	6.40
	<i>Convallaria majalis, Euphorbia seguieriana</i>	0.51

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 3		
	<i>Drosera intermedia, Carex binervis</i>	2.00
	<i>Euphorbia seguieriana, Silene conica</i>	1.20
	<i>Galium boreale</i>	0.35
	<i>Linaria spartea, Armeria arenaria</i>	1.41
	<i>Lotus angustissimus, Dianthus superbus</i>	0.50
	<i>Ophrys incubacea</i>	1.44
	<i>Osmunda regalis</i>	1.21
	<i>Osmunda regalis, Scutellaria minor</i>	1.14
	<i>Daphne cneorum, Ophrys incubacea, Convallaria majalis</i>	2.76
	<i>Dianthus superbus</i>	0.20
	<i>Cistus umbellatus, Euphorbia seguieriana, Ophrys incubacea</i>	1.90
	<i>Silene conica, Euphorbia seguieriana, Ophrys incubacea</i>	0.01
	<i>Silene conica, Armeria arenaria, Agrostis castellana, Euphorbia seguieriana</i>	1.00
Boisements naturels feuillus	<i>Cistus umbellatus</i>	0.47
	<i>Hypericum montanum</i>	0.08
	<i>Osmunda regalis</i>	0.11
	<i>Osmunda regalis, Scirpus sylvaticus</i>	0.15
	<i>Osmunda regalis, Scutellaria minor</i>	3.35
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	<i>Ajuga chamaepitys</i>	1.59
	<i>Silene conica, Euphorbia seguieriana</i>	0.60
	<i>Anacamptis laxiflora, Orchis militaris, Anacamptis coriophora</i>	0.97
	<i>Euphorbia seguieriana, Ophrys incubacea</i>	0.52
	<i>Ophrys incubacea</i>	0.38
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Osmunda regalis, Scutellaria minor</i>	0.04

9.4.1.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 12: Flore - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 4		
Boisements naturels feuillus	<i>Lotus angustissimus</i>	0.93
	<i>Gladiolus italicus</i>	6.97
	<i>Hippocrepis emerus, Anemone ranunculoides</i>	0.78
	<i>Hippocrepis emerus</i>	0.31
	<i>Polystichum aculeatum</i>	2.20
	<i>Scabiosa atropurpurea</i>	0.03
Eaux stagnantes à fonds naturels	<i>Lotus angustissimus</i>	0.08
Milieus agricoles	<i>Agrimonia procera</i>	0.77
Milieus anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	<i>Lotus angustissimus</i>	2.76
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Lotus angustissimus</i>	14.96
	<i>Scabiosa atropurpurea</i>	0.01
Roselières et phragmitaies	<i>Lotus angustissimus</i>	0.04
Végétations aquatiques	<i>Najas minor</i>	0.06

9.4.1.6 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 13: Flore - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 5		
Boisements naturels feuillus	<i>Crassula tillaea</i>	0.10
Milieus agricoles	<i>Crassula tillaea</i>	0.06
Milieus anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	<i>Crassula tillaea</i>	0.36
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Serapias cordigera</i>	5.17
	<i>Crassula tillaea</i>	0.69

9.4.1.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 14: Flore - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 6		
Boisements naturels feuillus	<i>Serapias cordigera</i>	4.14
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	<i>Serapias cordigera</i>	1.98
	<i>Crassula tillaea, Serapias cordigera</i>	0.71
Landes basses (< 1m)	<i>Serapias cordigera</i>	0.75
Milieux agricoles	<i>Serapias cordigera</i>	0.48
	<i>Crassula tillaea</i>	0.47
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	<i>Crassula tillaea</i>	0.17
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	<i>Serapias cordigera</i>	0.11

9.4.1.8 Focus sur *Serapia cordigera*

Tableau 15: Dette écologique qualifiée pour *Serapia cordigera*

Sect.	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio dette
S5	Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	Faible	0.25	0.25	100%
S5	Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	Faible	4.92	4.92	100%
S6	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Très fort	0.40	0.71	175%
S6	Boisements naturels feuillus	Très fort	2.37	4.14	175%
S6	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Très fort	1.13	1.98	175%
S6	Landes basses (< 1m)	Très fort	0.43	0.75	175%
S6	Milieus agricoles	Très fort	0.28	0.48	175%
S6	Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Très fort	0.06	0.11	175%

9.4.2 Faune

9.4.2.1 Amphibiens

Sur les 15 espèces d'amphibiens objet de la demande de dérogation, 10 espèces sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous).

Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.1.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des espèces ubiquistes	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	Non	Non	Oui
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	Non	Non	Oui
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	Non	Non	Oui
	<i>Pelobates cultripipes</i>	Pélobate cultripède	Non	Non	Oui
	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Oui	Oui	Non
	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	Oui	Oui	Non
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	Oui	Non	Oui
	<i>Hyla molleri</i>	Rainette ibérique	Oui	Non	Oui
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélogyte ponctué	Oui	Oui	Non
	<i>Pelophylax</i>	Pélophylax	Oui	Oui	Non
	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	Oui	Oui	Non
<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez	Oui	Oui	Non	
Cortège des habitats boisés	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	Non	Non	Oui
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	Oui	Non	Oui
	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	Oui	Oui	Non

Répartition par secteur pour les espèces et cortèges dont les habitats sont impactés :

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur		Oui	Oui	Oui	Oui	
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélogyte ponctué		Oui		Oui	Oui	Oui
<i>Pelophylax</i>	Pélophylax	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte				Oui		
<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez		Oui				
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui

Cortège	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
Cortège des espèces ubiquistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats boisés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

9.4.2.1.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 16: Amphibiens - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Crapaud calamite	15.95
	Crapaud calamite, Triton marbré	2.01
	Triton marbré	39.43
	Cortège des habitats boisés	17.80
	Cortège des espèces ubiquistes	3.36
Boisements naturels feuillus	Triton marbré	8.20
	Cortège des habitats boisés	9.29
	Cortège des espèces ubiquistes	0.98
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Triton marbré	1.45
	Cortège des habitats boisés	2.36
	Cortège des espèces ubiquistes	0.37
Coupes forestières récentes	Crapaud calamite	22.47
	Cortège des espèces ubiquistes	0.44
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortège des habitats boisés	0.08
Eaux stagnantes à fonds naturels	Pelophylax sp.	0.10
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Crapaud calamite	8.13
	Cortège des habitats boisés	0.20
	Cortège des espèces ubiquistes	0.72
	Triton marbré	0.31
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	0.32
	Triton marbré	0.31
Landes basses (< 1m)	Crapaud calamite	0.43
	Crapaud calamite, Pelophylax sp.	0.19
	Crapaud calamite, Pelophylax sp., Triton marbré	1.55
	Pelophylax sp.	0.33
	Triton marbré	3.46
	Cortège des espèces ubiquistes	0.21

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 1		
Milieux agricoles	Crapaud calamite	6.90
	Cortège des espèces ubiquistes	0.02
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Pelophylax sp.	0.02
	Cortège des espèces ubiquistes	0.26
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Crapaud calamite	4.05
	Crapaud calamite, Triton marbré	0.02
	Cortège des espèces ubiquistes	1.37
	Triton marbré	0.16
	Cortège des espèces ubiquistes	0.60
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Triton marbré	0.20
	Cortège des espèces ubiquistes	0.39
Roselières et phragmitaies	Pelophylax sp.	0.03

Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 17: Amphibiens - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Alyte accoucheur	2.99
	Crapaud calamite	1.47
	Triton marbré	31.42
	Cortège des habitats boisés	116.22
	Cortège des espèces ubiquistes	10.37
Boisements naturels feuillus	Pélodyte ponctué	0.04
	Pelophylax sp.	0.10
	Triton marbré	0.63
	Cortège des habitats boisés	12.74
	Cortège des espèces ubiquistes	0.75
Coupes forestières récentes	Alyte accoucheur	0.30
	Crapaud calamite	3.52

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
	Cortège des espèces ubiquistes	10.26
Eaux courantes à fonds artificiels	Grenouille de Pérez, Triton marbré	0.23
	Triton marbré	0.03
	Cortège des habitats boisés	0.74
	Grenouille de Pérez, Triton marbré	0.02
Eaux courantes à fonds naturels	Crapaud calamite, Triton marbré	0.77
	Grenouille de Pérez, Triton marbré	0.13
	Triton marbré	1.93
	Cortège des habitats boisés	0.19
	Cortège des espèces ubiquistes	0.82
Haies et alignements d'arbres	Alyte accoucheur	0.19
	Cortège des habitats boisés	0.65
	Crapaud calamite	0.79
	Grenouille de Pérez, Triton marbré	1.07
	Pélodyte ponctué	0.30
	Pelophylax sp.	1.58
	Triton marbré	5.10
	Cortège des habitats boisés	0.98
	Cortège des espèces ubiquistes	17.36
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Crapaud calamite
Pélodyte ponctué		0.06
Triton marbré		0.26
Cortège des espèces ubiquistes		2.18
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Crapaud calamite	0.02
	Grenouille de Pérez, Triton marbré	0.07
	Triton marbré	0.21
	Cortège des espèces ubiquistes	0.19
	Triton marbré	1.60
	Cortège des espèces ubiquistes	5.99

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 2		
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Alyte accoucheur	0.01
	Cortège des espèces ubiquistes	0.07
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Cortège des espèces ubiquistes	0.01

Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 18: Amphibiens - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Alyte accoucheur	0.83
	Crapaud calamite, Triton marbré	4.37
	Triton marbré	53.65
	Cortège des habitats boisés	21.56
	Cortège des espèces ubiquistes	3.33
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	41.25
Boisements naturels feuillus	Pelophylax sp.	0.18
	Triton marbré	0.71
	Cortège des habitats boisés	4.98
	Cortège des espèces ubiquistes	0.95
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.52
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Triton marbré	0.89
Coupes forestières récentes	Cortège des espèces ubiquistes	0.53
Eaux stagnantes à fonds naturels	Triton marbré	0.01
	Cortège des habitats boisés	0.18
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Triton marbré	0.14
	Cortège des espèces ubiquistes	0.13
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Crapaud calamite, Triton marbré	0.77
	Triton marbré	0.06
	Cortège des espèces ubiquistes	0.01

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 3		
	Triton marbré	0.01
	Cortège des espèces ubiquistes	0.38
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des espèces ubiquistes	0.15

9.4.2.1.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 19: Amphibiens - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Pélodyte ponctué	0.16
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.21
	Cortège des habitats boisés	3.82
	Cortège des espèces ubiquistes	10.09
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.23
Boisements naturels feuillus	Pélodyte ponctué	0.40
	Triton marbré	15.93
	Cortège des habitats boisés	9.31
	Cortège des espèces ubiquistes	2.79
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	7.71
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Triton marbré	19.38
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.06
Coupes forestières récentes	Cortège des espèces ubiquistes	0.09
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Grenouille verte, Grenouille commune, Pélodyte ponctué, Pelophylax sp.	0.85
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Grenouille verte, Grenouille commune, Pelophylax sp.	0.42
	Pélodyte ponctué	1.22
	Pelophylax sp.	0.69
	Cortège des habitats boisés	0.35
	Triton marbré	0.14

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
SECTEUR 4		
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Alyte accoucheur	0.58
	Pélodyte ponctué	1.49
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.03
	Pelophylax sp.	0.72
	Cortège des habitats boisés	0.51
Haies et alignements d'arbres	Cortège des espèces ubiquistes	9.10
	Alyte accoucheur	0.21
	Pélodyte ponctué	0.03
	Triton marbré	0.02
	Cortège des habitats boisés	0.37
Milieux agricoles	Cortège des espèces ubiquistes	1.37
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.49
	Alyte accoucheur	1.89
	Alyte accoucheur, Pélodyte ponctué	2.21
	Crapaud calamite	54.22
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	65.23
	Pélodyte ponctué	11.16
	Cortège des espèces ubiquistes	2.58
	Alyte accoucheur	1.53
	Alyte accoucheur, Triton marbré	4.86
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Crapaud calamite	7.86
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	25.01
	Pélodyte ponctué	1.19
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.93
	Pelophylax sp.	0.01
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Triton marbré	1.04
	Cortège des espèces ubiquistes	16.80
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des espèces ubiquistes	0.15
	Alyte accoucheur	1.17

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 4		
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Alyte accoucheur, Triton marbré	0.08
	Pélodyte ponctué	4.41
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	2.36
	Cortège des espèces ubiquistes	9.67
	Pelophylax sp.	0.03
	Cortège des espèces ubiquistes	0.04
Végétations aquatiques	Grenouille verte, Grenouille commune, Pelophylax sp.	0.11
	Pélodyte ponctué	0.32
	Pelophylax sp.	1.08
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Crapaud calamite, Grenouille verte, Grenouille commune, Pelophylax sp.	0.07
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex	Crapaud calamite, Grenouille verte, Grenouille commune, Pélodyte ponctué, Pelophylax sp.	0.29

9.4.2.1.6 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 20: Amphibiens - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 5		
	Alyte accoucheur	0.40
	Cortège des habitats boisés	8.39
	Cortège des espèces ubiquistes	15.24
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	2.33
Boisements naturels feuillus	Alyte accoucheur	0.02
	Pélodyte ponctué	0.38
	Cortège des habitats boisés	9.46
	Cortège des espèces ubiquistes	8.38
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	1.89
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Alyte accoucheur	0.01
Eaux stagnantes à fonds naturels	Pélodyte ponctué, Pelophylax sp.	0.22

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 5		
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Alyte accoucheur	3.94
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	0.07
	Pélodyte ponctué	0.26
	Cortège des habitats boisés	0.34
	Cortège des espèces ubiquistes	3.79
	Cortège des habitats boisés	0.06
	Cortège des espèces ubiquistes	0.16
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.02
	Landes basses (< 1m)	Crapaud calamite
Milieux agricoles	Crapaud calamite	42.44
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	12.90
	Pélodyte ponctué	10.82
	Cortège des espèces ubiquistes	4.28
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Crapaud calamite	0.05
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Alyte accoucheur	0.14
	Crapaud calamite	24.53
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	8.81
	Pélodyte ponctué	0.29
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des espèces ubiquistes	19.27
	Alyte accoucheur	0.11
	Alyte accoucheur	0.59
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Pélodyte ponctué	1.51
	Cortège des espèces ubiquistes	7.91
	Cortège des espèces ubiquistes	0.04
Roselières et phragmitaies	Cortège des espèces ubiquistes	0.04

9.4.2.1.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 21: Amphibiens - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 6		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Triton Marbré	0.35
	Cortège des habitats boisés	1.96
	Cortège des espèces ubiquistes	6.29
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	5.16
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.48
	Triton Marbré	1.00
	Cortège des habitats boisés	2.92
	Cortège des espèces ubiquistes	2.29
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	2.13
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des espèces ubiquistes	0.22
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Pelophylax sp.	0.60
	Cortège des espèces ubiquistes	0.74
Eaux stagnantes à fonds naturels	Pelophylax sp.	0.06
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.95
	Pelophylax sp.	0.11
	Triton Marbré	0.27
	Cortège des habitats boisés	0.15
	Cortège des espèces ubiquistes	4.66
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	2.76
Haies et alignements d'arbres	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.17
	Cortège des habitats boisés	0.06
	Cortège des espèces ubiquistes	0.38
	Cortège des habitats boisés, Cortège des espèces ubiquistes	0.98
Landes basses (< 1m)	Crapaud calamite, Pelophylax sp., Triton Marbré	0.13

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
SECTEUR 6		
	Cortège des espèces ubiquistes	0.34
Milieux agricoles	Crapaud calamite	23.75
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	0.54
	Cortège des espèces ubiquistes	4.30
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortège des espèces ubiquistes	0.12
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Crapaud calamite	24.38
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	0.32
	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Triton marbré	4.02
	Crapaud calamite, Triton marbré	1.19
	Pélodyte ponctué	3.93
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	0.09
	Pelophylax sp.	0.08
	Cortège des espèces ubiquistes	12.88
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Pélodyte ponctué
Pélodyte ponctué, Triton marbré		0.16
Cortège des espèces ubiquistes		4.54

9.4.2.1.8 Focus sur le Triton marbré

Le Triton marbré est présent sur la quasi-totalité des secteurs et dans des habitats très variés. Le ratio de la dette correspondante est compris entre 125 et 175 %, en lien avec un niveau d'enjeu contextualisé Moyen à très fort.

Tableau 22: Dette écologique qualifiée pour *Triturus marmoratus*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio de la dette
S1	Crapaud calamite, Pelophylax sp., Triton marbré	Landes basses (< 1m)	Fort	1.04	1.55	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	1.16	1.73	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.01	0.02	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Moyen	0.02	0.03	125%
	Crapaud calamite, Triton marbré		Très fort	0.14	0.25	175%
	Triton marbré		Fort	26.29	39.43	150%
	Triton marbré	Boisements naturels feuillus	Fort	5.47	8.20	150%
	Triton marbré	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Fort	0.97	1.45	150%
	Triton marbré	Haies et alignements d'arbres	Fort	0.20	0.31	150%
	Triton marbré	Landes basses (< 1m)	Fort	2.31	3.46	150%
	Triton marbré	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Fort	0.11	0.16	150%
	Triton marbré	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Fort	0.13	0.20	150%
	S2	Crapaud calamite, Triton marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Moyen	0.61	0.77
Grenouille de Pérez, Triton marbré		Eaux courantes à fonds artificiels	Fort	0.15	0.23	150%
Grenouille de Pérez, Triton marbré		Eaux courantes à fonds naturels	Fort	0.01	0.02	150%
Grenouille de Pérez, Triton marbré		Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fort	0.09	0.13	150%
Grenouille de Pérez, Triton marbré		Landes basses (< 1m)	Fort	0.71	1.07	150%
Grenouille de Pérez, Triton marbré		Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.05	0.07	150%
Triton marbré		Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Faible	0.08	0.08	100%
Triton marbré		Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	19.04	28.56	150%
Triton marbré		Boisements naturels feuillus	Fort	0.38	0.57	150%
Triton marbré		Eaux courantes à fonds artificiels	Fort	0.02	0.03	150%
Triton marbré		Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fort	1.29	1.93	150%
Triton marbré		Landes basses (< 1m)	Fort	3.26	4.88	150%
Triton marbré		Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Fort	0.17	0.26	150%
Triton marbré		Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.14	0.21	150%
Triton marbré		Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Fort	1.01	1.51	150%
Triton marbré		Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Moyen	2.29	2.86	125%
Triton marbré		Boisements naturels feuillus	Moyen	0.05	0.06	125%
Triton marbré	Landes basses (< 1m)	Moyen	0.17	0.21	125%	
S3	Crapaud calamite, Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	0.52	0.78	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.51	0.77	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Moyen	2.87	3.59	125%
	Triton marbré	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Faible	0.01	0.01	100%
	Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	35.23	52.84	150%
	Triton marbré		Moyen	0.65	0.81	125%
	Triton marbré	Boisements naturels feuillus	Moyen	0.57	0.71	125%
	Triton marbré	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Moyen	0.72	0.89	125%
	Triton marbré	Eaux stagnantes à fonds naturels	Moyen	< 0.00	0.01	125%
	Triton marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Moyen	0.12	0.14	125%
	Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Moyen	0.04	0.06	125%
S4	Alyte accoucheur, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	2.78	4.86	175%
	Alyte accoucheur, Triton marbré	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Très fort	0.04	0.08	175%
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	0.14	0.21	150%
	Pélodyte ponctué, Triton marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fort	0.02	0.03	150%

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dettes associées (UC)	Ratio de la dette
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.62	0.93	150%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Fort	1.57	2.36	150%
	Triton marbré	Boisements naturels feuillus	Fort	2.81	4.22	150%
	Triton marbré	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Fort	12.92	19.38	150%
	Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.18	0.26	150%
	Triton marbré	Boisements naturels feuillus	Très fort	6.69	11.71	175%
	Triton marbré	Eaux stagnantes à fonds naturels	Très fort	0.08	0.14	175%
	Triton marbré	Haies et alignements d'arbres	Très fort	0.01	0.02	175%
	Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	0.44	0.78	175%
S6	Crapaud calamite, Péloodyte ponctué, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Faible	0.70	0.70	100%
	Fort		0.17	0.25	150%	
	Moyen		0.02	0.03	125%	
	Très fort		1.74	3.04	175%	
	Crapaud calamite, Pelophylax sp., Triton Marbré	Landes basses (< 1m)	Fort	0.09	0.13	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Faible	0.03	0.03	100%
	Crapaud calamite, Triton marbré		Fort	0.13	0.19	150%
	Crapaud calamite, Triton marbré		Moyen	0.78	0.98	125%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré		Faible	0.04	0.04	100%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fort	< 0.00	0.01	150%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Haies et alignements d'arbres	Fort	0.11	0.17	150%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.04	0.06	150%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Fort	0.11	0.16	150%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Boisements naturels feuillus	Très fort	0.28	0.48	175%
	Péloodyte ponctué, Triton marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Très fort	0.54	0.95	175%
	Triton Marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Faible	0.10	0.10	100%
	Triton Marbré	Boisements naturels feuillus	Fort	0.41	0.62	150%
	Triton Marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fort	0.13	0.20	150%
	Triton Marbré	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Moyen	0.20	0.25	125%
	Triton Marbré	Boisements naturels feuillus	Moyen	0.23	0.29	125%
Triton Marbré	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Moyen	0.06	0.08	125%	
Triton Marbré	Boisements naturels feuillus	Très fort	0.05	0.09	175%	

9.4.2.2 Reptiles

Sur les 12 espèces de reptiles objet de la demande de dérogation, 10 espèces sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous). Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.2.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des espèces ubiquistes	<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	Non	Non	Oui
Cortège des reptiles inféodés aux milieu aquatiques	<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	Oui	Non	Oui
	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	Oui	Oui	Non
Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	Non	Non	Oui
	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	Oui	Oui	Non
	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Oui	Oui	Non
	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	Oui	Non	Oui
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Oui	Non	Oui
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Oui	Non	Oui
	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	Oui	Oui	Non
	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	Oui	Oui	Non
	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	Oui	Oui	Non

Répartition par secteur pour les espèces et cortèges dont les habitats sont impactés :

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe		Oui	Oui	Oui		
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile				Oui	Oui	
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	Oui					
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		Oui			Oui	Oui
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	Oui	Oui	Oui			

Cortège	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
Cortège des reptiles inféodés aux milieu aquatiques		Oui	Oui			Oui
Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

9.4.2.2.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 23: Reptiles - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Vipère-aspic	0.57
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	11.66
Boisements naturels feuillus	Lézard-à-deux-raies	0.07
	Vipère-aspic	0.39
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	4.19
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.15
Coupes forestières récentes	Vipère-aspic, Coronelle-girondine	0.19
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.74
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Vipère-aspic	0.42
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.14
Haies et alignements d'arbres	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.20
Landes basses (< 1m)	Vipère-aspic	2.19
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.03
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Vipère-aspic	1.19
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.73
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.01
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.08

9.4.2.2.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 24: Reptiles - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Vipère-aspic	9.14
	Coronelle-girondine	6.25
	Coronelle-girondine	1.82
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	35.58
Boisements naturels feuillus	Vipère-aspic	0.13
	Couleuvre vipérine	0.78
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	4.87
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux aquatiques	0.01
Coupes forestières récentes	Vipère-aspic	4.06
	Coronelle-girondine	0.38
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	3.19
Eaux courantes à fonds artificiels	Cistude d'Europe	0.23
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux aquatiques	0.07
	Cistude d'Europe, Couleuvre vipérine	0.02
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Couleuvre vipérine	0.13
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.17
Haies et alignements d'arbres	Vipère-aspic	0.19
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.02
Landes basses (< 1m)	Coronelle-girondine	0.24
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	3.70
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux aquatiques	4.33
	Vipère-aspic	0.13

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.03
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Vipère-aspic	0.25
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.22

9.4.2.2.4 Secteur 3 - Massif landais-de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 25: Reptiles - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Vipère-aspic	0.39
	Vipère-aspic, Coronelle-girondine	0.01
	Coronelle-girondine	9.07
	Coronelle-girondine	4.73
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	49.98
Boisements naturels feuillus	Cistude d'Europe	0.48
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	5.08
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.66
Coupes forestières récentes	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.01
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Coronelle-girondine	0.19
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.12
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cistude d'Europe	0.84
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.28
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.09

9.4.2.2.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 26: Reptiles - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	2.10
Boisements naturels feuillus	Orvet fragile	3.95
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	11.92
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	16.15
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.46
Haies et alignements d'arbres	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.64
Milieux agricoles	Cistude d'Europe	6.93
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.19
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cistude d'Europe	0.27
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	7.98
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	3.78

Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 27: Reptiles - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	1.77
	Orvet fragile	5.31
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	2.27
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.06
Haies et alignements d'arbres	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.01
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Coronelle-girondine	0.19

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	5.82
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.26

9.4.2.2.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 28: Reptiles - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 6		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	8.09
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.63
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Couleuvre vipérine	0.21
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux aquatiques	0.19
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Coronelle-girondine	1.26
	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.13
Haies et alignements d'arbres	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.16
Milieux agricoles	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	4.71
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	8.99
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts	0.45

9.4.2.2.8 Focus sur la Cistude d'Europe

Tableau 29: Dette écologique qualifiée pour *Emys orbicularis*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio de la dette
S2	Cistude d'Europe	<i>Eaux courantes à fonds artificiels</i>	Fort	0.15	0.23	150%
S2	Cistude d'Europe, Couleuvre vipérine	<i>Eaux courantes à fonds naturels</i>	Très fort	0.01	0.02	175%
S3	Cistude d'Europe	<i>Boisements naturels feuillus</i>	Fort	0.32	0.48	150%
S3	Cistude d'Europe	<i>Milieux ouverts herbacés bas (<1m)</i>	Très fort	0.48	0.84	175%
S4	Cistude d'Europe	<i>Milieux agricoles</i>	Très fort	3.96	6.93	175%
S4	Cistude d'Europe	<i>Milieux ouverts herbacés bas (<1m)</i>	Très fort	0.15	0.27	175%

9.4.2.3 Insectes

Sur les 9 espèces d'insectes objet de la demande de dérogation, 8 espèces sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous).

Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.3.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des habitats boisés	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Oui	Oui	Non
Cortège des zones humides	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Non	Non	Oui
	<i>Coenonympha oedippus</i>	Fadet des Laïches	Oui	Oui	Non
	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Oui	Oui	Non
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	Oui	Oui	Non
	<i>Leucorrhinia albifrons</i>	Leucorrhine à front blanc	Oui	Oui	Non
	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax	Oui	Oui	Non
	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	Oui	Oui	Non
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Oui	Oui	Non

Répartition par secteur pour les espèces dont les habitats sont impactés :

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Coenonympha oedippus</i>	Fadet des Laïches	Oui	Oui	Oui			
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin					Oui	
<i>Leucorrhinia albifrons</i>	Leucorrhine à front blanc		Oui				
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax		Oui				
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	Oui					
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin					Oui	

9.4.2.3.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 30: Insectes - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	0.30
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.78
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	0.93
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	37.14
Boisements naturels feuillus	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	33.27
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	6.46
Coupes forestières récentes	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1.28
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.23
Haies et alignements d'arbres	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.76
Landes basses (< 1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	2.13
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	2.05
Milieux agricoles	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	7.35
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.18

9.4.2.3.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 31: Insectes - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1.55
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	29.03
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	13.27
	Leucorrhine à front blanc (<i>Leucorrhinia albifrons</i>)	0.53
Boisements naturels feuillus	Fadet de laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	0.07
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	21.42
Coupes forestières récentes	Fadet de laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	1.42

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
	Leucorrhine à front blanc (<i>Leucorrhinia albifrons</i>)	1.40
	Leucorrhine à gros thorax (<i>Leucorrhinia pectoralis</i>)	2.80
Eaux courantes à fonds artificiels	Fadet de laïches (<i>Coenonympha ædippus</i>)	0.48
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.02
Eaux courantes à fonds naturels	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.02
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fadet de laïches (<i>Coenonympha ædippus</i>)	0.19
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.16
Haies et alignements d'arbres	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.03
Landes basses (< 1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.23
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha ædippus</i>)	3.46
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	2.50
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.45
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.08
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha ædippus</i>)	0.17
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	5.77

9.4.2.3.4 Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 32: Insectes - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	14.44
	Fadet de laïches (<i>Coenonympha ædippus</i>)	1.76
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	39.98
Boisements naturels feuillus	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	17.66
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.98
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.92

9.4.2.3.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 33: Insectes - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	3.09
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.90
Boisements naturels feuillus	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	36.43
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.06
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.06
Haies et alignements d'arbres	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	2.15
Milieux agricoles	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	9.98
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	94.92
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	3.02
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1.41
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	37.71
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.41

9.4.2.3.6 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 34: Insectes - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.42
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	3.37
Boisements naturels feuillus	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	4.91
	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1.47
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	6.99
Milieux agricoles	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	1.73
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.74
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	0.74
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	6.44

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 5		
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.05

9.4.2.3.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 35: Insectes - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 6		
Boisements naturels feuillus	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.50
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	0.49
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	3.09

9.4.2.3.8 Focus sur le Fadet des laïches

Compte tenu de son niveau d'enjeu, les habitats du Fadet des Laïches impactés, essentiellement des secteurs de pinèdes avec landes basses justifient un ratio de dette de 175 à 200%.

Tableau 36: Dette écologique qualifiée pour *Cænonympha ædippus*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dettes associée (UC)	Ratio de la dette
S1	Fadet de laïches	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Majeur	0.33	0.67	200%
	Fadet de laïches	Landes basses (< 1m)	Majeur	0.90	1.80	200%
	Fadet de laïches	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	0.15	0.27	175%
	Fadet de laïches	Landes basses (< 1m)	Très fort	0.14	0.25	175%
S2	Fadet de laïches	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Majeur	9.84	19.68	200%
	Fadet de laïches	Coupes forestières récentes	Majeur	0.70	1.40	200%
	Fadet de laïches	Eaux courantes à fonds artificiels	Majeur	0.24	0.48	200%
	Fadet de laïches	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Majeur	0.10	0.19	200%
	Fadet de laïches	Landes basses (< 1m)	Majeur	1.73	3.46	200%
	Fadet de laïches	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	5.34	9.35	175%
	Fadet de laïches	Boisements naturels feuillus	Très fort	0.04	0.07	175%
	Fadet de laïches	Coupes forestières récentes	Très fort	0.01	0.02	175%
	Fadet de laïches	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	0.09	0.17	175%
S3	Fadet de laïches	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)		Très fort		

9.4.2.3.9 Focus sur le Cuivré des marais

L'habitat du Cuivré des marais n'est impacté que sur un secteur et sur une zone très restreinte, avec un ratio de dette associé de 175%.

Tableau 37: Dette écologique qualifiée pour *Lycaena dispar*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio de la dette
S1	Cuivré des marais	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	0.17	0.30	175%

9.4.2.3.10 Focus sur le Damier de la Succise

L'impact sur les habitats de Damier de la Succise concerne de petites surfaces, excepté sur le secteur 4, avec des ratios de dette compris entre 100 et 200%, mais majoritairement au-dessus de 150%.

Tableau 38: Dette écologique qualifiée pour *Euphydryas aurinia*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu contextualisé	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio de la dette
S1	Damier de la Succise	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Majeur	0.39	0.78	200%
	Damier de la Succise	Landes basses (< 1m)	Majeur	1.06	2.13	200%
S2	Damier de la Succise	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	1.03	1.55	150%
	Damier de la Succise	Landes basses (< 1m)	Fort	0.16	0.23	150%
	Damier de la Succise	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.05	0.08	150%
S3	Damier de la Succise	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Faible	0.01	0.01	100%
	Damier de la Succise	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Fort	1.19	1.78	150%
	Damier de la Succise	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Fort	0.66	0.98	150%
	Damier de la Succise	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Moyen	10.12	12.65	125%
	Damier de la Succise	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	0.52	0.92	175%
S4	Damier de la Succise	Boisements naturels feuillus	Majeur	0.45	0.90	200%
	Damier de la Succise	Milieux agricoles	Moyen	7.98	9.98	125%
	Damier de la Succise	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	0.81	1.41	175%
S5	Damier de la Succise	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Fort	0.14	0.21	150%
	Damier de la Succise	Boisements naturels feuillus	Très fort	1.93	3.37	175%
	Damier de la Succise	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Très fort	0.30	0.53	175%

9.4.2.4 Mammifères terrestres et semi-aquatiques

Sur les 8 espèces de mammifères objet de la demande de dérogation, toutes sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous).

Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.4.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des espèces ubiquistes	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	Oui	Non	Oui
Cortège des zones humides et des forêts alluviales	<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	Oui	Non	Oui
	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	Oui	Non	Oui
	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Oui	Non	Oui
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	Oui	Non	Oui

Répartition par secteur pour les cortèges dont les habitats sont impactés :

Cortège	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
Cortège des espèces ubiquistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

9.4.2.4.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 39: Mammifères terrestres et semi-aquatique - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	11.86
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.34
Boisements naturels feuillus	Cortège des habitats boisés	17.42
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	2.43
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des habitats boisés	0.20
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats boisés	0.43
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.10
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.12
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats boisés	0.78
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	0.01
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats boisés	1.18
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	2.37
Milieus anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortège des habitats boisés	0.63
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats boisés	0.85
Milieus ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats boisés	0.09

9.4.2.4.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 40: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	28.42
Boisements naturels feuillus	Cortège des habitats boisés	1.35
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.47
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats boisés	9.54
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.68

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 2		
Eaux courantes à fonds naturels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.03
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats boisés	1.67
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.25
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	0.05
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats boisés	5.18
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	20.92
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortège des habitats boisés	3.02
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats boisés	0.05
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats boisés	11.10

9.4.2.4.4 Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vienne

Tableau 41: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	18.65
Boisements naturels feuillus	Cortège des habitats boisés	1.34
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.41

9.4.2.4.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vienne à Dunes

Tableau 42: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	0.08
Boisements naturels feuillus	Cortège des habitats boisés	21.51
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.12
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des habitats boisés	20.43
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats boisés	0.15
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	2.68
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.14
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats boisés	0.88
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.07
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.03
Milieux agricoles	Cortège des habitats boisés	29.36
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats boisés	1.45
Roselières et phragmitaies	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.02
Végétations aquatiques	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.13
Végétations dominées par des Joncs et/ou Carex	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.20

Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 43: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.44
Boisements naturels feuillus	Cortège des habitats boisés	0.50
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.83
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.04
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.22
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.03
Milieux agricoles	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.08
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats boisés	0.06
	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.19
Roselières et phragmitaies	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.03

9.4.2.4.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 44: Mammifères terrestres et semi-aquatiques - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 6		
Boisements naturels feuillus	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.70
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des zones humides et forêts alluviales	1.42
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des zones humides et forêts alluviales	0.03

9.4.2.5 Oiseaux

Sur les 112 espèces d'oiseaux objet de la demande de dérogation, 97 espèces sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous).

Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.5.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des habitats anthropiques	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Oui	Oui	Non
	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	Oui	Non	Oui
	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	Oui	Oui	Non
	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Oui	Non	Oui
	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Non	Non	Oui
	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Oui	Oui	Non
	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Oui	Non	Oui
	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Oui	Non	Oui
	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	Oui	Oui	Non
	<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulcie	Oui	Non	Oui
	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	Oui	Non	Oui
	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	Oui	Non	Oui
	<i>Tyto alba</i>	Éffraie des clochers	Oui	Oui	Non
	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Oui	Non	Oui
	Cortège des habitats boisés	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	Oui	Non
<i>Aegithalos caudatus</i>		Orite à longue queue	Oui	Non	Oui
<i>Anthus trivialis</i>		Pipit des arbres	Oui	Oui	Non
<i>Asio otus</i>		Hibou moyen-duc	Oui	Non	Oui
<i>Buteo buteo</i>		Buse variable	Oui	Non	Oui
<i>Certhia brachydactyla</i>		Grimpereau des jardins	Oui	Non	Oui
<i>Circaetus gallicus</i>		Circaète Jean-le-Blanc	Oui	Oui	Non
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>		Grosbec casse-noyaux	Non	Non	Oui
<i>Corvus corax</i>		Grand corbeau	Oui	Non	Oui
<i>Cuculus canorus</i>		Coucou gris	Oui	Non	Oui
<i>Cyanistes caeruleus</i>		Mésange bleue	Oui	Non	Oui
<i>Dendrocopos major</i>		Pic épeiche	Oui	Non	Oui
<i>Dendrocopos minor</i>		Pic épeichette	Oui	Oui	Non

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège	
	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Oui	Non	Oui	
	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Oui	Non	Oui	
	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Oui	Non	Oui	
	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Oui	Non	Oui	
	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Oui	Non	Oui	
	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Oui	Oui	Non	
	<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	Oui	Non	Oui	
	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Oui	Non	Oui	
	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Oui	Non	Oui	
	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	Oui	Oui	Oui	
	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	Oui	Non	Oui	
	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	Oui	Oui	Non	
	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Oui	Non	Oui	
	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Oui	Non	Oui	
	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	Oui	Non	Oui	
	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Oui	Non	Oui	
	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Oui	Non	Oui	
	<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	Oui	Non	Oui	
	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Oui	Oui	Non	
	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	Oui	Non	Oui	
	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	Non	Non	Oui	
	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Oui	Oui	Non	
	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	Oui	Non	Oui	
	<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	Non	Non	Oui	
	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	Oui	Non	Oui	
	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Oui	Non	Oui	
	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Non	Non	Oui	
	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Oui	Non	Oui	
	Cortège des habitats humides	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	Oui	Non	Oui
		<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	Oui	Non	Oui
		<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Oui	Non	Oui
		<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Oui	Oui	Non
		<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	Non	Non	Oui
<i>Ardea cinerea</i>		Héron cendré	Oui	Non	Oui	
<i>Ardea purpurea</i>		Héron pourpré	Oui	Non	Oui	
<i>Bubulcus ibis</i>		Héron garde-boeufs	Non	Non	Oui	

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Oui	Non	Oui
	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	Oui	Oui	Non
	<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	Oui	Non	Oui
	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Oui	Non	Oui
	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Oui	Non	Oui
	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Non	Non	Oui
	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	Oui	Non	Oui
	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Non	Non	Oui
	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Non	Non	Oui
	<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	Non	Non	Oui
	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	Oui	Non	Oui
	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Oui	Oui	Non
	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	Oui	Non	Oui
	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Oui	Oui	Non
	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	Non	Non	Oui
	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Oui	Non	Oui
	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Oui	Oui	Non
	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Oui	Oui	Non
	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Oui	Non	Oui
	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Oui	Non	Oui
	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Oui	Non	Oui
	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Oui	Non	Oui
	<i>Burhinus oedichnemus</i>	Oedicnème criard	Oui	Non	Oui
	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Non	Non	Oui
	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Oui	Oui	Non
	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Oui	Non	Oui
	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	Oui	Non	Oui
	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Non	Non	Oui
	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Oui	Non	Oui
	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Non	Non	Oui
	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Oui	Non	Oui
Cortège des habitats semi-ouverts	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Oui	Oui	Non
	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Elanus caeruleus</i>	Élanion blanc	Oui	Oui	Non
	<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	Oui	Non	Oui

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Oui	Non	Oui
	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Oui	Non	Oui
	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	Oui	Non	Oui
	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Oui	Oui	Non
	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Oui	Non	Oui
	<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Oui	Oui	Non
	<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	Oui	Non	Oui
	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Oui	Non	Oui
	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle	Oui	Non	Oui
	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Oui	Oui	Non
	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Oui	Oui	Non
	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Oui	Non	Oui
	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Oui	Oui	Oui

Répartition par secteur pour les espèces et cortèges dont les habitats sont impactés :

Nom latin	Nom vernaculaire	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
<i>Apus apus</i>	Martinet noir					Oui	
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe		Oui		Oui	Oui	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique				Oui	Oui	Oui
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet				Oui	Oui	
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	Oui				Oui	Oui
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres		Oui	Oui	Oui		
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc			Oui			
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		Oui	Oui	Oui		
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté				Oui		Oui
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris		Oui				
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops				Oui	Oui	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Oui	Oui	Oui			
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Oui		Oui			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe				Oui		
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot				Oui		
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe				Oui		
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Oui			Oui		
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage				Oui	Oui	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin				Oui		
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs			Oui	Oui		Oui
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui
<i>Elanus caeruleus</i>	Élanion blanc				Oui	Oui	Oui
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier		Oui				
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse				Oui	Oui	
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Oui	Oui	Oui		
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou		Oui	Oui			

Cortège	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
Cortège des habitats anthropiques	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats boisés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats humides	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats ouverts	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats semi-ouverts	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

9.4.2.5.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 45: Oiseaux - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	13.40
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	69.69
Boisements naturels feuillus	Chardonneret élégant, Bouvreuil pivoine, Serin cini	2.59
	Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine	2.26
	Cortège des habitats boisés	16.57
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des habitats boisés	4.75
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats ouverts	7.58
	Cortège des habitats ouverts, Cortège des habitats semi-ouverts	11.79
	Cortège des habitats semi-ouverts	0.07
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortège des habitats boisés	0.10
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des habitats humides	0.08
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	9.46
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	0.64
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	4.27
Milieux agricoles	Cortège des habitats ouverts	0.30
	Cortège des habitats semi-ouverts	4.42
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Effraie des clochers	0.10
	Cortège des habitats anthropiques	3.18
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats ouverts	4.49
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	0.73
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des habitats anthropiques	0.75
Roselières et phragmitaies	Cortège des habitats humides	0.02

9.4.2.5.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 46: Oiseaux - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Accenteur mouchet	0.70
	Pipit des arbres	7.85
	Fauvette pitchou	13.42
	Tarier pâtre	3.03
	Bouvreuil pivoine	0.37
	Pipit des arbres, Tarier pâtre	17.62
	Gobemouche gris, Bouvreuil pivoine	0.20
	Accenteur mouchet, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	7.86
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	6.45
	Verdier d'Europe, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine	1.42
	Verdier d'Europe, Gobemouche gris, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine	1.53
	Cortège des habitats boisés	31.23
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	106.17
	Cortège des habitats semi-ouverts	5.62
	Accenteur mouchet, Fauvette pitchou	4.70
	Accenteur mouchet, Tarier pâtre	4.87
	Bouvreuil pivoine, Fauvette pitchou	0.47
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet	2.88
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Tarier pâtre	3.27
	Boisements naturels feuillus	Bouvreuil pivoine
Torcol fourmilier, Bouvreuil pivoine		0.04
Gobemouche gris, Bouvreuil pivoine		0.48
Pipit des arbres, Bouvreuil pivoine		0.08
Chardonneret élégant, Pic épeichette, Bouvreuil pivoine		5.72

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
	Pic épeichette, Bouvreuil pivoine	0.37
	Pic épeichette, Gobemouche gris, Bouvreuil pivoine	0.46
	Cortège des habitats boisés	6.34
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats ouverts	16.65
	Cortège des habitats ouverts, Cortège des habitats semi-ouverts	0.57
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortège des habitats boisés	0.29
	Cortège des habitats humides	0.59
Eaux courantes à fonds naturels	Cortège des habitats boisés	0.02
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Bouvreuil pivoine	0.09
	Cortège des habitats semi-ouverts	4.16
Haies et alignements d'arbres	Verdier d'Europe, Pic épeichette, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine	0.06
	Cortège des habitats boisés	0.67
	Accenteur mouchet, Tarier pâtre	0.40
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats ouverts	18.26
	Cortège des habitats semi-ouverts	12.98
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortège des habitats anthropiques	1.30
	Cortège des habitats ouverts	1.53
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats ouverts	0.48
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats ouverts	3.03
	Cortège des habitats semi-ouverts	5.42
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des habitats anthropiques	0.08
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Cortège des habitats ouverts	0.01

9.4.2.5.4 Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 47: Oiseaux - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Accenteur mouchet	1.91
	Fauvette pitchou	8.50
	Tarier pâtre	5.09
	Cisticole des joncs, Tarier pâtre	0.30
	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine	0.21
	Cortège des habitats boisés	33.87
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	73.75
	Cortège des habitats humides	0.59
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet	2.45
	Circaète Jean-le-Blanc, Bouvreuil pivoine	0.29
	Cisticole des joncs, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	1.05
	Cisticole des joncs, Tarier pâtre, Serin cini, Fauvette pitchou	1.07
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Fauvette pitchou	14.17
	Tarier pâtre, Serin cini	2.03
Boisements naturels feuillus	Bouvreuil pivoine	0.63
	Pic épeichette, Bouvreuil pivoine	0.53
	Cortège des habitats boisés	6.87
	Bouvreuil pivoine, Serin cini	0.11
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des habitats boisés	0.98
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats ouverts	0.53
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des habitats humides	0.15
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	0.30
Milieux agricoles	Cortège des habitats ouverts	0.30
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats ouverts	0.52
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	0.43

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 3		
	Cortège des habitats humides	0.01
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des habitats anthropiques	0.05

9.4.2.5.5 Secteur 4 – Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 48: Oiseaux - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Chevêche d'Athéna, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Moineau friquet	1.27
	Cortège des habitats boisés	15.38
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	1.97
	Cortège des habitats semi-ouverts	0.06
Boisements naturels feuillus	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Moineau friquet	0.14
	Cortège des habitats boisés	34.09
	Pic épeichette, Aigle botté	0.92
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Pipit des arbres, Aigle botté, Accenteur mouchet	26.69
	Cortège des habitats boisés	4.19
Coupes forestières récentes	Cortège des habitats ouverts	0.09
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des habitats humides	1.95
	Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Bihoreau gris, Sterne pierregarin	0.57
	Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Petit-Gravelot, Sterne pierregarin	0.11
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des habitats humides	0.08
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Tarier pâtre	0.39
	Cortège des habitats boisés	2.21
	Cortège des habitats semi-ouverts	10.11
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	3.14
Milieux agricoles	Cisticole des joncs, Elanion blanc, Tarier pâtre	0.36

9.4.2.5.6 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 49: Oiseaux - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
	Cortège des habitats ouverts	189.20
	Cortège des habitats semi-ouverts	12.31
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Hirondelle rustique, Moineau friquet	0.14
	Cortège des habitats anthropiques	5.17
	Chevêche d'Athéna, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage	0.86
	Chevêche d'Athéna, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Sterne pierregarin	1.89
	Chevêche d'Athéna, Petit-Gravelot, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Sterne pierregarin	0.08
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Elanion blanc, Tarier pâtre	0.65
	Cisticole des joncs, Elanion blanc, Tarier pâtre	1.41
	Cortège des habitats ouverts	61.38
	Cortège des habitats ouverts, Cortège des habitats semi-ouverts	1.50
	Cortège des habitats semi-ouverts	19.55
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	0.18
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Chevêche d'Athéna, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe	0.52
	Chardonneret élégant, Moineau friquet	1.71
	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse, Moineau friquet	0.07
	Chevêche d'Athéna, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Moineau friquet	0.32
	Cortège des habitats anthropiques	20.81
Roselières et phragmitaies	Cortège des habitats humides	0.04
	Héron pourpré, Cisticole des joncs	0.05
Végétations aquatiques	Cortège des habitats humides	0.28
	Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Bihoreau gris	1.08
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Cortège des habitats ouverts	0.06
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex	Cortège des habitats humides	0.25

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)	
Secteur 5			
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Moineau friquet	2.34	
	Verdier d'Europe, Elanion blanc, Moineau friquet	0.49	
	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Elanion blanc, Moineau friquet	3.21	
	Cortège des habitats boisés	26.94	
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	2.06	
	Moineau friquet	2.65	
	Verdier d'Europe, Elanion blanc, Moineau friquet	0.05	
	Cortège des habitats boisés	21.24	
	Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des habitats humides	0.05
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des habitats humides	0.15
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	9.29	
Haies et alignements d'arbres	Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Tarier pâtre	0.04	
	Cortège des habitats boisés	0.29	
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats ouverts	0.27	
Milieux agricoles	Cortège des habitats ouverts	163.50	
	Cortège des habitats semi-ouverts	0.77	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Hirondelle rustique, Moineau friquet	0.07	
	Moineau friquet	0.01	
	Moineau friquet, Effraie des clochers	0.02	
	Martinet noir, Hirondelle rustique, Moineau friquet	0.09	
	Cortège des habitats anthropiques	1.22	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortège des habitats humides	0.48	
	Cortège des habitats ouverts	73.58	
	Cortège des habitats semi-ouverts	4.36	
	Hirondelle de rivage	2.50	

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 5		
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortège des habitats semi-ouverts	0.09
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Chardonneret élégant, Moineau friquet	0.73
	Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Moineau friquet	0.71
	Moineau friquet	0.58
	Chevêche d'Athéna, Moineau friquet	0.36
	Linotte mélodieuse, Moineau friquet	0.01
	Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Moineau friquet	0.13
	Cortège des habitats anthropiques	12.22
Roselières et phragmitaies	Cortège des habitats humides	0.04

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 6		
Milieux agricoles	Cortège des habitats ouverts	33.42
	Cortège des habitats semi-ouverts	8.62
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Hirondelle rustique, Effraie des clochers	0.08
	Cortège des habitats anthropiques	3.31
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Elanion blanc, Aigle botté, Tarier pâtre	1.00
	Cortège des habitats ouverts	59.24
	Cortège des habitats semi-ouverts	0.07
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortège des habitats anthropiques	7.34

9.4.2.5.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 50: Oiseaux - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dettes compensatoire (UC)
Secteur 6		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortège des habitats boisés	15.82
	Cortège des habitats boisés, Cortège des habitats semi-ouverts	0.35
	Chardonneret élégant, Elanion blanc, Aigle botté	1.26
	Cortège des habitats boisés	8.44
	Cortège des habitats semi-ouverts	0.58
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortège des habitats boisés	0.26
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortège des habitats humides	1.19
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortège des habitats humides	0.06
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Chardonneret élégant, Tarier pâtre	1.52
	Cortège des habitats boisés	0.11
	Cortège des habitats semi-ouverts	7.75
Haies et alignements d'arbres	Cortège des habitats boisés	1.88
Landes basses (< 1m)	Cortège des habitats ouverts	0.73

9.4.2.5.8 Focus sur la Fauvette pitchou

La dette écologique pour la Fauvette pitchou se concentre sur les pinèdes et habitats associés des secteurs 2 et 3 avec des ratios de dette majoritairement à 263%.

Tableau 51: Dette écologique qualifiée pour *Curruca undata*

Secteur	Espèces	Habitats	Niveau d'enjeu	Surface d'impact résiduel (ha)	Dette associée (UC)	Ratio de la dette
S2	Accenteur mouchet, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	1.79	4.70	263%
	Accenteur mouchet, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	2.99	7.86	263%
	Bouvreuil pivoine, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Faible	0.47	0.47	100%
	Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	5.11	13.42	263%
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	2.45	6.45	263%
S3	Cisticole des joncs, Tarier pâtre, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	0.40	1.05	263%
	Cisticole des joncs, Tarier pâtre, Serin cini, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	0.41	1.07	263%
	Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	3.24	8.50	263%
	Pipit des arbres, Accenteur mouchet, Fauvette pitchou	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Très fort	5.39	14.17	263%

9.4.2.6 Chiroptères

Sur les 21 espèces de chiroptères objet de la demande de dérogation, toutes sont concernées par des impacts résiduels sur leurs habitats (voir tableau ci-dessous). Le détail par secteur et par habitat (grandes typologie) est présenté en suivant.

9.4.2.6.1 Rappel des cortèges et répartition par secteur

Les cortèges définis pour le calcul de l'impact résiduel sont les suivants :

Cortège	Nom latin	Nom vernaculaire	Impacts résiduels sur les habitats de l'espèce	Espèce traitée individuellement	Espèce traitée au cortège
Cortège des espèces ubiquistes	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Oui	Non	Oui
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Oui	Non	Oui
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Oui	Non	Oui
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Oui	Non	Oui
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Oui	Non	Oui
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Oui	Non	Oui
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Oui	Non	Oui
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Oui	Non	Oui
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	Oui	Non	Oui
Cortège des habitats boisés	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Oui	Non	Oui
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	Oui	Non	Oui
	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule	Oui	Non	Oui
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Oui	Non	Oui
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	Oui	Non	Oui
Cortège des habitats humides	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	Oui	Non	Oui
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Oui	Non	Oui

Répartition par secteur pour les cortèges dont les habitats sont impactés :

Cortège	Sect 1	Sect 2	Sect 3	Sect 4	Sect 5	Sect 6
Cortège des espèces ubiquistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cortège des habitats boisés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Cortège des habitats humides	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

9.4.2.6.2 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 52: Chiroptères - Secteur 1 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	44.14
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	5.75
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés	3.87
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.87
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	14.33
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.50
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	4.29
Coupes forestières récentes	Cortèges des espèces ubiquistes	12.63
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.07
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.08
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	5.86
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.53
Haies et alignements d'arbres	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.33
Landes basses (< 1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	1.85
Milieux agricoles	Cortèges des espèces ubiquistes	3.66
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortèges des habitats boisés	0.86
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.02
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.13
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	3.87

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 1		
Milieus ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	0.63
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.26
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.21
Roselières et phragmitaies	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.03

9.4.2.6.3 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 53: Chiroptères - Secteur 2 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	46.83
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.23
	Cortèges des espèces ubiquistes	60.76
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	6.64
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.49
	Cortèges des espèces ubiquistes	9.31
Coupes forestières récentes	Cortèges des espèces ubiquistes	6.50
Eaux courantes à fonds artificiels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.07
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.16
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.20
Eaux courantes à fonds naturels	Cortèges des espèces ubiquistes	0.01
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.57
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.21
Haies et alignements d'arbres	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.22

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 2		
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.08
Landes basses (< 1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	20.04
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.22
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.03
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.24
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.05
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.21
Milieus ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	3.92
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.04

9.4.2.6.4 Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 54: Chiroptères - Secteur 3 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 3		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés	0.12
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	32.51
	Cortèges des espèces ubiquistes	43.35
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés	0.06
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	2.96
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.13
Coupes forestières récentes	Cortèges des espèces ubiquistes	0.17
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortèges des espèces ubiquistes	0.15
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	0.03
Milieus ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortèges des espèces ubiquistes	0.02
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.02

9.4.2.6.5 Secteur 4 - Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 55: Chiroptères - Secteur 4 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	5.02
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	5.89
	Cortèges des espèces ubiquistes	9.62
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	14.81
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	16.38
	Cortèges des espèces ubiquistes	8.21
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	15.25
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.07
	Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	4.12
Coupes forestières récentes	Cortèges des espèces ubiquistes	0.09
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	2.67
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.99
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortèges des espèces ubiquistes	0.08
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	2.39
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	7.66
	Cortèges des espèces ubiquistes	2.35
Haies et alignements d'arbres	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.80
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.04
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.80

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 4		
Milieux agricoles	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	4.35
	Cortèges des espèces ubiquistes	153.74
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.03
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.80
	Cortèges des espèces ubiquistes	8.05
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	34.18
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	16.34
	Cortèges des espèces ubiquistes	35.64
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.14
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.01
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	8.18
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	4.76
	Cortèges des espèces ubiquistes	8.54
Roselières et phragmitaies	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.03
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.06
Végétations aquatiques	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.11
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.35
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.13
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.06
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.25

9.4.2.6.6 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 56: Chiroptères - Secteur 5 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	7.60
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	2.91
	Cortèges des espèces ubiquistes	25.82
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	13.87
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	6.25
	Cortèges des espèces ubiquistes	7.42
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.06
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.01
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.15
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.11
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.63
	Cortèges des espèces ubiquistes	6.40
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.36
Landes basses (< 1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.22
Milieux agricoles	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.05
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.73
	Cortèges des espèces ubiquistes	135.76
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortèges des espèces ubiquistes	1.83
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	3.15

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 5		
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.45
	Cortèges des espèces ubiquistes	74.14
Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.08
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.91
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	3.27
	Cortèges des espèces ubiquistes	10.16
Roselières et phragmitaies	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.05

9.4.2.6.7 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnau-d'Estrétefonds

Tableau 57: Chiroptères - Secteur 6 - Dette écologique par espèce et/ou cortège faunistique et habitats

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 6		
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.43
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.42
	Cortèges des espèces ubiquistes	17.97
Boisements naturels feuillus	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.76
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	7.94
	Cortèges des espèces ubiquistes	1.78
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.31
Eaux stagnantes à fonds artificiels	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.59
Eaux stagnantes à fonds naturels	Cortèges des espèces ubiquistes	0.05

9.4.3 Évaluation des besoins en compensation : mutualisation

Le principe de mutualisation (Cf. 8.2.4 Principe de mutualisation) consiste à regrouper les impacts résiduels en fonction du type d'habitats concerné en désignant l'espèce, le cortège ou le groupe dimensionnant, c'est dire celui pour lequel l'impact résiduel est le plus important. Effectuée par secteur, cette démarche permet de tenir compte du fonctionnement écosystémique, tout en accordant une attention particulière à l'équivalence écologique, notamment dans le choix des sites de compensation et la prise en compte des espèces/cortèges cibles ans la définition de mesures et actions de compensation.

Le principe est donc le suivant : pour certaines espèces se développant dans le même type de milieux, une même mesure compensatoire peut être considérée comme efficace pour plusieurs espèces (mutualisation interspécifique). La réflexion est menée par grands types d'habitats et des cortèges d'espèces qui y sont associés du fait de leur intérêt.

Comme exposé au 9.2.1.1 Évaluation des pertes écologiques qualifiées, le présent chapitre détaille la dette par grand type d'habitat et par secteur en appliquant le principe de mutualisation interspécifique. Ce principe consiste à retenir, par grand type d'habitat et par secteur, le groupe présentant la dette la plus haute dit groupe dimensionnant.

Après application du principe de mutualisation interspécifique, **la dette qualifiée s'établit à 1649 UC (Unité de Compensation)**, répartis comme suit :

- Secteur 1 : 180 UC ;
- Secteur 2 : 313 UC ;
- Secteur 3 : 191 UC ;
- Secteur 4 : 467 UC ;
- Secteur 5 : 336 UC ;
- Secteur 6 : 162 UC.

Le détail par habitats est donné en suivant.

Habitats (grande typologie)	Espèces / Cortège d'espèces	Dette compensatoire (UC)
Secteur 6		
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	2.31
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	3.27
	Cortèges des espèces ubiquistes	2.60
Haies et alignements d'arbres	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.22
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	1.40
	Cortèges des espèces ubiquistes	0.34
Landes basses (< 1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	0.34
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.09
Milieux agricoles	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	2.70
	Cortèges des espèces ubiquistes	35.56
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	0.02
	Cortèges des espèces ubiquistes	3.48
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	4.69
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	17.54
	Cortèges des espèces ubiquistes	26.92
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes	1.70
	Cortèges des habitats boisés, Cortèges des espèces ubiquistes, Cortèges des habitats humides	3.21
	Cortèges des espèces ubiquistes	6.45

9.4.3.1 Secteur 1 - Massif landais de Saint-Médard d'Eyrans à Landiras

Tableau 58: Secteur 1 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Massif Landais - Secteur 1	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Oiseaux	83.09
	Boisements naturels feuillus	Invertébrés	33.27
	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Invertébrés	6.46
	Coupes forestières récentes	Amphibiens	22.91
	Eaux courantes à fonds artificiels	Mammifères, Oiseaux	0.10
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Mammifères	0.12
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Oiseaux	9.46
	Haies et alignements d'arbres	Invertébrés	0.76
	Landes basses (< 1m)	Amphibiens	6.18
	Milieux agricoles	Invertébrés	7.35
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Oiseaux	3.28
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Amphibiens	5.44
	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Amphibiens	0.76
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Oiseaux	0.75
Roselières et phragmitaies	Chiroptères	0.03	

9.4.3.2 Secteur 2 - Massif landais de Landiras à Pindères

Tableau 59: Secteur 2 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Massif Landais - Secteur 2	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Oiseaux	219.64
	Boisements naturels feuillus	Oiseaux	21.90
	Coupes forestières récentes	Oiseaux	17.22
	Eaux courantes à fonds artificiels	Amphibiens	1.01
	Eaux courantes à fonds naturels	Mammifères	0.03
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Oiseaux	4.25
	Haies et alignements d'arbres	Oiseaux	1.13
	Landes basses (< 1m)	Oiseaux	31.25
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Amphibiens	3.76
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Amphibiens	0.49
	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Mammifères	11.10
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Amphibiens, Oiseaux	0.08
	Plan d'eau - gravière	Poissons	0.83
	Végétations basses des berges à pentes douces (milieu vaseux)	Flore	0.01

9.4.3.3 Secteur 3 - Massif landais de Pindères à Montgaillard / Vianne

Tableau 60: Secteur 3 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Massif Landais - Secteur 3	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Oiseaux	165.04
	Boisements naturels feuillus	Invertébrés	17.66
	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Invertébrés	0.98
	Coupes forestières récentes	Oiseaux	0.53
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Amphibiens	0.19
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Reptiles	0.30
	Milieux agricoles	Oiseaux	0.30
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Flore	4.05
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Invertébrés	0.92
	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Oiseaux	0.44
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Amphibiens	0.15

9.4.3.4 Secteur 4 – Vallée de la Garonne de Vianne à Dunes

Tableau 61: Secteur 4 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Vallée Garonne - Secteur 4	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Chiroptères	20.54
	Boisements naturels feuillus	Chiroptères	39.40
	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Oiseaux	30.88
	Coupes forestières récentes	Mammifères	0.15
	Eaux stagnantes à fonds artificiels	Chiroptères	3.66
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Amphibiens, Mammifères	0.14
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Oiseaux	12.72
	Haies et alignements d'arbres	Oiseaux	3.14
	Milieux agricoles	Oiseaux	201.88
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Chiroptères	8.89
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Chiroptères	86.16
	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Oiseaux	0.18
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Oiseaux	23.44
	Roselières et phragmitaies	Oiseaux	0.09
	Végétations aquatiques	Chiroptères	1.59
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)	Amphibiens	0.07	
Végétations dominées par des Joncs et/ou Carex	Amphibiens	0.29	

9.4.3.5 Secteur 5 - Vallée de la Garonne de Dunes à Bressols

Tableau 62: Secteur 5 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Vallée Garonne - Secteur 5	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Chiroptères	36.33
	Boisements naturels feuillus	Chiroptères	27.54
	Eaux stagnantes à fonds artificiels	Chiroptères	0.07
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Amphibiens, Mammifères	0.22
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Oiseaux	9.29
	Haies et alignements d'arbres	Chiroptères	0.36
	Landes basses (< 1m)	Amphibiens, Oiseaux	0.27
	Milieux agricoles	Oiseaux	164.26
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Oiseaux	1.89
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Oiseaux	80.43
	Milieux ouverts herbacés hauts (>1m)	Amphibiens	0.11
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Chiroptères	15.35
	Roselières et phragmitaies	Chiroptères	0.05

9.4.3.6 Secteur 6 - Vallée de la Garonne de Bressols à Castelnaud-d'Estrétefonds

Tableau 63: Secteur 6 - Dette écologique par grands types d'habitats et groupe dimensionnant

Secteur	Habitats	Espèces / groupe dimensionnant	Dette associée (UC)
Vallée Garonne - Secteur 6	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Chiroptères	18.81
	Boisements naturels feuillus	Chiroptères	11.48
	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Chiroptères	0.31
	Eaux stagnantes à fonds artificiels	Chiroptères	1.59
	Eaux stagnantes à fonds naturels	Amphibiens, Oiseaux	0.06
	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Oiseaux	9.38
	Haies et alignements d'arbres	Chiroptères	1.97
	Landes basses (< 1m)	Flore	0.75
	Milieux agricoles	Oiseaux	42.03
	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Chiroptères	3.51
	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Oiseaux	60.31
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Chiroptères	11.36

9.5 Présentation des sites et des mesures de compensation retenues

9.5.1 Présentation générale des sites

Dans l'optique de répondre au besoin compensatoire du projet, un ensemble de parcelles foncières, rassemblées sous forme de « Sites » et pouvant être valorisés par la mise en œuvre de mesures de compensation, a été caractérisé. Ces investigations ont permis de définir de la possibilité, entre autres, de restauration ou de création de milieux naturels sur lesdits sites.

L'intégralité des sites retenus se situe à proximité du projet, conformément aux modalités de recherche décrites préalablement.

Ainsi, une surface totale de 3 652 ha, répartie en 73 sites, est aujourd'hui prévue pour la compensation écologique.

La répartition par secteur est la suivante :

- Secteur 1 : 271 ha
- Secteur 2 : 1556 ha
- Secteur 3 : 706 ha
- Secteur 4 : 270ha
- Secteur 5 : 470 ha
- Secteur 6 : 378 ha

Une carte de localisation des sites est proposée en *Figure 9 – Carte de localisation des sites de compensation écologique*.

Un tableau de *Synthèse des sites éligibles pour la compensation écologique* est également proposé ci-après.

Pour chaque site :

- une note d'éligibilité de niveau Etape 1 (à date) est présentée en **annexe 12.3 « Notes d'éligibilité »** ; ces notes d'éligibilité apportent de manière détaillée les éléments de justification du choix de ces sites pour la mise en œuvre des mesures de compensation ; elles seront complétées « niveau Etape 2 » d'ici septembre 2025 ; le contenu des notes est présenté au §8.2.2.4.4 - Eligibilité des sites de compensation.
- une fiche synthèse est disponible dans le paragraphe 8.5.2 - Présentation détaillée des sites retenus et des mesures envisagées ; les fiches synthèses donnent une vue d'ensemble des informations sur chacun des sites ; elles seront actualisées autant que de besoin en lien avec les résultats et analyse de l'Etape 2 qui permettront d'affiner pour chaque site, les espèces et cortèges ciblés et les mesures de compensation proposées.

Une première approche des mesures est présentée en suivant dès ce stade : synthèse dans les tableaux pages suivantes et détails y compris cartographie dans les fiches synthèse par site.

Figure 18 – Carte de localisation des sites de compensation écologique

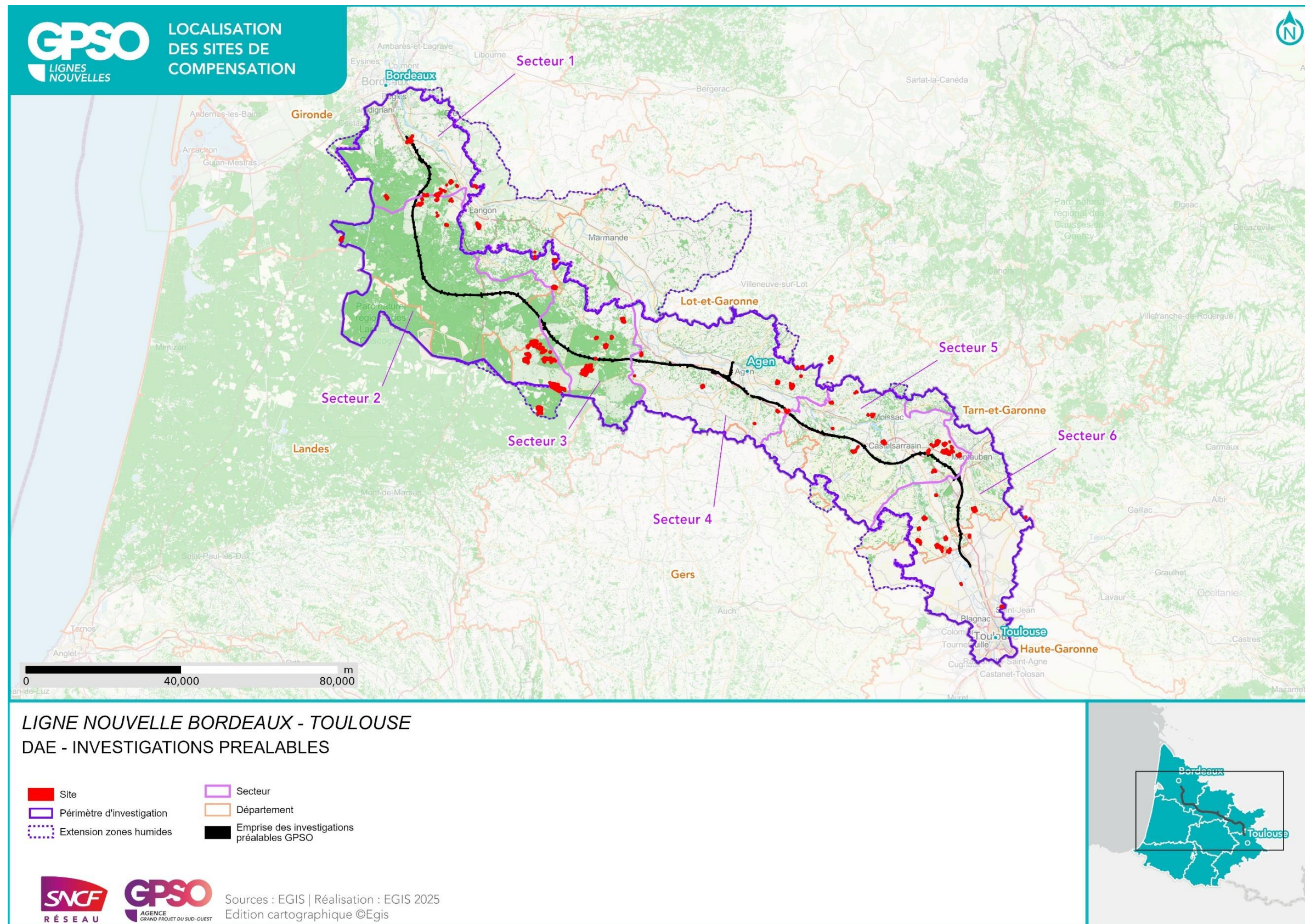


Tableau 64 - Synthèse des sites éligibles pour la compensation écologique

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
33_BAR_54	Barsac	10.8	6.7	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par pâturage extensif
33_CAB_01	Cabanac-et-Villagrains	41.5	6.65	Acquis CDC Biodiversité	Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles - Eaux stagnantes à fonds naturels Boissements naturels mixtes (conifères et feuillus) Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boissements naturels feuillus Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Landes basses (< 1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Création d'îlots de sénescence Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieu en fermeture Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif
33_ILL_02	Illats	11.5	3.3	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus	Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Création d'îlots de sénescence
33_ILL_47	Illats	39.149	4.379	Mis en stock SAFER	Landes basses (< 1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles	Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Création d'îlots de sénescence Gestion de la végétation par fauche extensive Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieu en fermeture Bouchage de drains et fossés de drainage Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche
33_LAN_01	Landiras	19.9	0.7	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Landes basses (< 1m) - Haies et alignements d'arbres Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea	Création d'îlots de sénescence Création de mares et dépressions Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de ripisylves Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieu en fermeture Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères
33_LAN_03	Illats, Landiras	61.27	3.043	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Landes basses (< 1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus Eaux courantes à fonds naturels Landes basses (< 1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Restauration de berges favorables à la biodiversité
33_SCM_01	Gabarnac, Sainte-Croix-du-Mont	9.5	11.043	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
33_SCM_02	Sainte-Croix-du-Mont	3.4	11.954	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres	Création d'îlots de sénescence Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères
33_SME_01	Ayguemortes-Graves, Saint-Médard-d'Eyrans	85.7	0	Discussions en cours	Boissements naturels feuillus Eaux courantes à fonds naturels Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Restauration de berges favorables à la biodiversité Gestion de la végétation par fauche extensive Création d'îlots de sénescence Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Bouchage de drains et fossés de drainage Création de mares et dépressions
33_BBE_01	Belin-Béliet, Hostens	33.925	18.426	Lettre d'engagement signée	Landes basses (< 1m)	Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieu en fermeture
33_BUD_41	Budos	6.4	5.813	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche - Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Landes basses (< 1m)	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
33_LAN_04	Landiras	45.448	0.478	Lettre d'engagement signée	Landes basses (< 1m) Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Boissements naturels mixtes (conifères et feuillus) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boissements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés haut (>1m) - Eaux courantes à fonds naturels Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Landes humides à Molinia caerulea	Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Gestion de la végétation par fauche extensive Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création d'îlots de sénescence Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration ou réhabilitation de mares ou dépressions/fossés existants Restauration de ripisylves Création de mares et dépressions Restauration de berges favorables à la biodiversité Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
33_LAN_07	Landiras	9.7	1	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles eutrophes Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus - Forêts de feuillus caducifoliés Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles Haies et alignements d'arbres	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création d'îlots de sénescence Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
33_LAN_50	Landiras	13.387	3.946	Mis en stock SAFER	Boissements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres	Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Création d'îlots de sénescence Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Création de mares et dépressions Création et restauration d'arbres têtards Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
33_LGT_44	Léogéats	15.2	7.791	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création et restauration d'arbres têtards Création d'îlots de sénescence Création de mares et dépressions Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
33_MAZ_48	Mazères, Roaillan	70.578	15.603	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires Eaux courantes à fonds naturels Landes basses (< 1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés haut (>1m) - Landes mésohygrophiles Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Restauration de berges favorables à la biodiversité Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création d'îlots de sénescence Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves
33_PUJ_53	Pujols-sur-Ciron	14.476	6.894	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles Haies et alignements d'arbres - Haies arborées -	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
40_LUB_11	Losse, Lubbon	179.012	15.91	Mis en stock SAFER	Landes basses (< 1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus Eaux courantes à fonds naturels - Landes basses (< 1m) - Landes hygrophiles	Gestion de la végétation par pâturage extensif Gestion de la végétation par fauche extensive Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création d'îlots de sénescence Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création de bois naturels par conversion de pinèdes
47_ALL_01	Allons	69.38	6.952	Discussions en cours	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Boissements naturels feuillus Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Gestion de la végétation par fauche extensive Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création d'îlots de sénescence Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de mares et dépressions Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées
47_ALL_02	Allons	100.922	8.047	Discussions en cours	Boissements naturels feuillus Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea	Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Gestion de la végétation par fauche extensive Création de mares et dépressions Création de bois naturels par conversion de pinèdes Création d'îlots de sénescence Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture
47_BSS_01	Boussès, Houeillès, Lubbon	418.108	8.696	Discussions en cours	Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Landes basses (< 1m)	Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création de mares et dépressions Gestion de la végétation par fauche extensive Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Création de bois naturels par conversion de pinèdes Création d'îlots de sénescence

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
47_PIN_02	Allons, Lartigue, Pindères, Sauméjan	231.118	3.421	Discussions en cours	Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boisements naturels feuillus Landes basses (< 1m) - Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Création de mares et dépressions Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Création d'îlots de sénescence
47_SMJ_01	Pindères, Sauméjan	125.738	2.698	Promesse d'achat signée / Lettre d'engagement (conv) signée	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Landes basses (< 1m) Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles Haies et alignements d'arbres Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Création de bois naturels par conversion de pinèdes Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création d'îlots de sénescence Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
47_SMJ_02	Allons, Houeillès, Sauméjan	222.227	3.907	Discussions en cours	Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Boisements naturels feuillus Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles mésophiles à Bourdaine Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Haies et alignements d'arbres Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés hygrophiles mésotrophes à Piment royal Landes basses (< 1m)	Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création de mares et dépressions Gestion de la végétation par fauche extensive Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Création d'îlots de sénescence Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
33_AIL_02	Aillas, Labescau	15.2	9.84	Promesse d'achat signée / Lettre d'engagement (conv) signée	Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus Eaux stagnantes à fonds naturels Landes basses (< 1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création d'îlots de sénescence Restauration de berges favorables à la biodiversité Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
33_COU_01	Cours-les-Bains	60.566	7.331	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Boisements naturels feuillus Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés eutrophes	Création de bois humides naturels par conversion de peupleraies Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de milieux propices à l'accueil du Vison d'Europe Restauration de ripisylves Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture Création d'îlots de sénescence
33_GRI_43	Cocumont, Grignols	49.258	12.212	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Boisements naturels feuillus Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Eaux courantes à fonds naturels -	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Création de bois humides naturels par conversion de peupleraies Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Création d'îlots de sénescence Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
47_ANZ_01	Anzex	20.409	5.195	Promesse d'achat signée	Boisements naturels feuillus	Création de bois naturels par conversion de pinèdes Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création d'îlots de sénescence
47_FAR_01	Anzex, Fargues-sur-Ourbise	38.584	2.669	Lettre d'engagement signée	Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Landes basses (< 1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus Eaux stagnantes à fonds naturels Landes basses (< 1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Landes mésophiles Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Haies et alignements d'arbres Landes basses (< 1m) - Landes hygrophiles Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles thermoclines	Gestion de la végétation par fauche extensive Création d'îlots de sénescence Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
47_FAR_62	Fargues-sur-Ourbise	5.6	0	Mis en stock SAFER	Landes basses (< 1m)	Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Gestion de la végétation par fauche extensive
47_HOU_02	Boussès, Fargues-sur-Ourbise, Houeillès	430.337	1.345	Discussions en cours	Eaux stagnantes à fonds naturels Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés acidiphiles pionniers (faciés à Ajoncs)	Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Restauration de berges favorables à la biodiversité Création de mares et dépressions Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de bois naturels par conversion de pinèdes Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
47_LRN_01	Fargues-sur-Ourbise, La Réunion	19.6	4.777	Lettre d'engagement signée	Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Landes basses (< 1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Création d'îlots de sénescence Création de bois naturels par conversion de pinèdes Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création de prairies par conversion de cultures ou friches Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture Restauration de ripisylves Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
47_VIL_01	Puch-d'Agenais, Villefranche-du-Queyran	66.684	9.369	Lettre d'engagement signée	Landes basses (< 1m) Boissements naturels feuillus Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Haies et alignements d'arbres - Haies arborées - Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires Haies et alignements d'arbres	Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Création d'îlots de sénescence Bouchage de drains et fossés de drainage Création de mares et dépressions Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture Restauration d'habitats favorables à la Serapias en cœur Création de prairies par conversion de cultures ou friches Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
47_AST_70	Astaffort	5.272	6.252	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de mares et dépressions
47_BAR_02	Barbaste	3.344	3.625	Lettre d'engagement signée	Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Landes basses (< 1m)	Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Création d'îlots de sénescence
47_BUZ_47	Buzet-sur-Baise	10.154	1.187	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels mixtes (conifères et feuillus) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Gestion de la végétation par pâturage extensif Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création d'îlots de sénescence Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches
47_CAS_01	Castelculier, Saint-Pierre-de-Clairac	41.81	4.845	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Haies et alignements d'arbres	Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création d'îlots de sénescence Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création et restauration d'arbres têtards Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Création de mares et dépressions
47_CDC_01	Caudecoste	22.025	0	Lettre d'engagement signée	Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boissements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres Eaux stagnantes à fonds naturels	Restauration de ripisylves Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de mares et dépressions Restauration de berges favorables à la biodiversité
47_CDC_58	Caudecoste	14.199	1.122	Mis en stock SAFER	Boissements naturels feuillus - Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif
47_LSS_49	La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm	11.142	10.167	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boissements naturels feuillus	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions Bouchage de drains et fossés de drainage Création et restauration d'arbres têtards Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de ripisylves Création d'îlots de sénescence
47_MSA_02	Moncaut, Montagnac-sur-Auvignon	31.929	3.877	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres Eaux stagnantes à fonds naturels Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Boissements naturels feuillus	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de berges favorables à la biodiversité Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence
47_PUY_50	La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Martin-de-Beauville	20.642	10.787	Mis en stock SAFER	Boissements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Création et restauration d'arbres têtards Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création d'îlots de sénescence Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif
47_PUY_52	Puymirol, Tayrac	6.884	8.774	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées - Boissements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Restauration de ripisylves Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
47_SMR_57	Saint-Maurin	43.299	16.218	Mis en stock SAFER	Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création d'îlots de sénescence
47_SPC_01	Saint-Pierre-de-Clairac	37.488	4.809	Lettre d'engagement signée	Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Haies et alignements d'arbres Eaux courantes à fonds naturels Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires	Restauration d'habitats favorables à la Serapias en cœur Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Bouchage de drains et fossés de drainage Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Création d'îlots de sénescence Création et restauration d'arbres têtards Restauration de berges favorables à la biodiversité Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
47_SPC_54	Saint-Pierre-de-Clairac, Saint-Romain-le-Noble	22.176	5.448	Mis en stock SAFER	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Landes basses (< 1m) - Pelouses calcaires vivaces Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création d'îlots de sénescence Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture
82_BDO_01	Boudou	4.9	7.149	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boisements naturels feuillus	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration de milieux ouverts mésophiles à thermophiles à partir de milieux en fermeture Restauration d'habitats favorables à la Serapias en cœur Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
82_BDO_02	Boudou, Moissac	25.4	7.3	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Haies et alignements d'arbres Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Création de prairies par conversion de cultures ou friches Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Restauration de ripisylves Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création de mares et dépressions Bouchage de drains et fossés de drainage Création d'îlots de sénescence
82_CAS_01	Castelsagrat	7.192	11.32	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) -	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de prairies par conversion de cultures ou friches
82_CAU_02	Caumont, Le Pin	36.1	0.848	Lettre d'engagement signée	Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de mares et dépressions Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site
82_CSR_01	Castelsarrasin	36.499	4.067	Lettre d'engagement signée	Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Boisements naturels feuillus Boisements naturels feuillus - Saulaies blanches Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Restauration de ripisylves Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création de mares et dépressions Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de berges favorables à la biodiversité Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Restauration d'habitats favorables à la Serapias en cœur Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
82_EPL_01	Espalais	4.65	1.556	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Création de bois humides naturels par conversion de peupleraies Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création de mares et dépressions Restauration de berges favorables à la biodiversité Restauration de ripisylves
82_GAS_01	Gasques, Valence	15.135	7.48	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif
82_LVD_01	La Ville-Dieu-du-Temple	11.595	2.007	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
82_LVD_04	La-Ville-Dieu-du-	33.4	0.054	Discussions en cours	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Réensemencement de milieux

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
	Temple, Saint-Porquier					ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Création d'îlots de sénescence Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
82_LVD_05	La-Ville-Dieu-du-Temple	68.752	2.493	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres Eaux stagnantes à fonds naturels	Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Restauration de berges favorables à la biodiversité Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts
82_LVD_06	Albefeuille-Lagarde	31.862	3.769	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration d'habitats favorables à l'Agrion de Mercure Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche
82_LVD_07	La-Ville-Dieu-du-Temple, Montbeton, Albefeuille-Lagarde	122.819	2.044	Discussions en cours	Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Haies et alignements d'arbres Eaux stagnantes à fonds naturels	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de ripisylves Création de prairies par conversion de cultures ou friches Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de berges favorables à la biodiversité
82_LVD_08	Albefeuille-Lagarde, Montauban, Montbeton	21.17	3.41	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de mares et dépressions
82_LVD_09	Montauban, Montbeton	23.796	3.303	Discussions en cours	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de mares et dépressions Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Restauration d'habitats favorables à l'Agrion de Mercure
82_LVD_10	Montech, Lacourt-Saint-Pierre	27.105	2.31	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Gestion de la végétation par fauche extensive Bouchage de drains et fossés de drainage Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par pâturage extensif Création de mares et dépressions
31_LAU_01	Launaguet	22.277	12.845	Lettre d'engagement signée	Boisements naturels feuillus Landes basses (< 1m)	Création d'îlots de sénescence Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue) à partir de milieux en fermeture
31_LEB_01	Le Born, Villemur-sur-Tarn	6.573	16.703	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Gestion de la végétation par fauche extensive Création de prairies par conversion de cultures ou friches Restauration de bandes enherbées d'îlots naturels et de lisières étagées Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
31_MER_01	Merville	7.212	4.806	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création d'îlots de sénescence Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
31_OND_01	Grisolles, Ondes	23.378	2.138	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive Création de prairies par conversion de cultures ou friches Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
82_GRI_02	Grisolles	31.109	3.335	Lettre d'engagement signée	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées
82_GRI_03	Aucamville, Grenade, Grisolles, Verdun-sur-Garonne	81.962	4.086	Lettre d'engagement signée	Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Eaux stagnantes à fonds naturels Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Création d'îlots de sénescence Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Gestion de la végétation par fauche extensive Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de mares et dépressions Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par pâturage extensif Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création et restauration d'arbres têtards Restauration de berges favorables à la biodiversité Création de bois humides naturels par conversion de peupleraies Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Bouchage de drains et fossés de drainage Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés

Numéro du site	Communes	Superficie du site (ha)	Distance aux impacts (km)	Sécurisation	Habitats Potentiels	Mesures
82_LAB_01	Campsas, Fronton, Labastide-Saint-Pierre, Orgueil	75.862	3.179	Lettre d'engagement signée	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche Landes basses (< 1m)	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Bouchage de drains et fossés de drainage Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création et restauration d'arbres têtards Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence
82_MAS_01	Mas-Grenier	43.59	7.781	Discussions en cours	Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Haies et alignements d'arbres Eaux stagnantes à fonds naturels	Restauration de ripisylves Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Restauration de berges favorables à la biodiversité
82_MON_01	Montech	9.586	5.709	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés haut (>1m) Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes Boisements naturels feuillus Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus - Chênaies acidoclines thermoclines	Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site Restauration d'habitats favorables à la Serapias en cœur Gestion de la végétation par fauche extensive Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence Gestion de la végétation par pâturage extensif Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères
82_POM_01	Fronton, Pompignan	11.677	1.824	Mis en stock SAFER	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres	Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées Création de milieux boisés à partir de milieux semi-ouverts Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées Création d'îlots de sénescence Restauration de ripisylves Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche
82_SAV_01	Savenès	17.49	9.68	Discussions en cours	Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles pierriers et hibernaculum Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Création d'îlots de sénescence
82_SAV_02	Savenès	47.88	9.7	Discussions en cours	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) Boisements naturels feuillus Haies et alignements d'arbres Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Gestion de la végétation par fauche extensive Gestion de la végétation par pâturage extensif Réensemencement de milieux ouverts prairiaux Restauration ou réhabilitation de prairies par aménagement de la fauche Création de mares et dépressions Création d'îlots de sénescence Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Création de prairies par conversion de cultures ou friches Restauration ou réhabilitation de mares ou dépressions/fossés existants

9.5.2 Présentation détaillée des sites retenus et des mesures envisagées

Il est présenté ci-après une synthèse de l'éligibilité des différents sites envisagés pour la compensation écologique, sous forme de fiches de synthèse dédiées.

Ces fiches ont été conçues pour offrir un aperçu des données et éléments pertinents pour chaque site.

Elles proposent une vue d'ensemble des informations sur chacun des sites ; elles seront actualisées autant que de besoin en lien avec les résultats et analyses de l'Etape 2 en cours, qui permettront d'affiner pour chaque site, les espèces et cortèges ciblés et les mesures de compensation proposées.

Une première approche des mesures est présentée dès ce stade : synthèse dans le tableau et cartographie en suivant.

Seules les mesures dites « principales » sont cartographiées ; le code associé à chaque mesure est précisé.

Pour mémoire, la **description détaillée des mesures est disponible dans l'annexe 12.1 – « Fiches mesures »**.

Les *Figure 10* et *Figure 11* fournissent les principales indications nécessaires à la compréhension de cette analyse.

La description synthétique des sites proposée ci-dessous permet de justifier de leur intérêt pour la compensation écologique.

Comme précisé précédemment, des sites complémentaires pourront être proposés à la compensation, pour permettre d'assurer l'apurement complet de la dette écologique.

Figure 19 - Guide de lecture des fiches de synthèses – Identification des blocs d’information Compléter avec carte de synthèse des mesures compensatoires

Nom du site	1	Compensation recherchée sur le site			Superficie du site (ha)	3												
Secteur		Niveau de potentialité du site pour la compensation			Distance au projet (km)													
Communes		<table border="1"> <tr> <td></td> <td colspan="3" style="text-align: center;"><i>Potentiel de compensation</i></td> </tr> <tr> <td>Espèces protégées</td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> </tr> <tr> <td>Zones humides</td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> <td style="background-color: #d9ead3;"></td> </tr> </table>					<i>Potentiel de compensation</i>			Espèces protégées				Zones humides				Zonage d'urbanisme
					<i>Potentiel de compensation</i>													
Espèces protégées																		
Zones humides																		
Bassin versant de gestion		2		Usages actuels														
Dispositions contractuelles				Etat de la sécurisation														
Périmètres de protection, d’inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)		4																
Habitats initiaux																		
Superficie (ha)																		
Habitats potentiels (objectif visé)																		
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	5																	
Mesures envisagées																		
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)																		

6	7
Photographie du site	Photographie aérienne du site en
8	9

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | <p><u>Informations de localisation du site</u> : N° attribué, Secteur (de 1 à 6), Bassin Versant de Gestion (au titre de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne), Disposition contractuelle (acquisition du foncier par SNCF Réseau ou conventionnement avec le compte de propriété).</p> | 6 | <p><u>Photographie du site</u>, réalisée à la date de la visite de terrain.</p> |
| 2 | <p><u>Niveau d'éligibilité pour la compensation</u> : en deux indicateurs, pour les espèces protégées et pour les zones humides, et selon trois niveaux d'intérêt tel que défini au paragraphe 8.2.2.5.1 - Etape 1 : intérêt du site pour la compensation.</p> | 7 | <p><u>Photographie historique aérienne</u> du site.</p> |
| 3 | <p><u>Caractéristiques propres au site</u> : superficie du site (en ha), distance aux emprises du projet, zonage applicable selon le document d'urbanisme en vigueur, usage actuel du site (agricole, forestier, friche, etc.), et état de la sécurisation selon les niveaux définis au paragraphe 8.2.6 - Déroulé de la stratégie mise en œuvre : une démarche progressive pour garantir l'apurement global de la dette écologique.</p> | 8 | <p><u>Cartographie des grandes typologies d'habitats initiales</u>, définies sur la base de la visite de site.</p> |
| 4 | <p><u>Périmètre de protection</u> : liste des périmètres bibliographique de zones humides, de ZNIEFF, d'APB, d'ENS, de zpENS, zones Natura 2000, réserves naturelles, recensées à moins d'un kilomètre du site.</p> | 9 | <p><u>Cartographie des grandes typologies d'habitats potentiels</u>, attendus après la mise en œuvre des mesures de compensation.</p> |
| 5 | <p><u>Objectif de compensation sur le site</u> : rappel des grandes typologies d'habitats naturels initiales, superficie (en ha) concernée, grande typologies d'habitats potentiels, c'est-à-dire attendus après la mise en œuvre des mesures de compensation, cortèges et espèces faunistiques et floristiques visées, mesures de compensation, et éventuellement d'accompagnement, envisagées (détails donnés dans le catalogue de mesures présenté au chapitre au paragraphe 8.2.5 - Mesures de compensation), et espèces ciblées ayant été recensées à proximité.</p> | | |

Figure 20 - Guide de lecture des fiches de synthèses – Légende

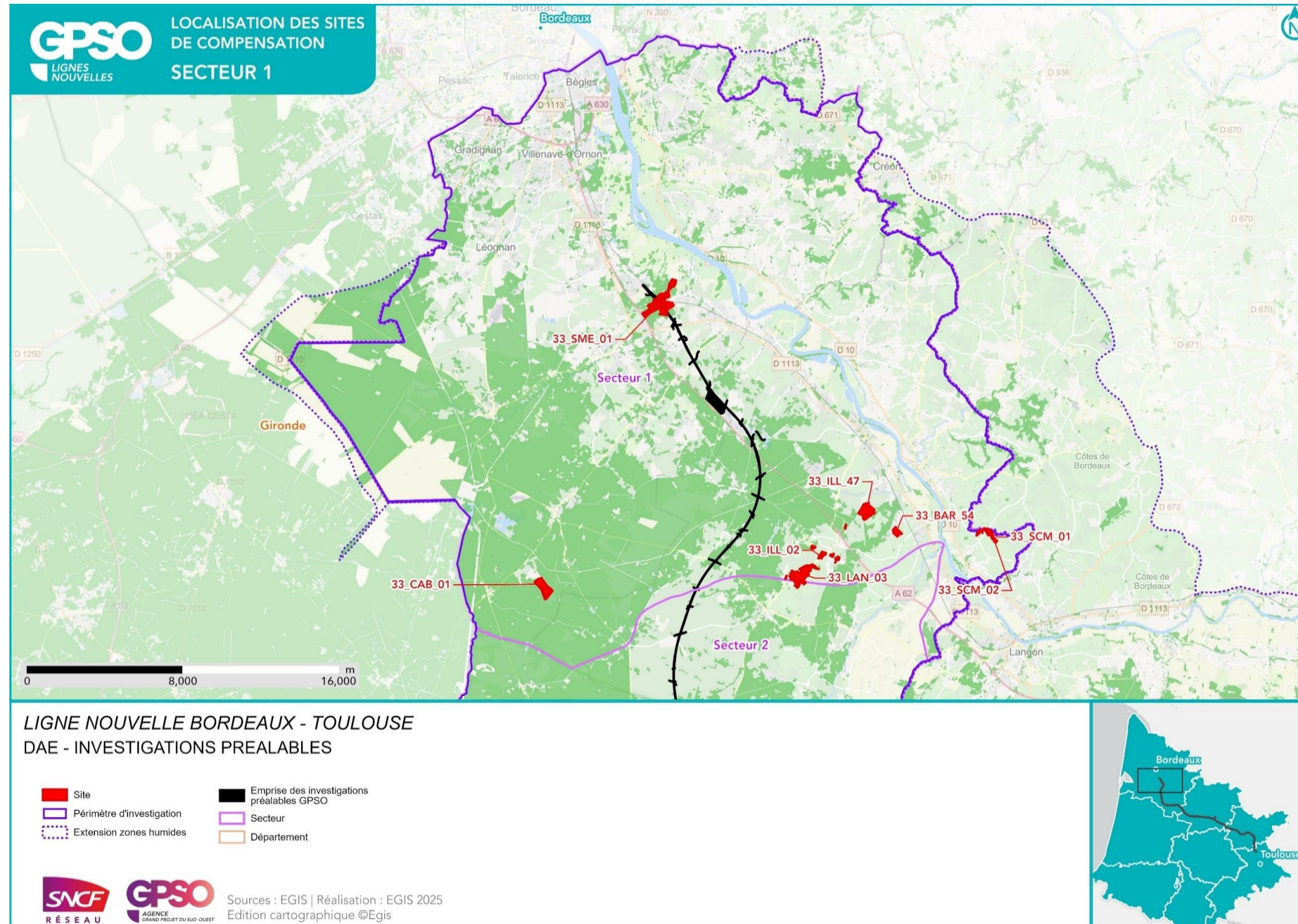
9.5.2.1 Secteur 1

Le Secteur 1 de recherche de sites de compensation est caractérisé par les éléments suivants :

- 9 sites envisagés pour la compensation écologique ;
- la superficie totale sur le secteur est de **271 ha**, dont l'intégralité est proposée en acquisition.

La carte suivante permet de localiser les sites sur le périmètre du Secteur 1.

Figure 21 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 1



Nom du site	33_BAR_54	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation	Potentiel de compensation				Superficie du site (ha)	10.79
Secteur	Secteur 1		Espèces protégées	Oui		X	Distance au projet (km)	6.78
Communes	Barsac		Zones humides	Non	X		Zonage d'urbanisme	A
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine						Usages actuels	Agricole
Dispositions contractuelles	Acquisition						Etat de la sécurisation	Mis en stock SAFER

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	Zones humides à 1km du site Présence de ZH (2) : 44.911 - Bois d'Aulnes marécageux meso-eutrophes, ZpENS à 1km du site Vallée Du Ciron
---	--

Habitats initiaux	Milieux agricoles	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux agricoles
Superficie (ha)	7.49	1.80	0.95	0.22	0.20	0.10
Habitats potentiels (objectif visé)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Haies et alignements d'arbres	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic
Mesures envisagées	Bouchage de drains et fossés de drainage / Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive / Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Bouchage de drains et fossés de drainage / Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironde de rivage, Hironde rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic

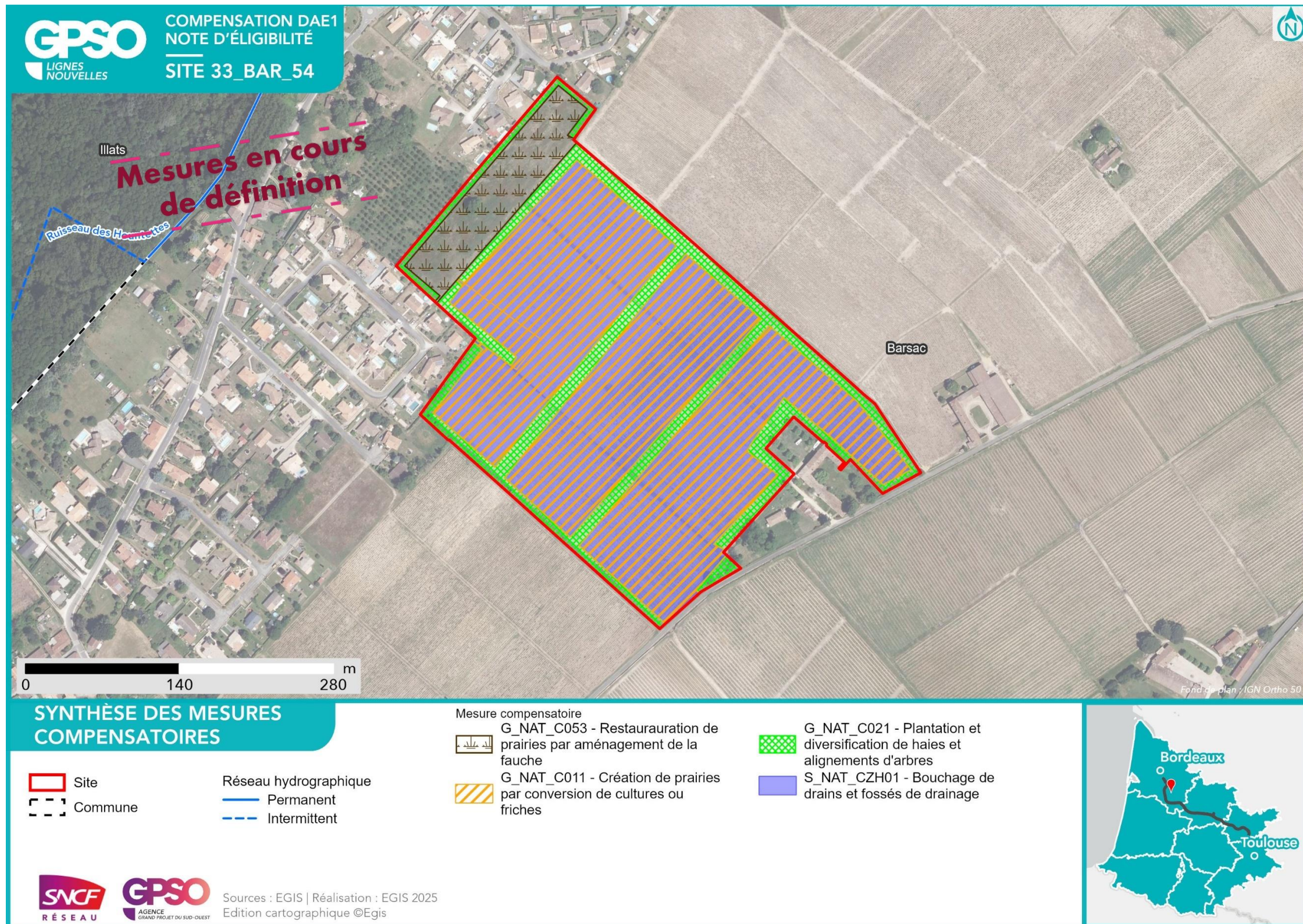


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1950





Nom du site	33_CAB_01	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation	Potentialité de compensation			Superficie du site (ha)	41.49
Secteur	Secteur 1		Espèces protégées	Oui		Distance au projet (km)	6.65
Communes	Cabanac-et-Villagrains	Zones humides	En cours de définition		Zonage d'urbanisme	N et A	
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine				Usages actuels	Sylviculture	
Dispositions contractuelles	Acquisition (site d'ores-et-déjà acquis par CDC Biodiversité)				Etat de la sécurisation	Acquis CDC Biodiversité	

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km) Zones humides à l'intérieur du site Présence de ZH (5) : Zones humides à 1km du site Présence de ZH (15) : , Znieff de type 1 à l'intérieur du site 720008233 - LAGUNES DU BASSIN VERSANT DU GAT MORT
Znieff de type 2 à l'intérieur du site 720030050 - TÊTES DE BASSIN VERSANT ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU GAT MORT

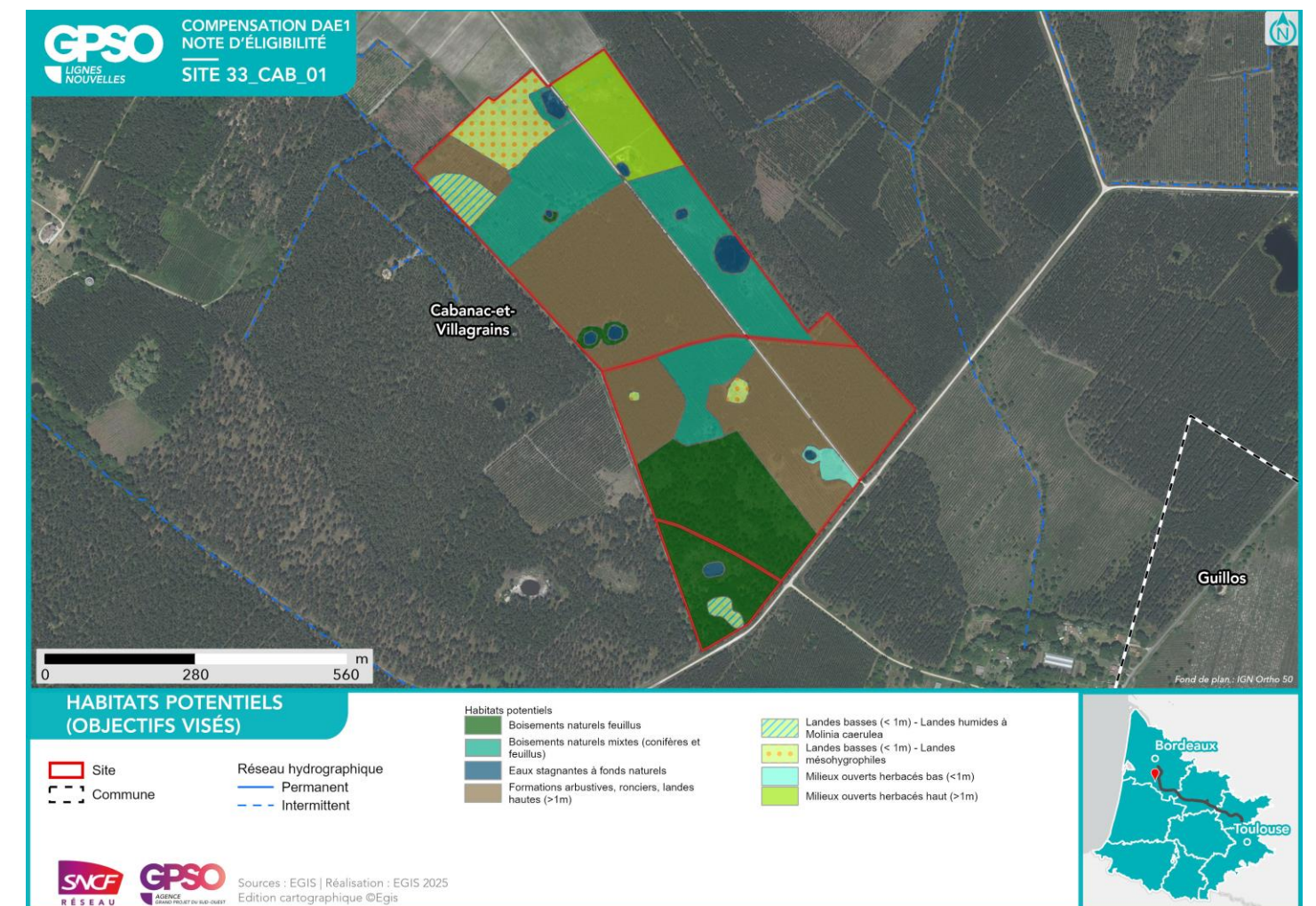
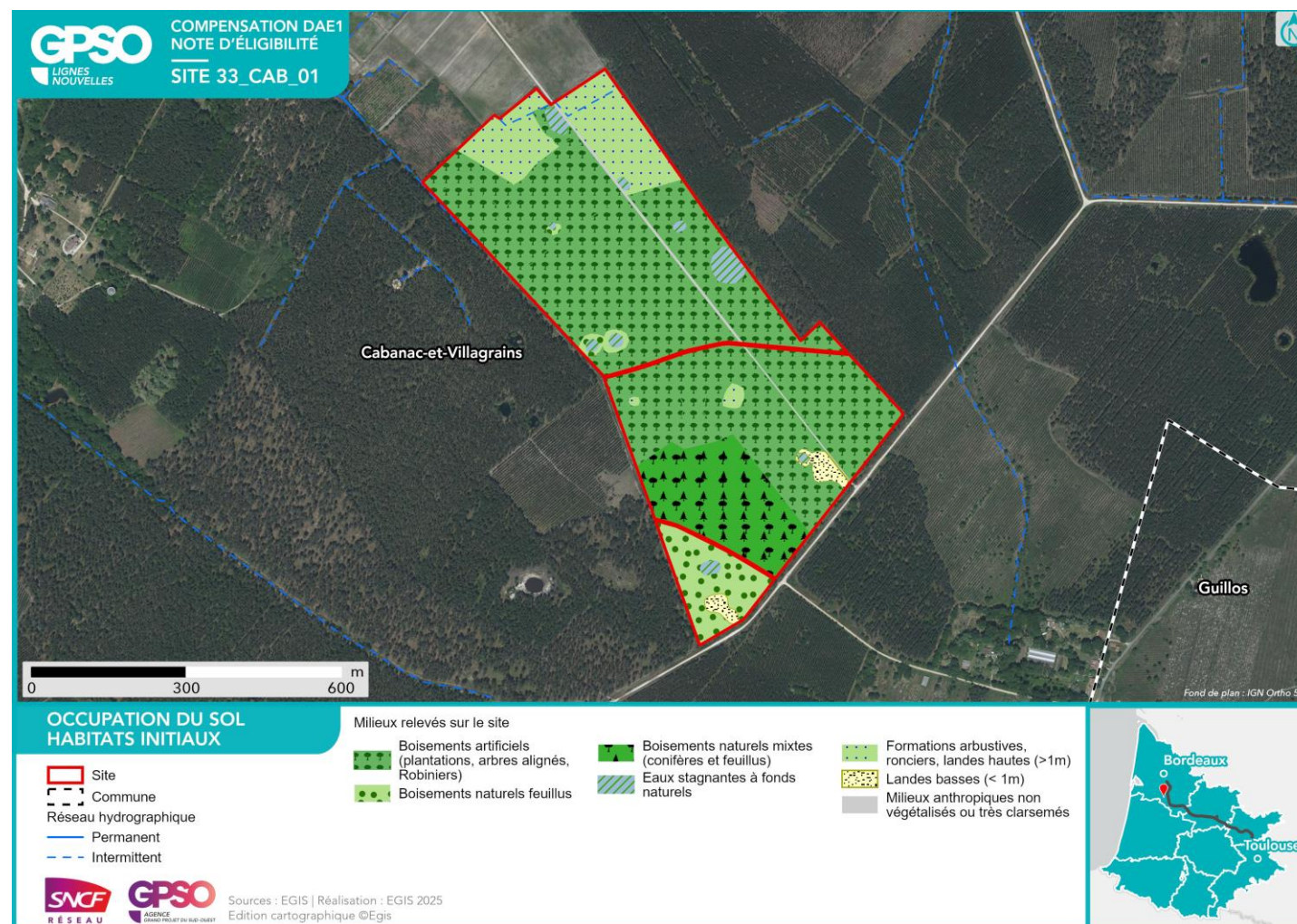
Habitats initiaux	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Boisements naturels feuillus	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)
Superficie (ha)	17.73	8.91	5.08	2.67	2.58	1.95
Habitats potentiels (objectif visé)	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Boisements naturels feuillus	Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâte, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic
Mesures envisagées	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède / Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées	Création d'îlots de sénescence	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Création d'îlots de sénescence / Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires	
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Pipit des arbres, Tarier pâte, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Fauvette pitchou, Vipère aspic

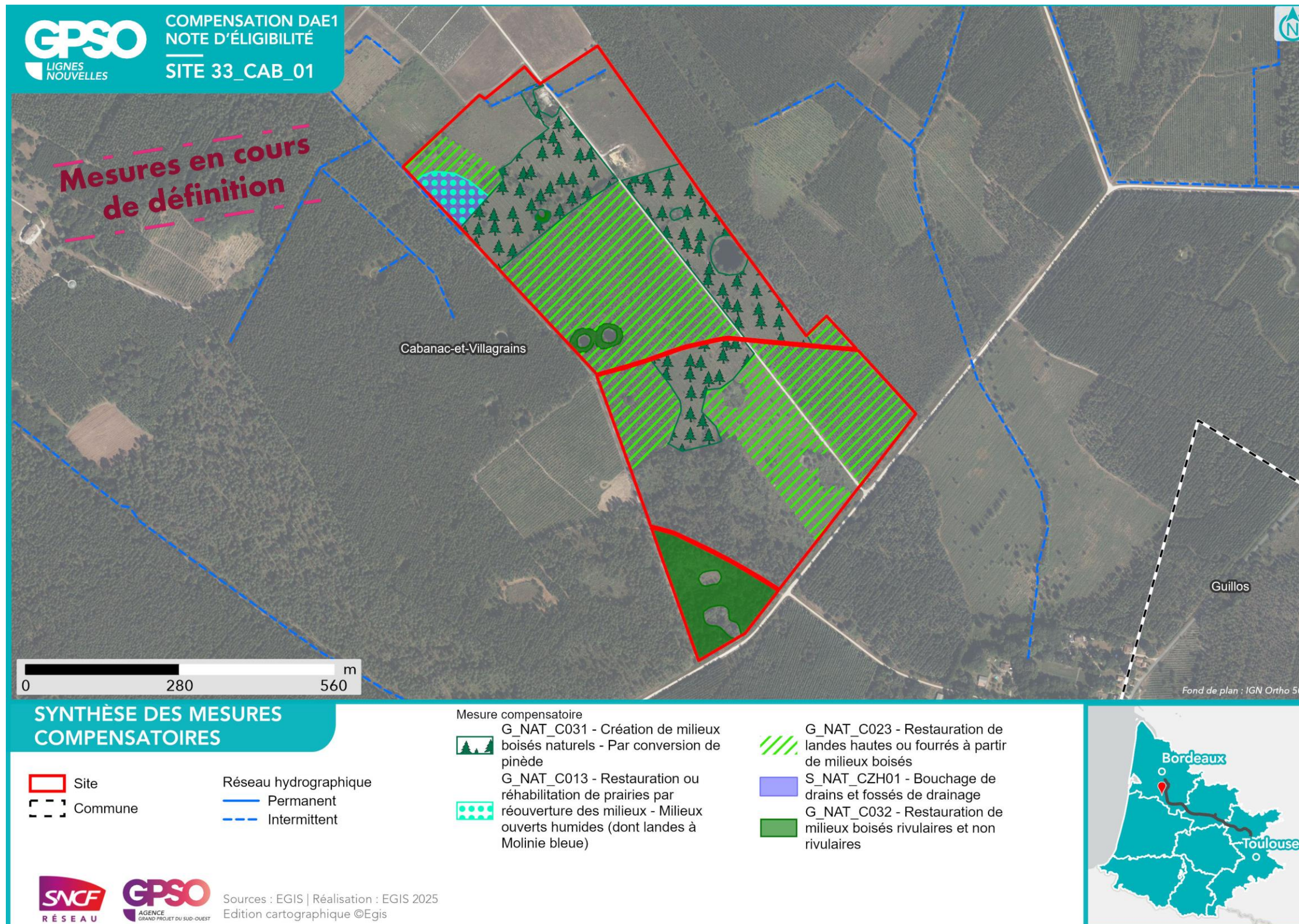


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1983





Nom du site	33_ILL_02	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation	Potentiel de compensation		
Secteur	Secteur 1		Espèces protégées	Oui	X
Communes	Illats		Zones humides	Oui	X
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine		Superficie du site (ha)	11.47	
Dispositions contractuelles	Acquisition		Distance au projet (km)	3.33	
		Zonage d'urbanisme	A		
		Usages actuels	Vignes		
		Etat de la sécurisation	Discussions en cours		

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	
---	--

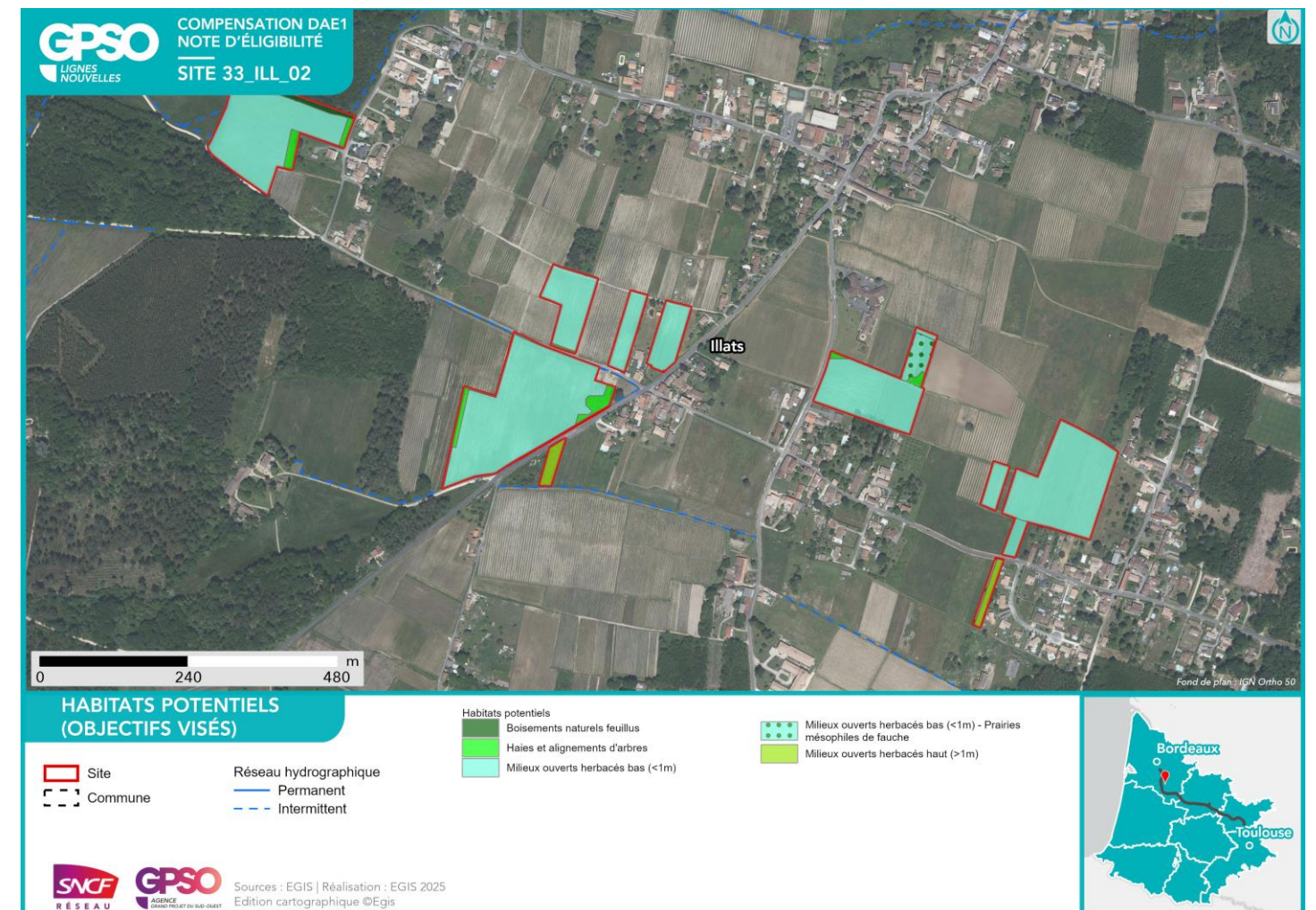
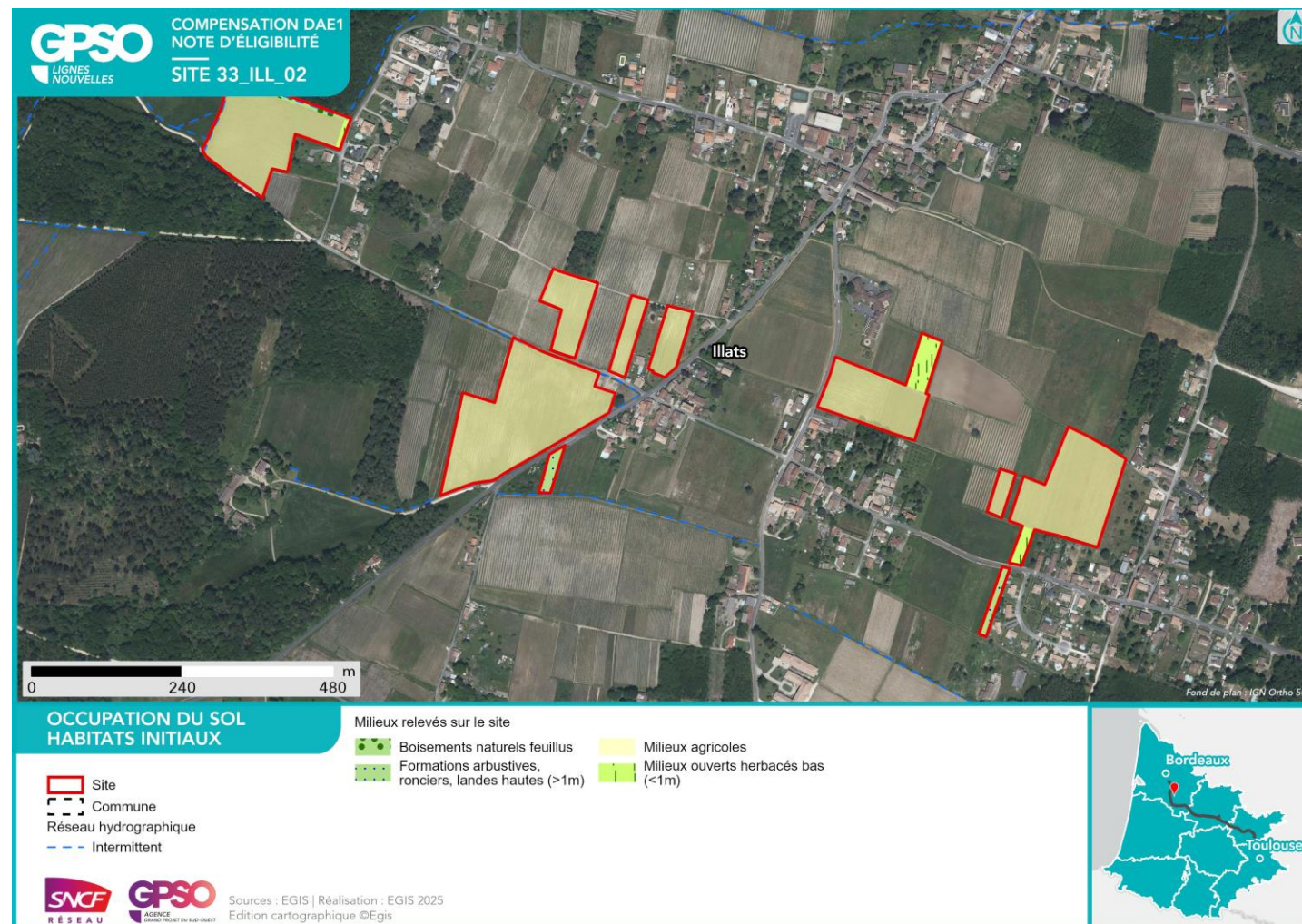
Habitats initiaux	Milieux agricoles	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)
Superficie (ha)	10.18	0.35	0.26	0.24	0.16	0.15
Habitats potentiels (objectif visé)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Haies et alignements d'arbres	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic
Mesures envisagées	Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Gestion de la végétation par fauche extensive	Création d'îlots de sénescence	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâte, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâte, Verdier d'Europe, Vipère aspic

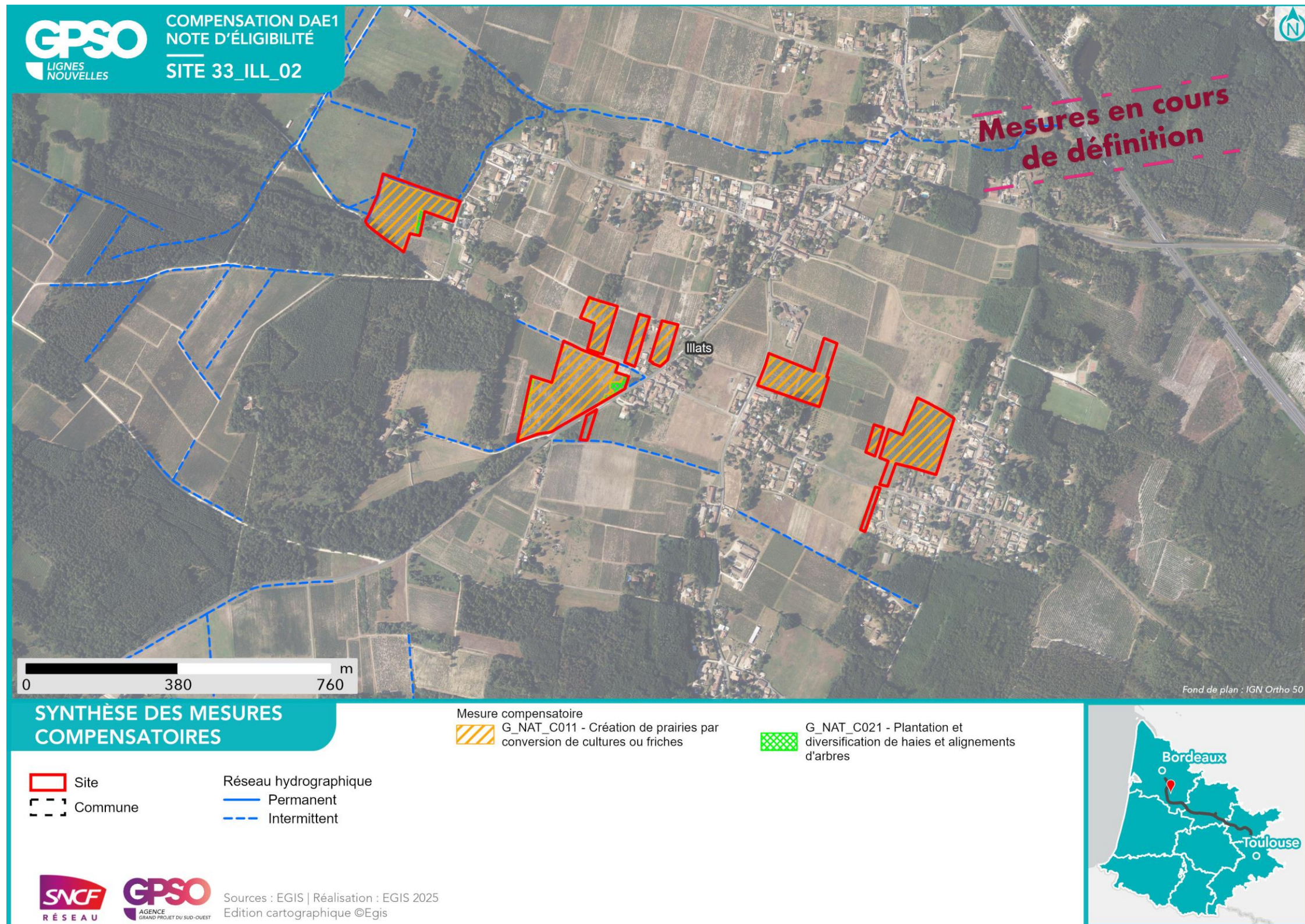


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1950





Nom du site	33_ILL_47	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation <table border="1"> <tr> <td colspan="4"><i>Potentiel de compensation</i></td> </tr> <tr> <td>Espèces protégées</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Zones humides</td> <td>Non</td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	<i>Potentiel de compensation</i>				Espèces protégées	Oui		X	Zones humides	Non	X		Superficie du site (ha)	39.15
<i>Potentiel de compensation</i>																
Espèces protégées	Oui			X												
Zones humides	Non		X													
Secteur	Secteur 1		Distance au projet (km)	4.38												
Communes	Illats	Zonage d'urbanisme	A													
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	Usages actuels	Agricole													
Dispositions contractuelles	Acquisition	Etat de la sécurisation	Mis en stock SAFER													

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	Zones humides à 1km du site Présence de ZH (2) : 44.911 - Bois d Aulnes marecageux meso-eutrophes, ZpENS à 1km du site Vallée Du Ciron
---	--

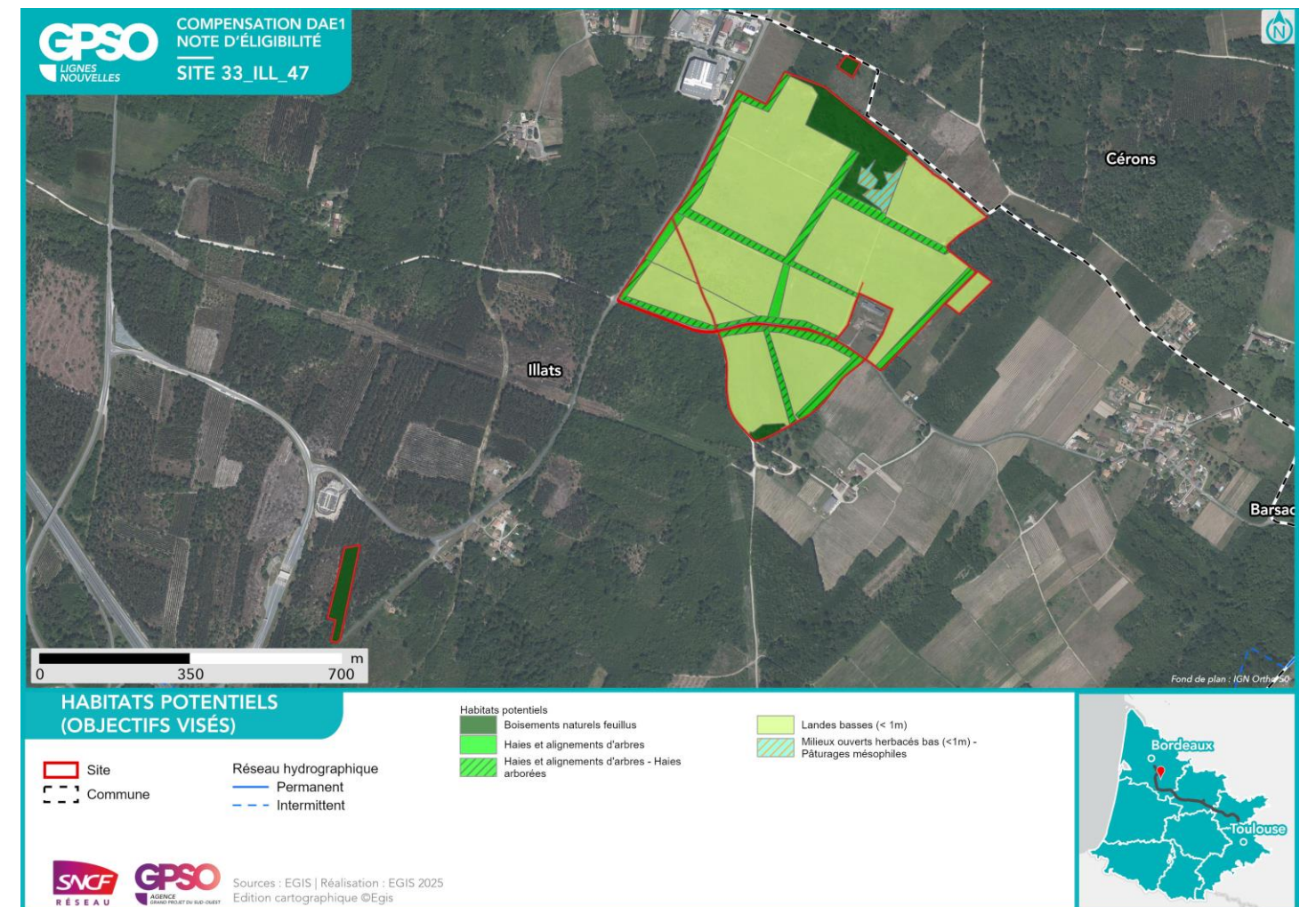
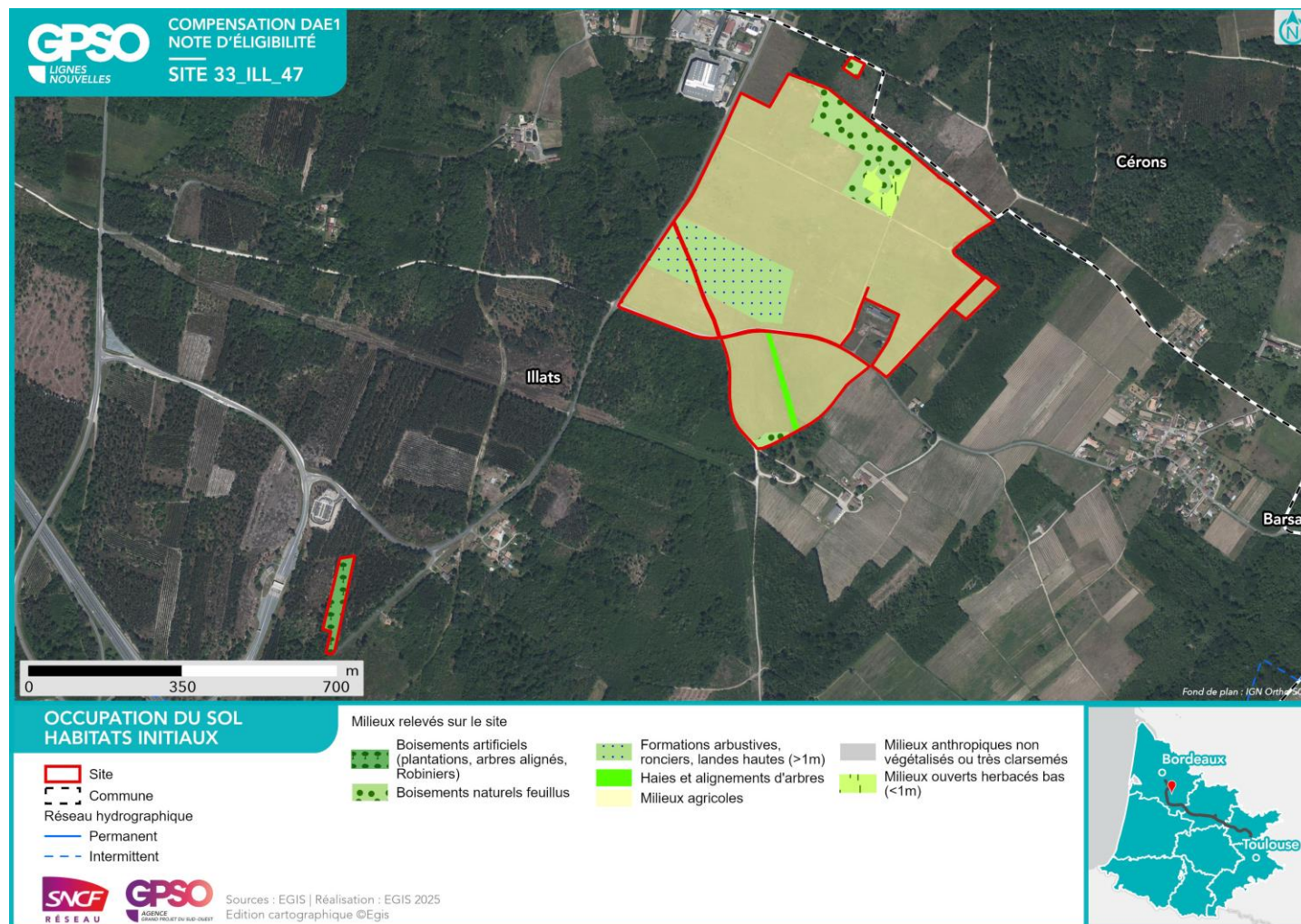
Habitats initiaux	Milieux agricoles	Milieux agricoles	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Boisements naturels feuillus	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)
Superficie (ha)	25.54	4.86	3.62	2.82	0.67	0.55
Habitats potentiels (objectif visé)	Landes basses (< 1m)	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Landes basses (< 1m)	Boisements naturels feuillus	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic
Mesures envisagées	Conversion de vignes en landes / Bouchage de drains et fossés de drainage / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées	Création d'îlots de sénescence / Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site / Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées	Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Restauration de prairies par aménagement de la fauche / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic

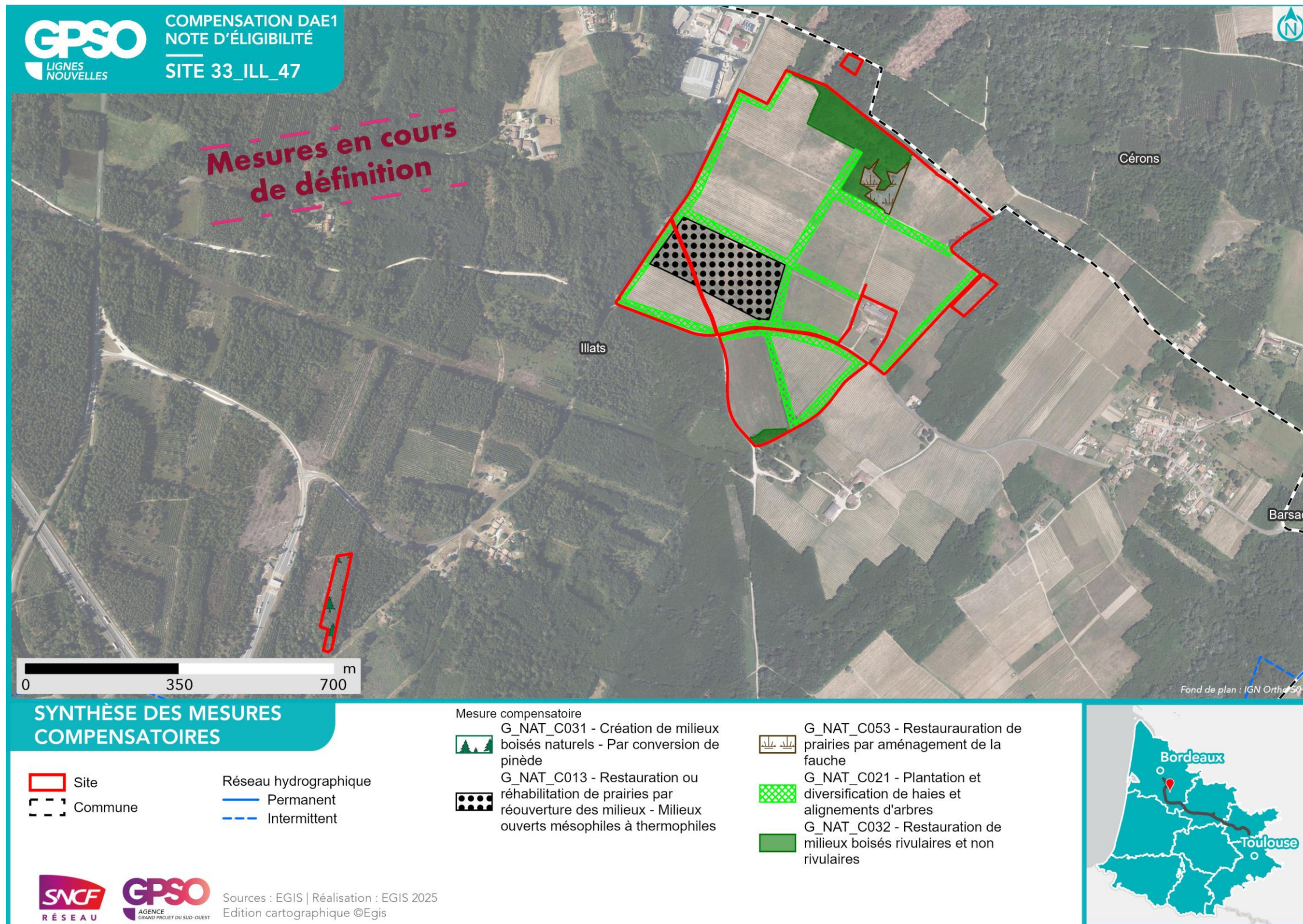


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1950





SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique Permanent
- Intermittent

Mesure compensatoire

- G_NAT_C031 - Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- G_NAT_C013 - Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- G_NAT_C053 - Restauration de prairies par aménagement de la fauche
- G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires



Bordeaux
Toulouse




Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025
Edition cartographique ©Egis

Nom du site	33_LAN_01	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation	Potentiel de compensation		Superficie du site (ha)	19.88	
Secteur	Secteur 1, Secteur 2		Espèces protégées	Oui	X	Distance au projet (km)	0.55
Communes	Landiras		Zones humides	Oui	X	Zonage d'urbanisme	N ou A
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine Ciron					Usages actuels	Agricole
Dispositions contractuelles	Acquisition					Etat de la sécurisation	Lettre d'engagement signée

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km) : Zones humides à l'intérieur du site Présence de ZH (1) : Zones humides à 1km du site Présence de ZH (10) : | 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques | 37.312 - Prairies acides a Molinie | 83.321 - Plantations de Peupliers, Znieff de type 2 à 1km du site 720001968 - LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU CIRON ENS à 1km du site Chêne porteur de gui

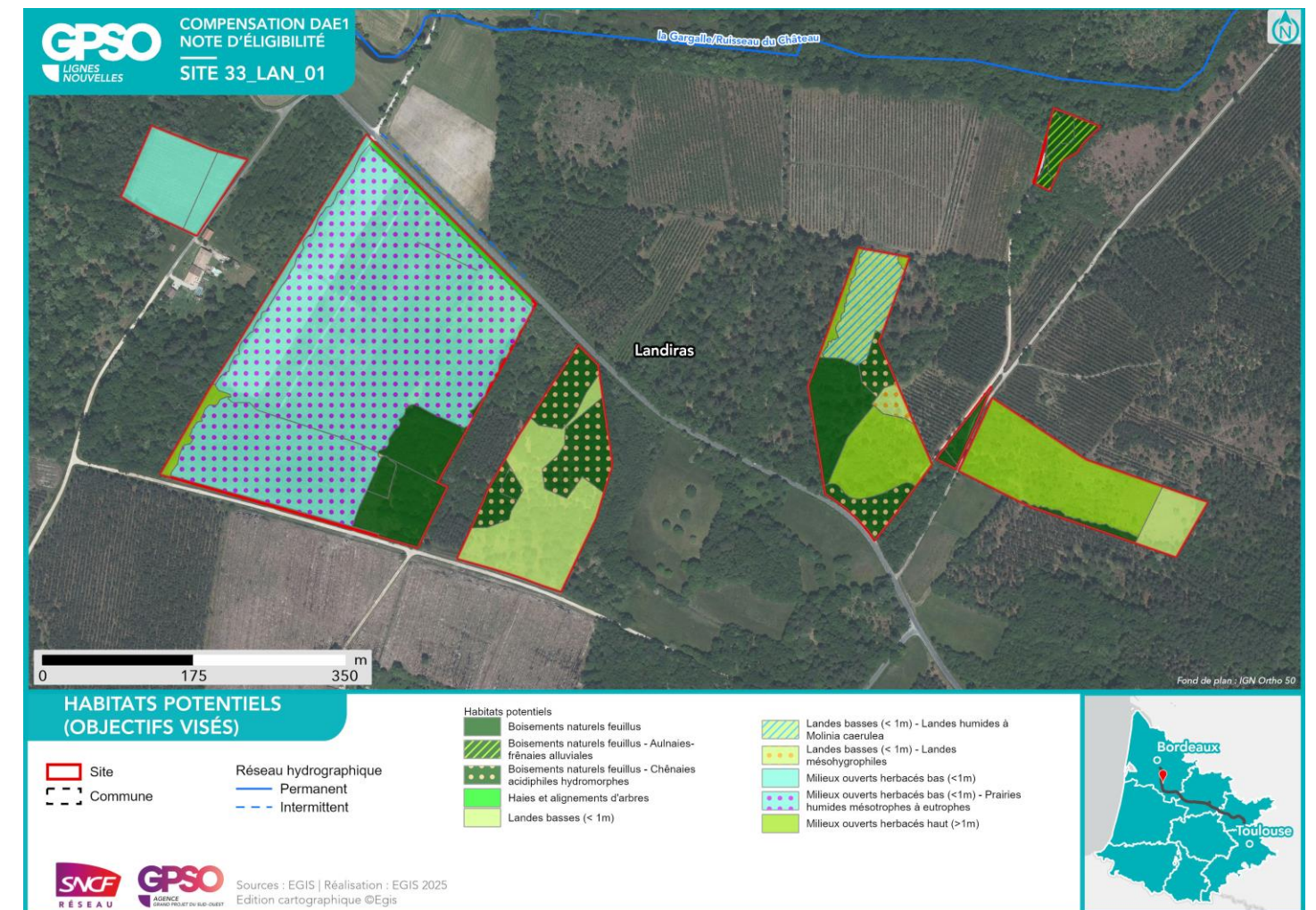
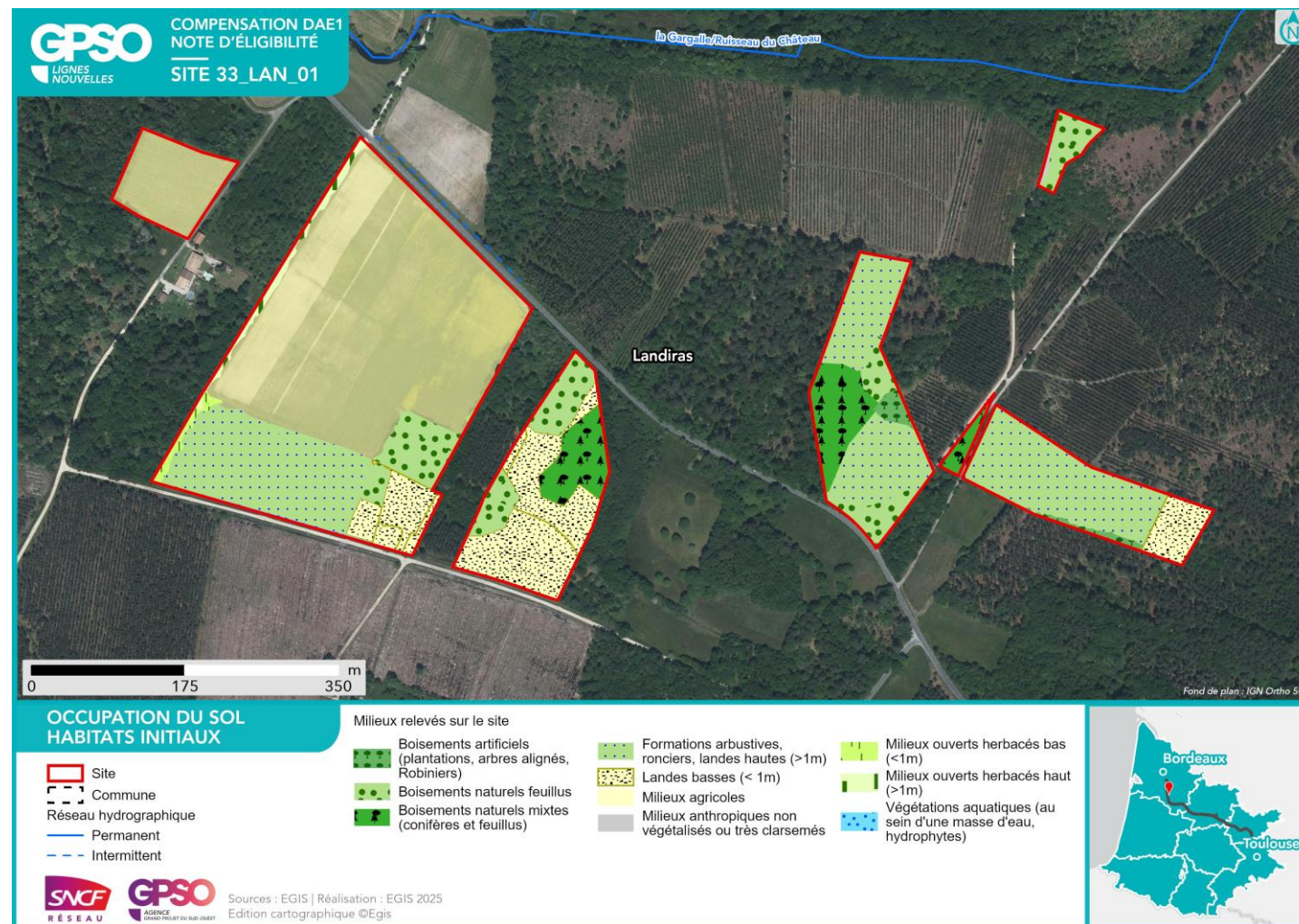
Habitats initiaux	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Landes basses (< 1m)	Boisements naturels feuillus	Boisements naturels feuillus
Superficie (ha)	7.02	2.57	2.08	1.97	1.20	1.02
Habitats potentiels (objectif visé)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Landes basses (< 1m)	Boisements naturels feuillus	Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe
Mesures envisagées	Création de mares et dépressions / Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif		Création de mares et dépressions / Gestion de la végétation par fauche extensive		Création d'îlots de sénescence / Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires / Traitement d'espèces exotiques envahissantes : arborées	Création d'îlots de sénescence / Création de mares et dépressions
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Petit-duc scops, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe

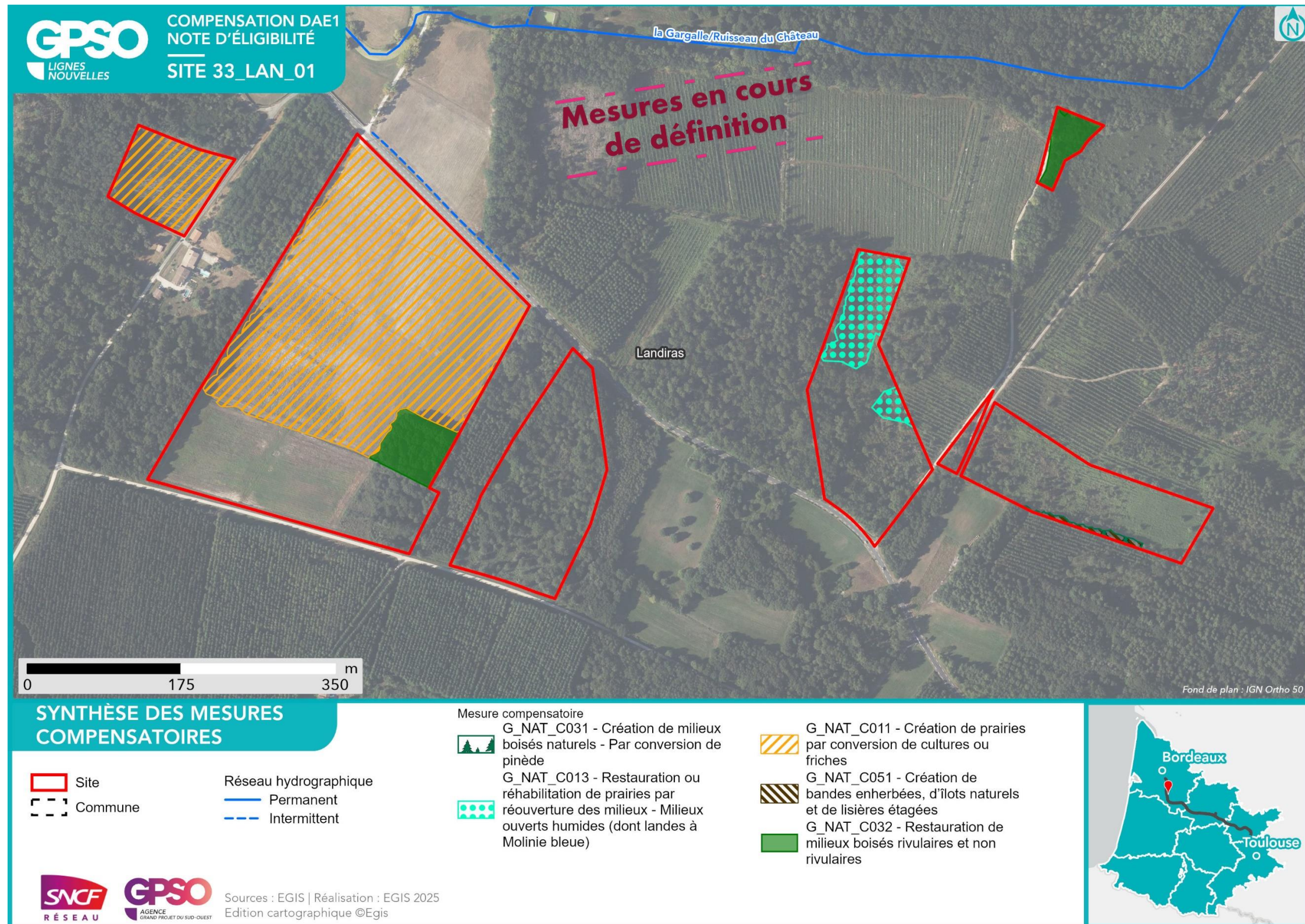


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 2000





Nom du site	33_LAN_03	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation <table border="1"> <tr> <td colspan="4">Potentiel de compensation</td> </tr> <tr> <td>Espèces protégées</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Zones humides</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> </table>	Potentiel de compensation				Espèces protégées	Oui		X	Zones humides	Oui		X	Superficie du site (ha)	61.27
Potentiel de compensation																
Espèces protégées	Oui			X												
Zones humides	Oui			X												
Secteur	Secteur 1, Secteur 2		Distance au projet (km)	3.04												
Communes	Illats, Landiras	Zonage d'urbanisme	A ou N													
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine Ciron	Usages actuels	Agricole													
Dispositions contractuelles	Acquisition	Etat de la sécurisation	Lettre d'engagement signée													

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	Zones humides à 1km du site Présence de ZH (2) : 83.321 - Plantations de Peupliers,
---	---

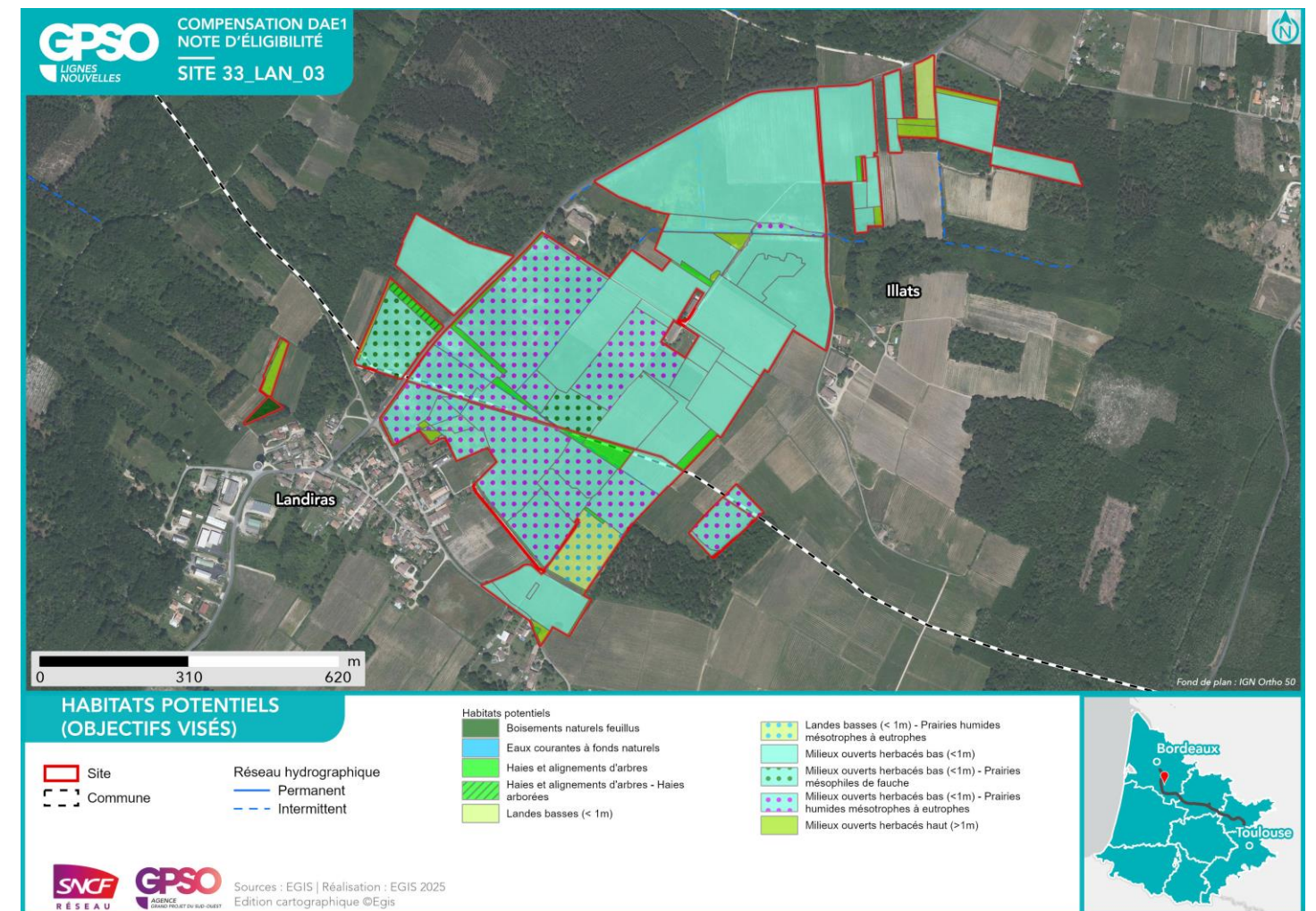
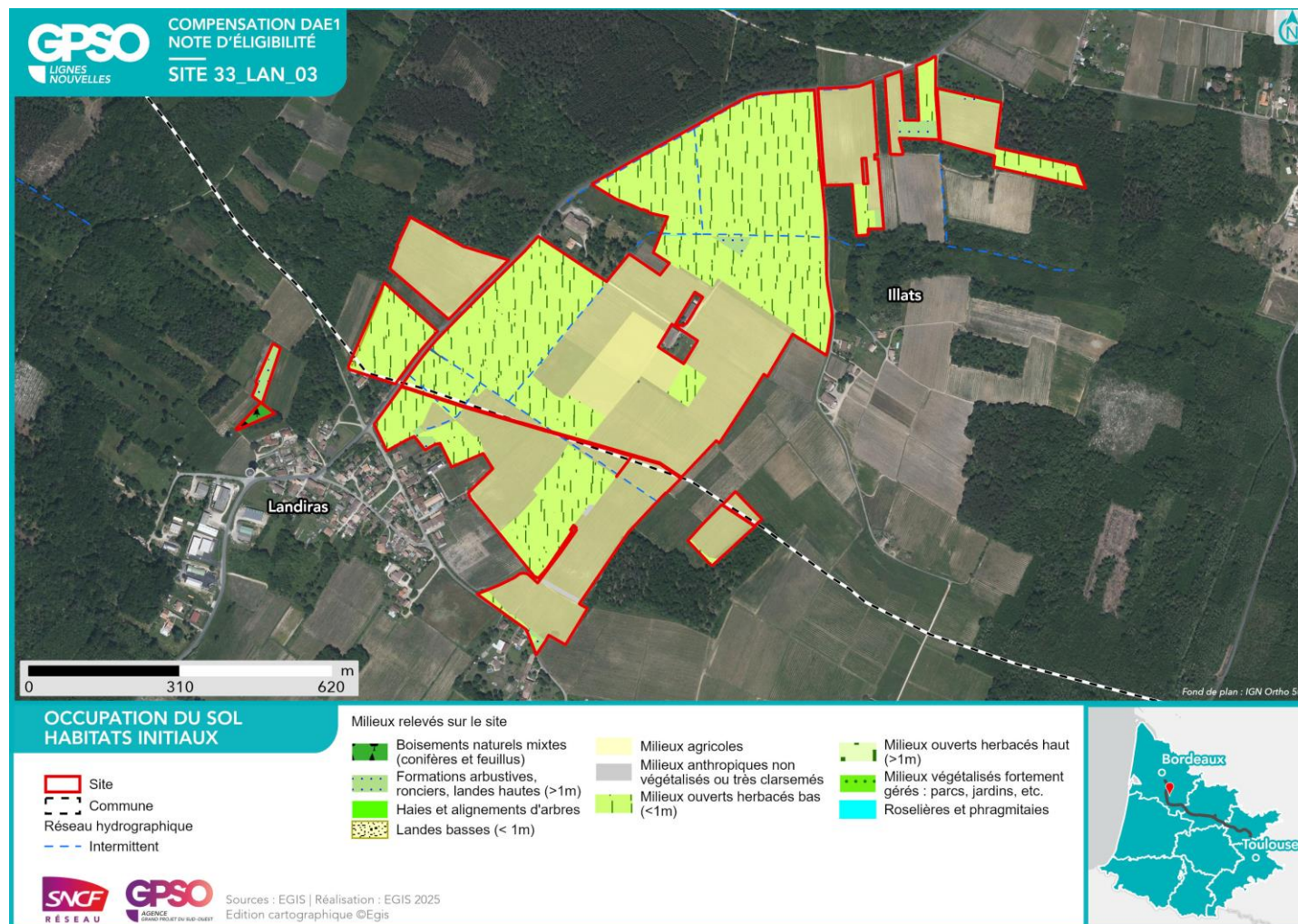
Habitats initiaux	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux agricoles
Superficie (ha)	18.94	15.39	10.87	8.34	2.45	1.32
Habitats potentiels (objectif visé)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche	Landes basses (< 1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Fadet des Laïches, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Vipère aspic
Mesures envisagées	Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculum	Ensemencement de milieux ouverts prairiaux / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculum / Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Création de mares et dépressions / Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Ensemencement de milieux ouverts prairiaux / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculum / Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Création de mares et dépressions / Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Effraie des clochers, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Fadet des Laïches, Vipère aspic

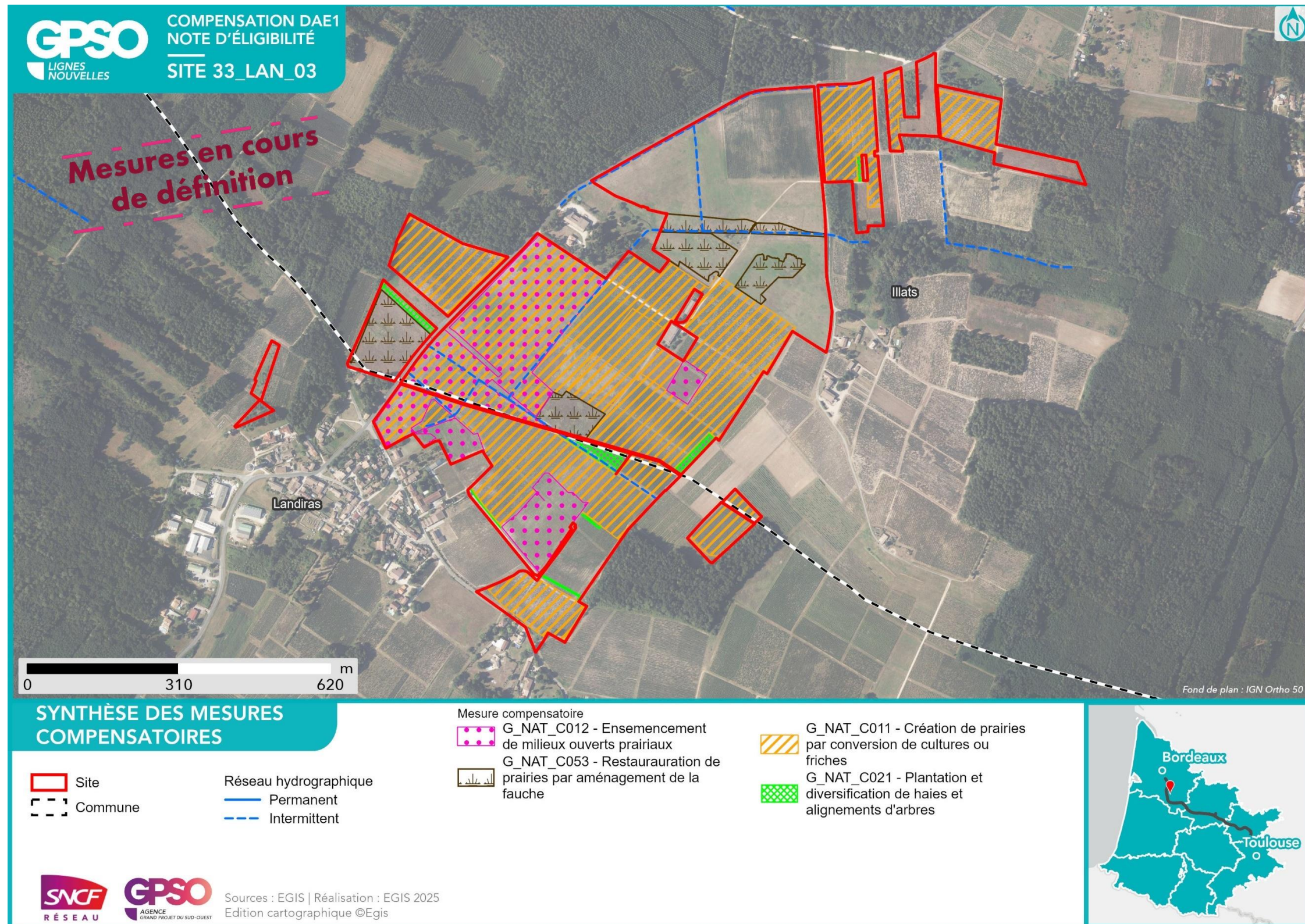


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 2000





Nom du site	33_SCM_01	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation	Potentiel de compensation		Superficie du site (ha)	9.55	
Secteur	Secteur 1		Espèces protégées	Oui		Distance au projet (km)	11.04
Communes	Gabarnac, Sainte-Croix-du-Mont		Zones humides	Oui	X	Zonage d'urbanisme	N ou A
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine					Usages actuels	Agricole
Dispositions contractuelles	Conventionnement.					Etat de la sécurisation	Lettre d'engagement signée

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	Zones humides à 1km du site Présence de ZH (2) : ,
---	--

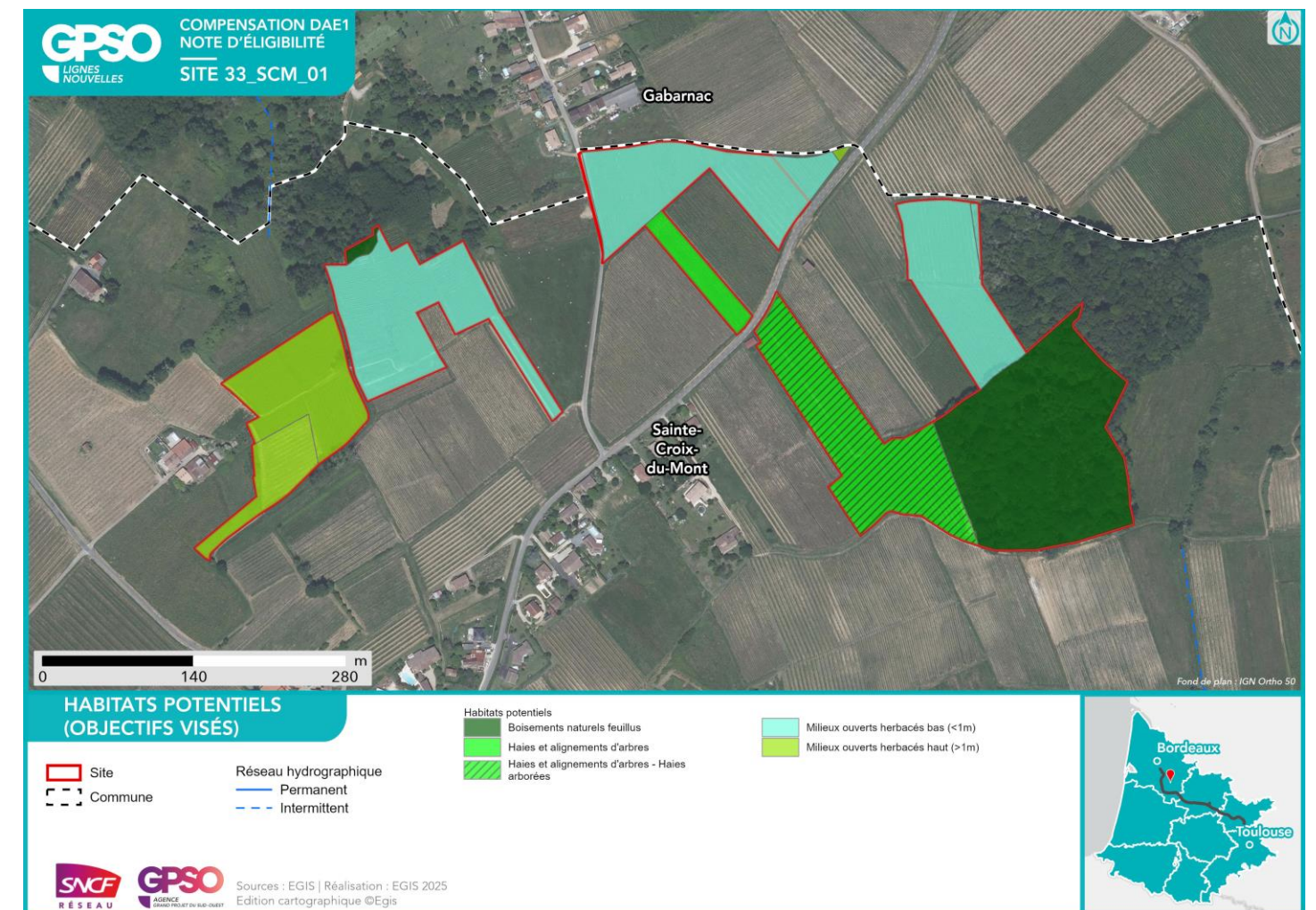
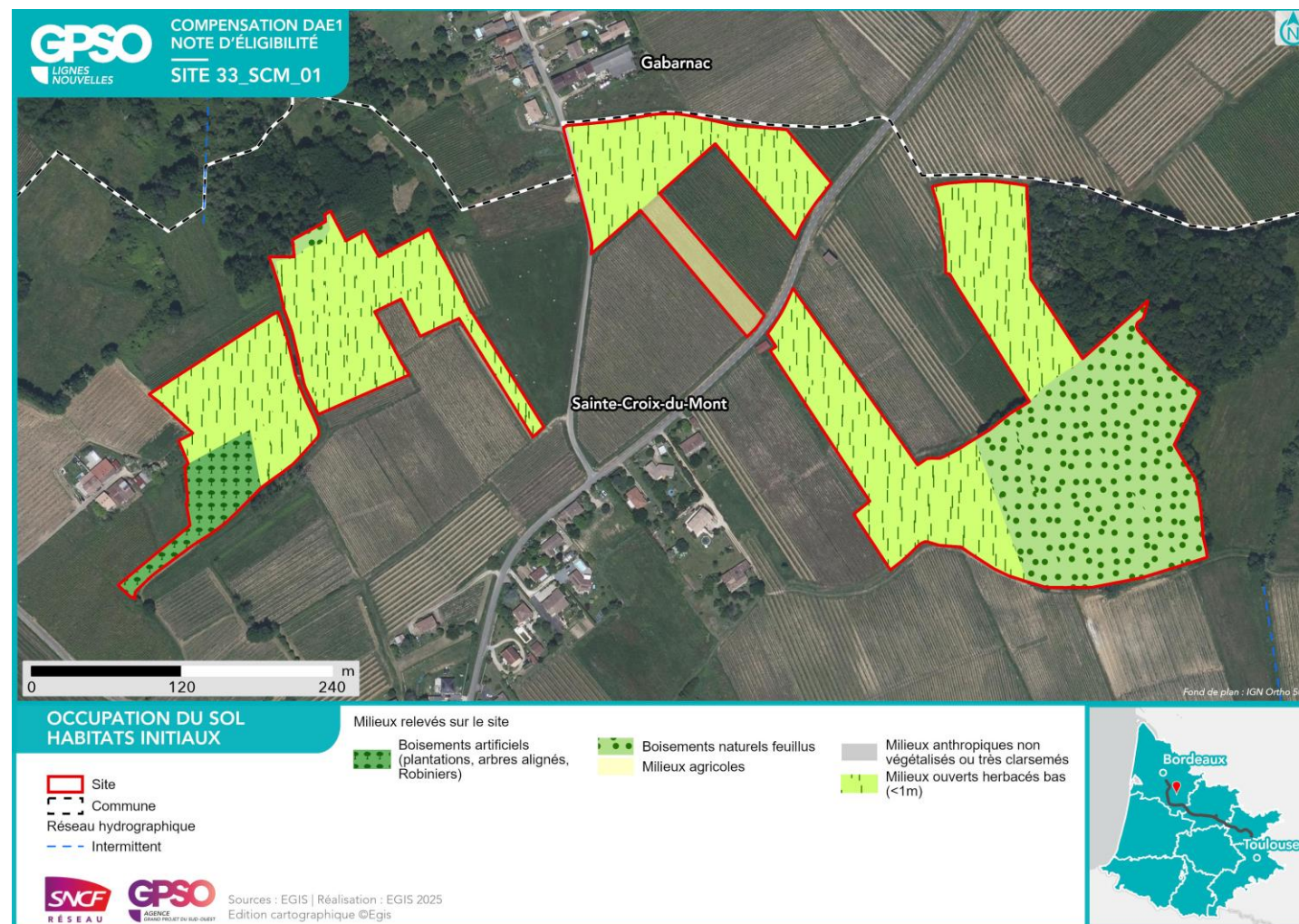
Habitats initiaux	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux agricoles	Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés
Superficie (ha)	3.81	2.70	1.51	1.37	0.27	0.02
Habitats potentiels (objectif visé)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Boisements naturels feuillus	Haies et alignements d'arbres - Haies arborées	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Haies et alignements d'arbres	
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	
Mesures envisagées	Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Ensemencement de milieux ouverts prairiaux / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Création d'îlots de sénescence / Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hironnelle de rivage, Hironnelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : /

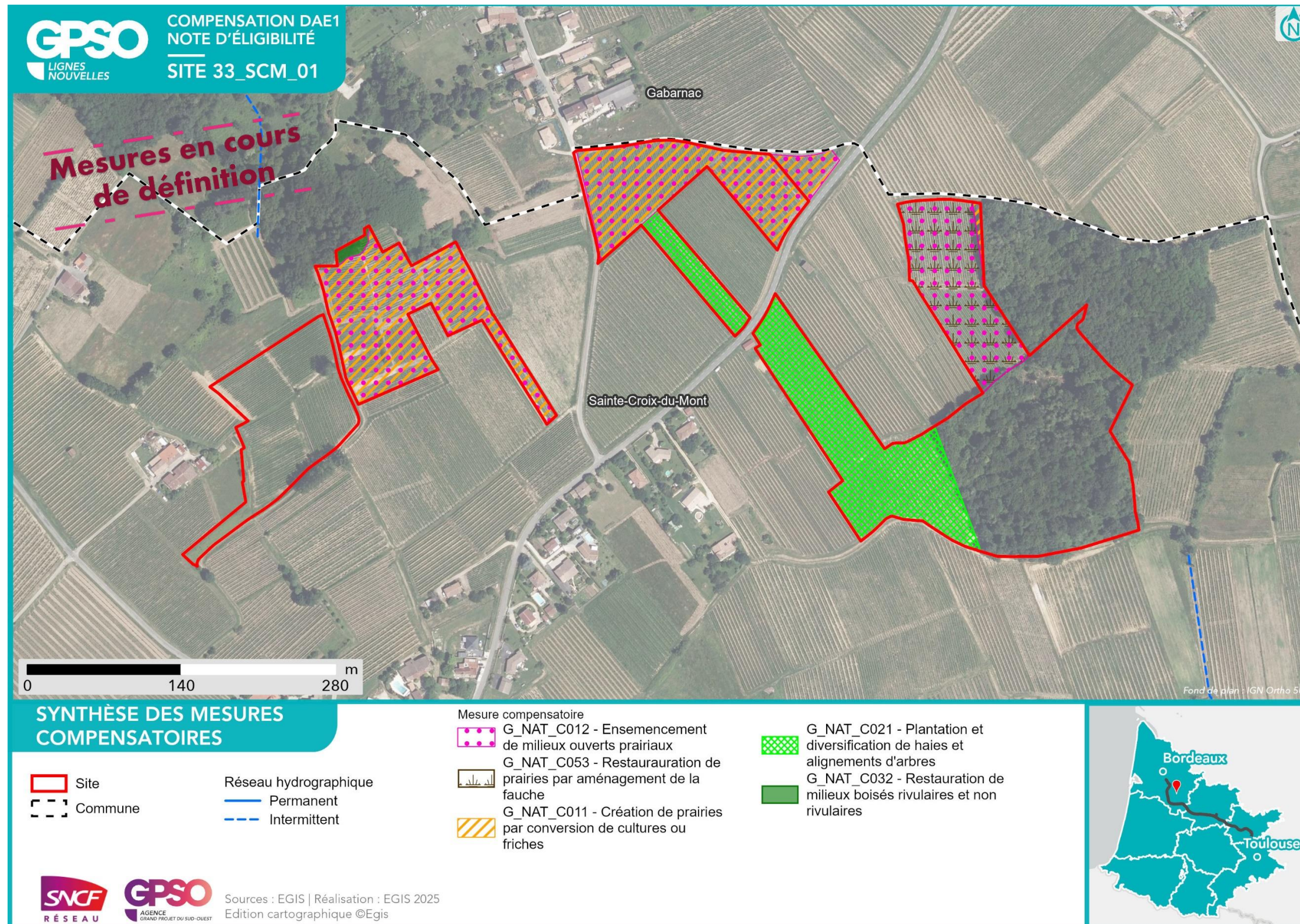


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 2000





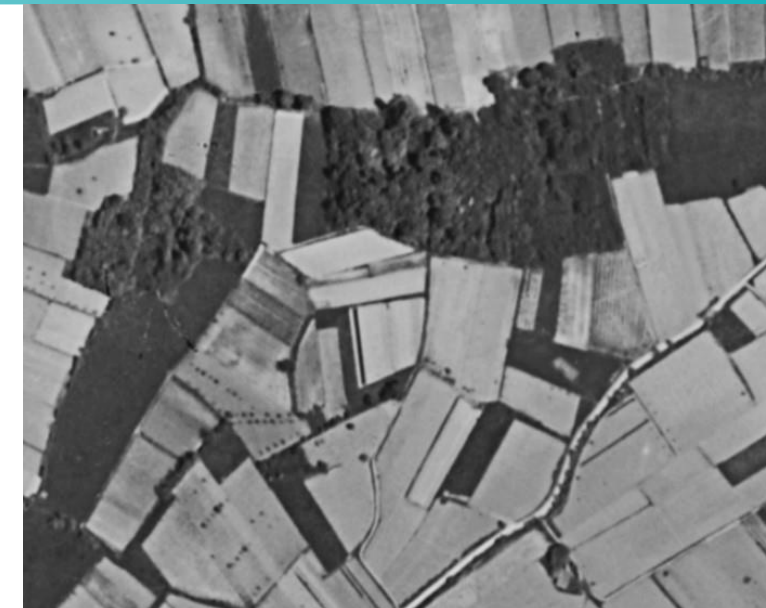
Nom du site	33_SCM_02	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation <table border="1"> <tr> <td colspan="4">Potentiel de compensation</td> </tr> <tr> <td>Espèces protégées</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Zones humides</td> <td>Oui</td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>	Potentiel de compensation				Espèces protégées	Oui		X	Zones humides	Oui	X		Superficie du site (ha)	3.37
Potentiel de compensation																
Espèces protégées	Oui			X												
Zones humides	Oui		X													
Secteur	Secteur 1		Distance au projet (km)	11.79												
Communes	Sainte-Croix-du-Mont	Zonage d'urbanisme	A ou N													
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	Usages actuels	Vigne avec vallon potentiellement humide													
Dispositions contractuelles	Acquisition	Etat de la sécurisation	Lettre d'engagement signée													

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)	Zones humides à 1km du site Présence de ZH (2) : ,
---	--

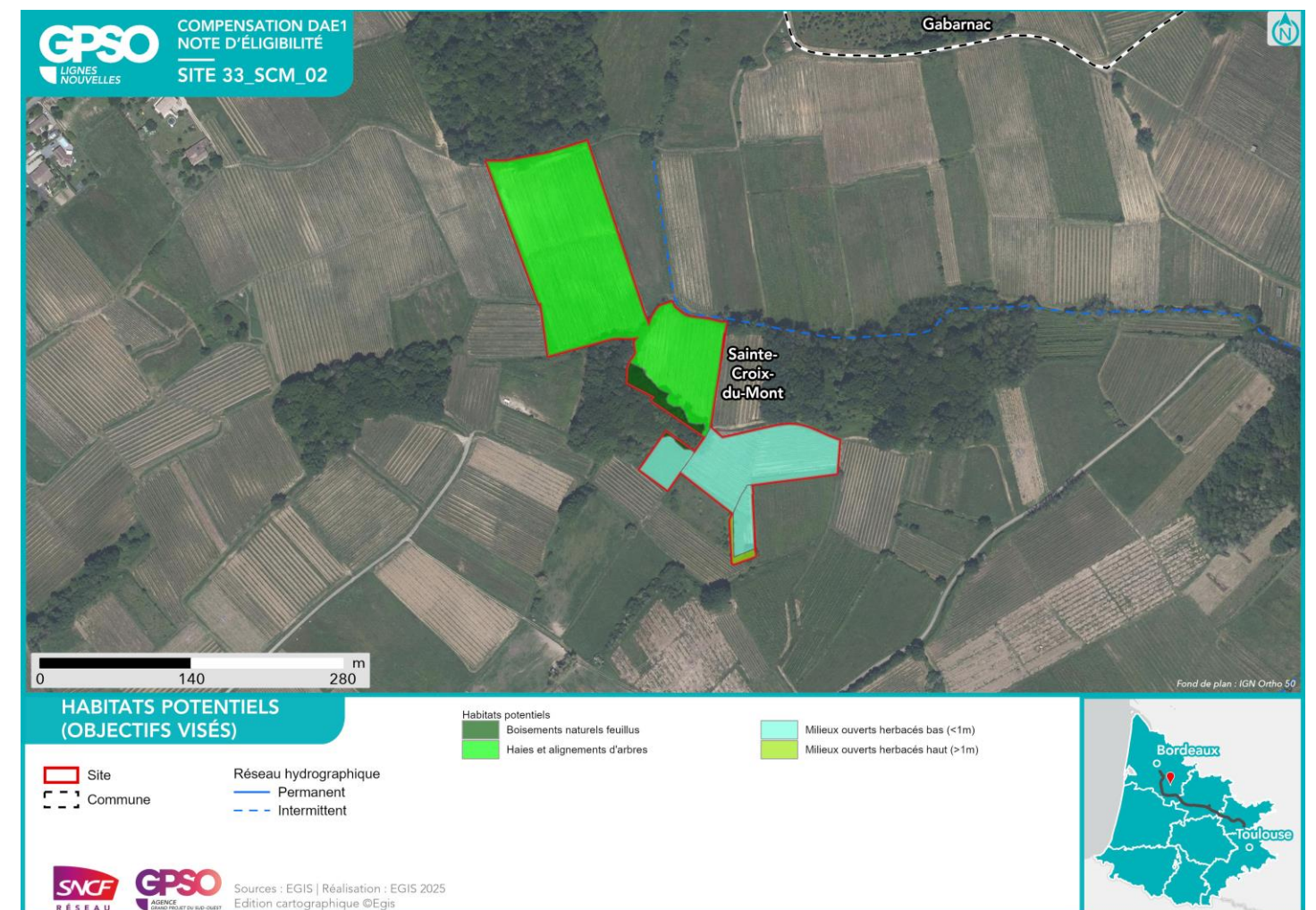
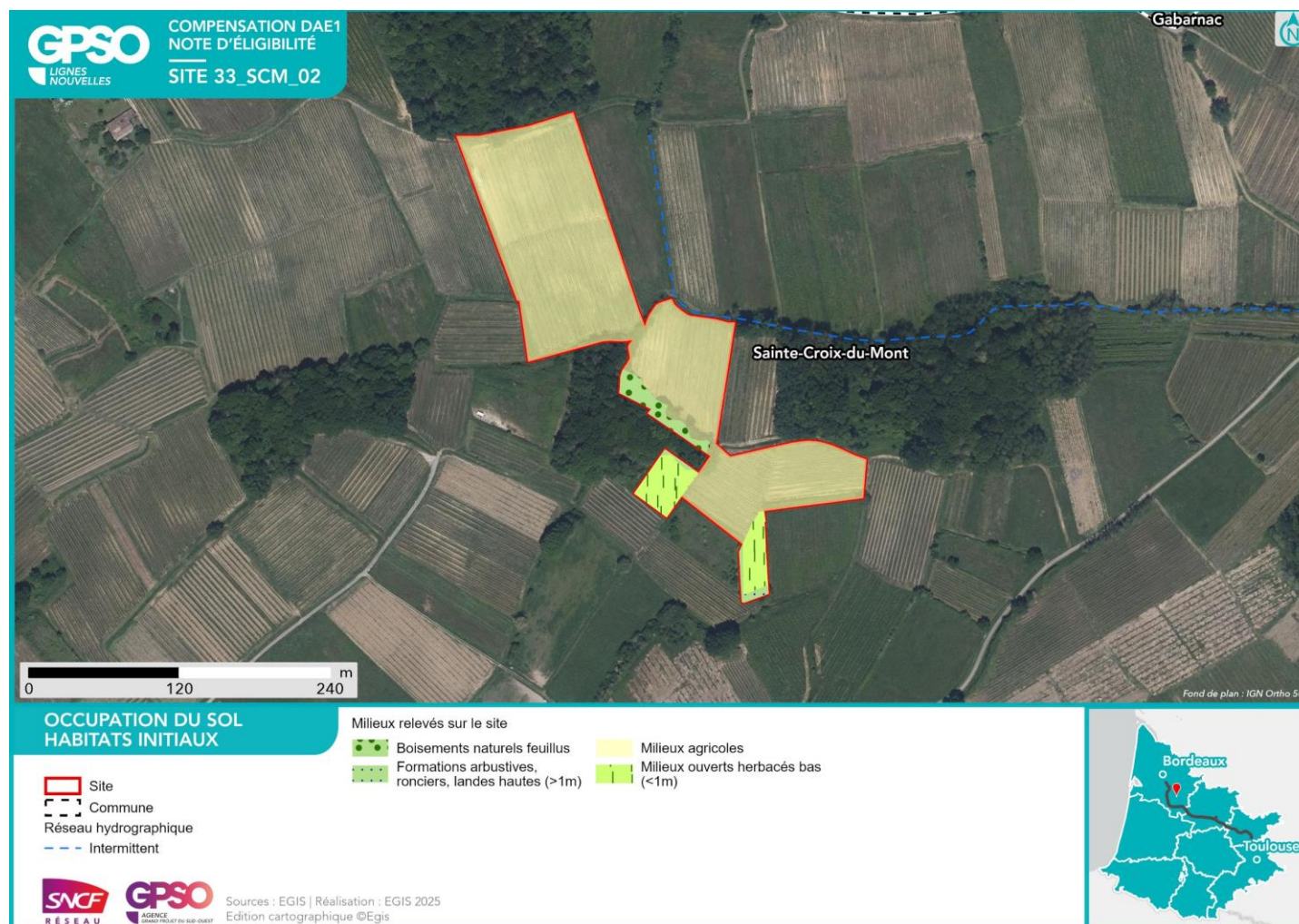
Habitats initiaux	Milieux agricoles	Milieux agricoles	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Boisements naturels feuillus	Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Milieux agricoles
Superficie (ha)	2.32	0.69	0.23	0.10	0.02	0.00
Habitats potentiels (objectif visé)	Haies et alignements d'arbres	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	<p>Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>	
Mesures envisagées	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création de prairies par conversion de cultures ou friches / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif / Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculum	Ensemencement de milieux ouverts prairiaux / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Gestion de la végétation par fauche extensive	
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies	Données bibliographiques : /

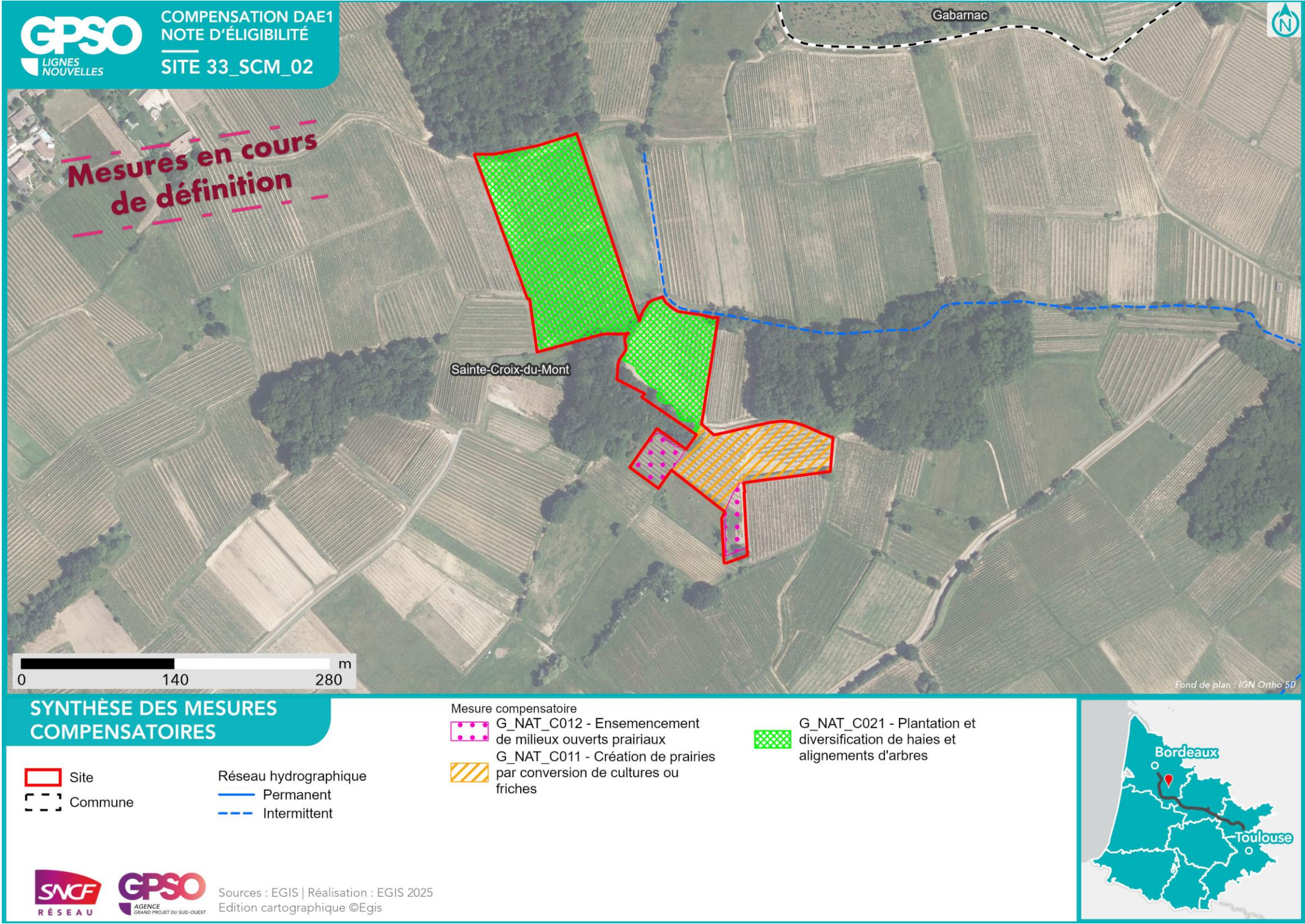


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1950





Nom du site	33_SME_01	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation <table border="1"> <tr> <td colspan="4">Potentiel de compensation</td> </tr> <tr> <td>Espèces protégées</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Zones humides</td> <td>Oui</td> <td></td> <td>X</td> </tr> </table>	Potentiel de compensation				Espèces protégées	Oui		X	Zones humides	Oui		X	Superficie du site (ha)	85.66
Potentiel de compensation																
Espèces protégées	Oui			X												
Zones humides	Oui			X												
Secteur	Secteur 1		Distance au projet (km)	0.00												
Communes	Ayguemorte-les-Graves, Saint-Médard-d'Eyrans	Zonage d'urbanisme	N - A													
Bassin versant de gestion	La Garonne et ses affluents du Dropt à la Pimpine	Usages actuels	Propriété du château Saint Gérôme													
Dispositions contractuelles	Acquisition	Etat de la sécurisation	Discussions en cours													

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km) : Zones humides à l'intérieur du site Présence de ZH (2) : Zones humides à 1km du site Présence de ZH (6) : , Znieff de type 1 à l'intérieur du site 720030022 - BOCAGE DE LA BASSE VALLEE DU SAUCATS ET DU CORDON D'OR Znieff de type 2 à l'intérieur du site 720001974 - BOCAGE HUMIDE DE LA BASSE VALLEE DE LA GARONNE Znieff de type 2 à 1km du site 720030023 - LE SAUCATS ZpENS à 1km du site Bocage De Garonne Site N2000 Dir. Habitats (ZSC) à l'intérieur du site FR7200797 - Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats | FR7200688 - Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans

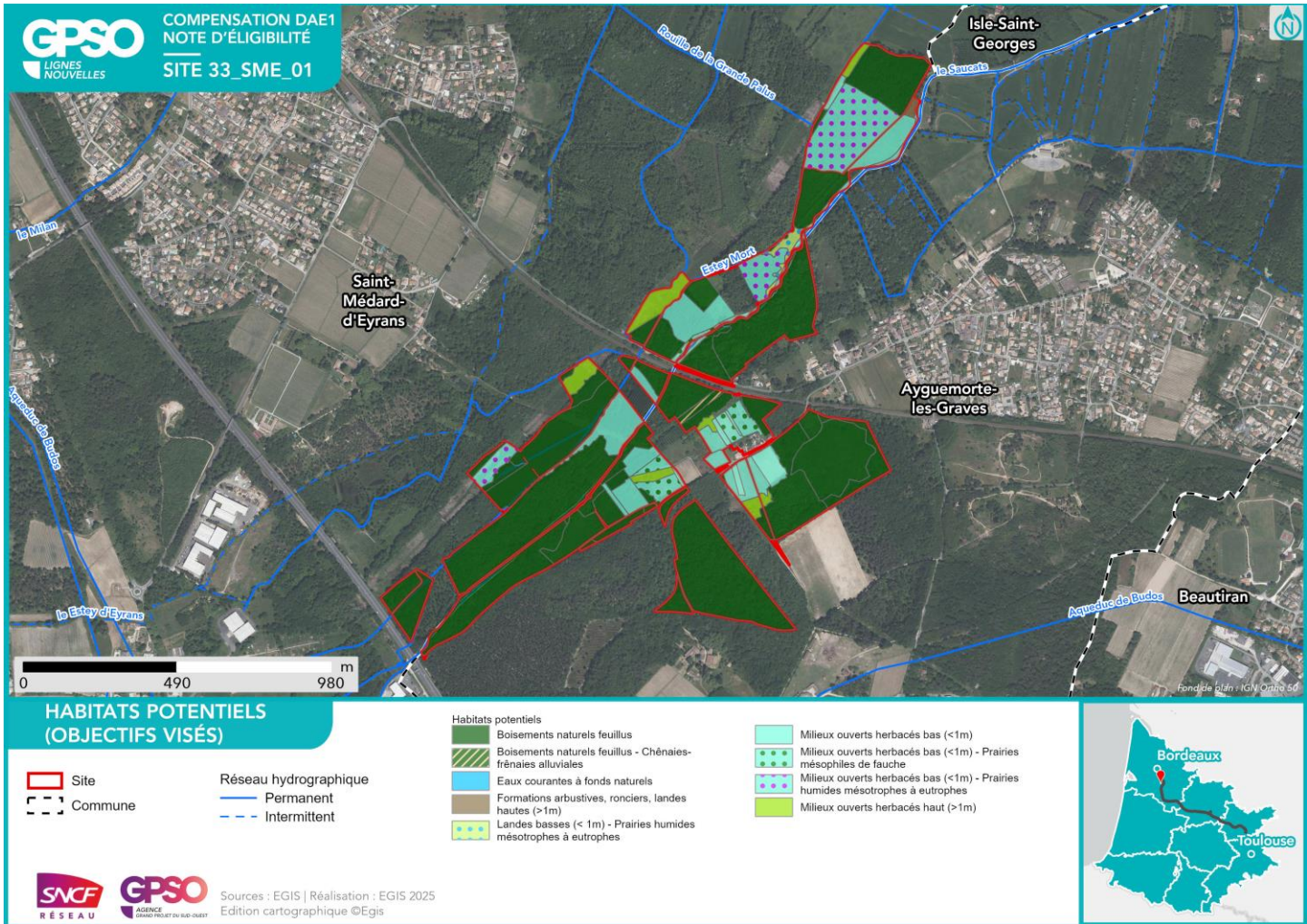
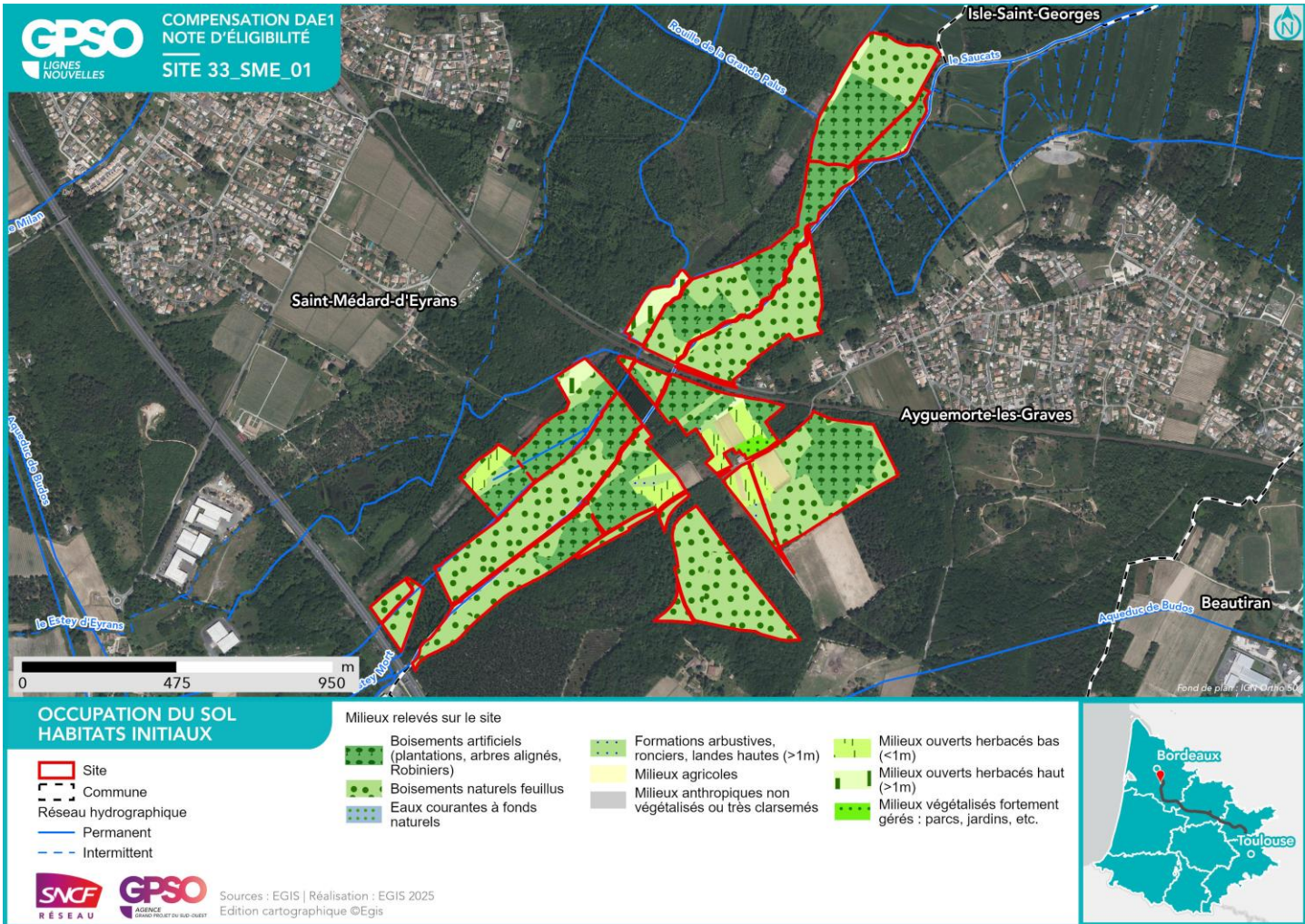
Habitats initiaux	Boisements naturels feuillus	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)
Superficie (ha)	42.89	16.61	6.95	6.13	2.29	2.03
Habitats potentiels (objectif visé)	Boisements naturels feuillus	Boisements naturels feuillus	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes	Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	<p>Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Invertébrés - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax sp., Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic</p>	<p>Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
Mesures envisagées	Création d'îlots de sénescence / Création de mares et dépressions			Bouchage de drains et fossés de drainage / Création de mares et dépressions	Ensemencement de milieux ouverts prairiaux / Gestion de la végétation par fauche extensive / Gestion de la végétation par pâturage extensif	
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine, Cerambyx cerdo, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Alyte accoucheur, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fadet des Laïches, Guépier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Moineau friquet, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Vipère aspic	Données bibliographiques : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lézard à deux raies

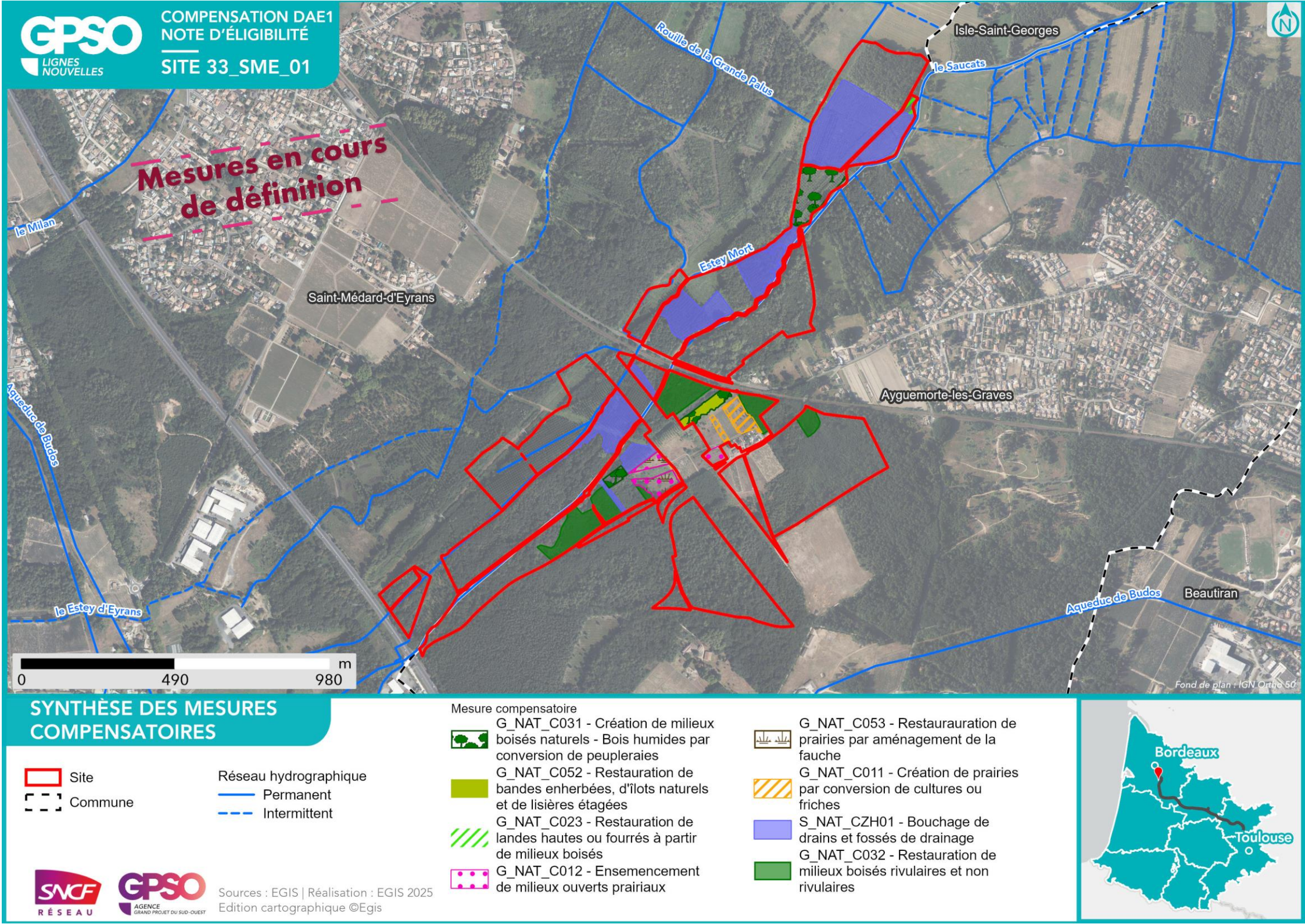


Photographie du site



Photographie aérienne du site en 1950





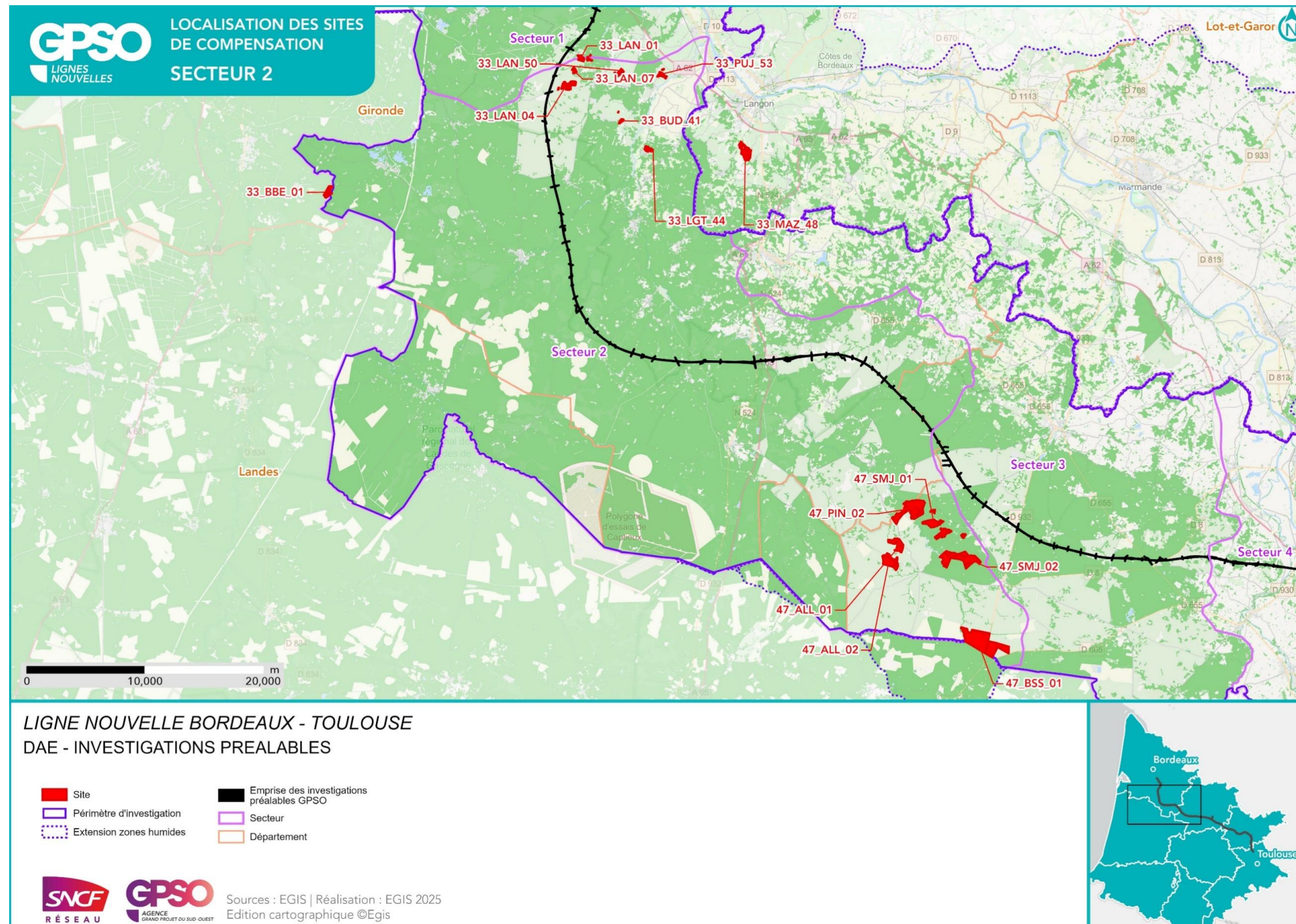
9.5.2.2 Secteur 2

Le Secteur 2 de recherche de sites de compensation est caractérisé par les éléments suivants :

- 15 sites envisagés pour la compensation écologique ;
- la superficie totale sur le secteur est de 1 556 ha, dont :
 - 470 ha sont proposés en acquisition ;
 - 1 086 ha sont proposés en conventionnement ;

La carte suivante permet de localiser les sites sur le périmètre du Secteur 2.

Figure 22 – Localisation des sites envisagés pour la compensation au sein du Secteur 2



Nom du site	33_BBE_01	Compensation recherchée sur le site Niveau de potentialité du site pour la compensation				Superficie du site (ha)	33.93
Secteur	Secteur 2					Potentiel de compensation	
Communes	Belin-Béliet, Hostens	Espèces protégées	Oui		X	Zonage d'urbanisme	N
Bassin versant de gestion	La Leyre	Zones humides	Oui			Usages actuels	Parcelle naturelle
Dispositions contractuelles	Conventionnement.					Etat de la sécurisation	Lettre d'engagement signée

Périmètres de protection, d'inventaires ou en gestion aux abords du site (moins de 1 km)

Habitats initiaux	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Landes basses (< 1m)	Milieux ouverts herbacés haut (>1m)			
Superficie (ha)	16.00	13.04	4.89			
Habitats potentiels (objectif visé)	Landes basses (< 1m) - Landes mésohygrophiles	Landes basses (< 1m)	Landes basses (< 1m)			
Cortèges et ou espèces faunistiques cibles	Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts , Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts , Vipère aspic	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts , Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts , Tarier pâtre, Vipère aspic	Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Invertébrés - Cortège des habitats humides, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts , Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts , Tarier pâtre, Vipère aspic			
Mesures envisagées	Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles	Gestion de la végétation par fauche extensive	Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles			
Proximité espèces cibles (données OBV, SINP, CEN, Obs. Expertises Faune et Flore 2023 / 2024, Observations opportunistes)	Données bibliographiques : Fauvette pitchou , Vipère aspic	Données bibliographiques : Chardonneret élégant , Coronelle girondine , Damier de la Succise , Fadet des Laïches , Fauvette pitchou , Linotte mélodieuse , Pipit des arbres , Tarier pâtre , Vipère aspic	Données bibliographiques : Chardonneret élégant , Coronelle girondine , Damier de la Succise , Fadet des Laïches , Fauvette pitchou , Linotte mélodieuse , Pipit des arbres , Tarier pâtre , Vipère aspic	Données bibliographiques : /	Données bibliographiques : /	Données bibliographiques : /



Photographie du site



Photographie aérienne du site en 2000

